

MELLAC (Finistère)



Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT



Manoir de Kernault

Rapport de diagnostic archéologique
arrêté de prescription n°2019-081

Léa CLOUET

avec la collaboration de :
Anne KERGOURLAY
Bertrand GRALL

Conseil Départemental du Finistère
Centre départemental de l'Archéologie
16 route de Térénez
29590 Le Faou

DRAC de BRETAGNE
Service régional
de l'archéologie

Clouet L. (dir.), Kergourlay A., Grall B.(coll.), 2019, *Mellac (Finistère Bretagne), Manoir de Kernault*, Rapport de diagnostic archéologique, Le Faou - Quimper : Conseil départemental du Finistère, Mission Archéologie, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, 124 p.

Remerciements

Je tiens à remercier particulièrement toute l'équipe du manoir de Kernault pour son accueil chaleureux. Je remercie également Ronan Pérennec et Ronan Bourgaut pour leurs conseils et la relecture du rapport, ainsi que Maude Beurtheret pour son partage de connaissances.

Avis au lecteur

Le présent rapport comporte les résultats d'une opération de diagnostic archéologique.

Les rapports constituent des documents administratifs communicables au public, après remise au Service régional de l'archéologie, suivant les dispositions de la loi modifiée n°78-753 du 17 juillet 1978.

Aux termes de la circulaire de mars 1996, prise pour application, ils pourront donc être consultés en respect des droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et des contraintes qui en résultent.

La prise de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destinées à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de la courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Par ailleurs, l'exercice du droit de la communication, exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n°78-753 du 17 juillet 1978, art.10).



Conditions d'utilisation des documents



Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

- SOMMAIRE -

PREMIÈRE SECTION : CADRE ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

Fiche signalétique de l'opération	p. 9
Intervenants	p. 10
Notice	p. 11
Etat du site	p. 11
Thésaurus	p. 12
Localisation de l'opération	p. 13
Situation de l'opération sur plan cadastral	p. 14
Arrêté de prescription	p. 15
Arrêté de désignation	p. 20

DEUXIÈME SECTION : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION, RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	p. 23
1.1. Circonstance de l'intervention	p. 23
1.2. Calendrier et déroulement de l'opération	p. 23
1.3. Méthodes d'intervention et d'enregistrement des données	p. 24
1.4. Contraintes	p. 24
1.5. Données générales	p. 25
2. PRÉSENTATION DU SITE	p. 26
2.1. Contexte géologique	p. 26
2.2. Cadre topographique et paysager	p. 26
2.3. Contexte géoarchéologique	p. 27

2.4. Contexte archéologique	p. 28
2.4.1. La préhistoire	p. 28
2.4.2. La protohistoire	p. 29
2.4.3. L'Antiquité	p. 29
2.4.4. Le Moyen-Age	p. 29
2.4.5. Indéterminé	p. 30
2.5. Cadre historiographique	p. 31
2.6. Rappel historique du manoir	p. 31
3. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION	p. 33
3.1. Phase I : une occupation du second âge du Fer ?	p. 33
3.1.1. Un enclos fossoyé	p. 33
<i>Les fossés d'enclos</i>	p. 33
<i>Les trous de poteaux</i>	p. 41
3.1.2. Les vestiges d'un parcellaire associé ?	p. 41
3.1.3. Le mobilier céramique (Identification Yoann Dieu, Ronan Pérennec, Anne-Françoise Chérel)	p. 41
3.1.4. Synthèse de la phase I et éléments de comparaison	p. 42
3.2. Phase II : une occupation entre la fin du XII ^e s. et le XV ^e s.	p. 43
3.2.1. L'organisation spatiale	p. 43
3.2.2. Les fossés	p. 43
3.2.3. Les trous de poteaux	p. 47
3.2.4. Une fosse	p. 47
3.2.5. Le mobilier	p. 48
3.2.6. Synthèse de la phase II	p. 48
3.3. Phase III : Fin XV ^e -XVII ^e s., l'occupation des espaces extérieurs au manoir de Kernault	p. 48
3.3.1. L'organisation spatiale	p. 48
3.3.2. La cour	p. 51
<i>Les fossés : F 13.02 et F 13.08</i>	p. 51
<i>Les TP : F 13.05 et F 13.06</i>	p. 53
<i>Les empierrements de la cour : F 14.01 et F 14.02</i>	p. 53
<i>Synthèse</i>	p. 56
3.3.3. Les aménagements paysagers dans le jardin	p. 57

<i>Les structures linéaires</i>	p. 57
<i>Les structures en fosse</i>	p. 62
<i>Les chablis</i>	p. 66
3.3.4. Des fosses d'extraction ?	p. 66
<i>F 03.01, F 03.02, F 03.03, F 03.04, F 03.05</i>	p. 66
<i>F 10.06</i>	p. 68
<i>F 09.01</i>	p. 68
3.3.5. De rares indices de construction en bois	p. 71
3.3.6. Une structure de chauffe	p. 71
3.3.7. Le mobilier	p. 73
<i>La céramique (Identification Yoann Dieu, Ronan Pérennec)</i>	p. 73
<i>La terre cuite</i>	p. 73
<i>Le verre</i>	p. 73
<i>Les prélèvements sédimentaires</i>	p. 74
<i>Le mobilier métallique</i>	p. 74
<i>Le mobilier lithique</i>	p. 74
<i>Le mobilier organique</i>	p. 74
3.3.8. Synthèse de la phase III	p. 76
3.4. Phase IV : des fosses postérieures XVI ^e -XVII ^e s.	p. 76
3.4.1. F 13.07, F 08.01 et F 08.07	p. 76
3.4.2. Le mobilier céramique (Identification Yoann Dieu, Ronan Pérennec)	p. 78
3.4.3. Synthèse de la phase IV	p. 78
3.5. Les structures non phasées	p. 80
3.5.1. Les fosses	p. 80
3.5.2. Les trous de poteaux	p. 81
3.5.3. Le mobilier (Identification Yoann Dieu, Ronan Pérennec)	p. 81
3.5.4. Synthèse	p. 83
4. CONCLUSION	p. 84
5. BIBLIOGRAPHIE	p. 89
6. LISTE DES FIGURES	p. 92
7. LISTE DES CLICHÉS	p. 94

TROISIÈME SECTION : INVENTAIRES TECHNIQUES

Inventaire des tranchées	p. 99
Inventaire des faits et des unités stratigraphiques	p. 100
Inventaire du mobilier	p. 105
Inventaire des photographies	p. 108
Inventaire des documents graphiques	p. 119
Inventaire des documents numériques	p. 120
Inventaire de la documentation écrite	p. 122
Annexe : analyse radiocarbone	p. 123

Première section :

Cadre administratif, technique et scientifique

Fiche signalétique de l'opération

Identité du site

N° du site :	EA 29 147 0014
Département :	Finistère
Commune :	Mellac
Code Insee de la commune	29039
Adresse :	manoir de Kernault
Données cadastrales :	D 341-342-343
Coordonnées Lambert (III étendu - NGF) :	X : 47.888394 Y : -3.597522 Z: 71.00
Propriétaires des terrains :	Département du Finistère

Opération

Nom de l'opération:	MELLAC (29) – Manoir de Kernault
Arrêté de prescription :	Arrêté n° 2019-081 en date du 26 février 2019
Arrêté de désignation du responsable :	Arrêté n° 2019-098 en date du 8 mars 2019
Titulaire :	Léa Clouet, attachée de conservation du patrimoine au Centre départemental d'archéologie du Finistère
Organisme de rattachement :	Conseil Départemental du Finistère - DCPS / CDPM / Mission Archéologie - Centre Départemental de l'Archéologie
Type d'opération :	Diagnostic archéologique
Raison de l'opération :	Aménagements paysagers, projet de restauration du grenier à pans de bois et du logis du manoir de Kernault
Aménageur :	Conseil départemental du Finistère, mission patrimoine architectural
Emprise totale :	15 300 m ²
Surface totale sondée :	955,8 m ²
Dates d'intervention :	du 18 mars au 1 ^{er} avril 2019

Lieu de dépôt temporaire du mobilier archéologique :

Centre Départemental d'Archéologie du Finistère - 16, route de Térénez 29590 Le Faou.
Tél. 02 98 81 07 20 - archeologie@finistere.fr

Intervenants

Direction scientifique

Léa Clouet

Attaché de conservation, Centre départemental de l'Archéologie du Finistère

Jean-Charles Arramond

Chargé de Mission, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

Ronan Bourgaut

Responsable du Centre départemental de l'Archéologie du Finistère

Intervenants administratifs

Nathalie Sarrabezolles, présidente du Conseil Départemental du Finistère

32, boulevard Duplex - 29000 Quimper

Yves Menez, conservateur régional de l'archéologie

Service Régional de l'Archéologie - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Ronan Bourgaut, responsable, Centre départemental de l'Archéologie

Centre Départemental de l'Archéologie - 16, route de Térénez 29590 Le Faou

Jean-Charles Arramond, chargé de mission

Service Régional de l'Archéologie - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Intervenants scientifiques et techniques

Préparation du chantier :

Ronan Bourgaut (CDA29)

Léa Clouet (CDA29)

Bertrand Grall (CDA29)

Fouille et relevés de terrain :

Léa Clouet (CDA29)

Anne Kergourlay (CDA29)

Ronan Perennec (CDA29)

Prises de vues, infographie, traitement des données, réalisation du rapport, études/conseils :

Léa Clouet (CDA29)

Yoann Dieu (CDA29)

Bertrand Grall (CDA29)

Anne Kergourlay (CDA29)

Ronan Perennec (CDA29)

Anne-Françoise Chérel (Inrap)

Terrassements :

Entreprise Colas - agence de Quimper

4 Rue Rontgen ZI de Kernevez, 29000 QUIMPER

Notice

Le projet d'aménagement paysager des jardins et de réfection du manoir de Kernault à Mellac (Finistère), site classé Monument Historique, propriété du Conseil Départemental du Finistère et géré par l'EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère, a incité le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne à prescrire un diagnostic archéologique accompagné d'un suivi de travaux sur une surface totale de 15 300 m². L'une des problématiques consistait à donner des clés aux restaurateurs concernant l'aménagement du jardin clos, mais également de constater la présence ou non de vestiges archéologiques antérieurs ou en lien avec l'occupation du manoir.

Le diagnostic, mené par le Centre Départemental d'Archéologie du Finistère, a été réalisé dans la cour et le jardin clos du manoir. L'opération a permis de mettre en évidence un site antérieur à l'implantation du manoir ainsi que des vestiges en lien avec l'occupation manoriale. Au moins quatre phases d'aménagements successifs ont été déterminées.

La phase I se caractérise par la présence d'un probable enclos quadrangulaire daté potentiellement du second âge du Fer. Les vestiges d'une seconde phase d'occupation se perçoivent au travers de la mise en place d'un parcellaire dont l'orientation diffère des fossés de la phase I. La phase II est datée certainement de la fin du XII^e s. ou du début du XIII^e s. Cette occupation, qui n'a laissé que peu de traces, est abandonnée au profit de la création du manoir et de ses aménagements extérieurs à compter de la fin du XV^e s. Une nouvelle structuration spatiale se met en place (phase III). Les axes directifs suivent alors une orientation nord-ouest-sud-est/nord-est-sud-ouest. La cour du manoir est aménagée et les vestiges reflètent son utilité agricole. Ceint de murs, le jardin clos est agencé, organisé par des haies, des fosses de plantations, des fossés. Trois fosses postérieures à des aménagements de la phase III, sont attribuées à une quatrième phase.

Etat du site

Au démarrage de l'opération, l'ensemble des parcelles étaient accessibles.

Au moment de l'ouverture des tranchées, les terres ont été triées ce qui a permis au chauffeur de pelle de remblayer en prenant le soin de replacer les terres fertiles en partie haute de la tranchée. Chaque tranchée, une fois rebouchée, a été tassée et la partie supérieure lissée.

Toutes les tranchées ont été dépolluées avant le rebouchage, aucun grillage ou géotextile n'a été placé sur les structures archéologiques.

Thésaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inferieur
 - Moyen
 - Superieur
 - Mesolithique et Epipaleolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chacolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Recent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Epoque médiévale**
- haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sepulture
- Fossé
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Autre

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Autre (TCA)

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

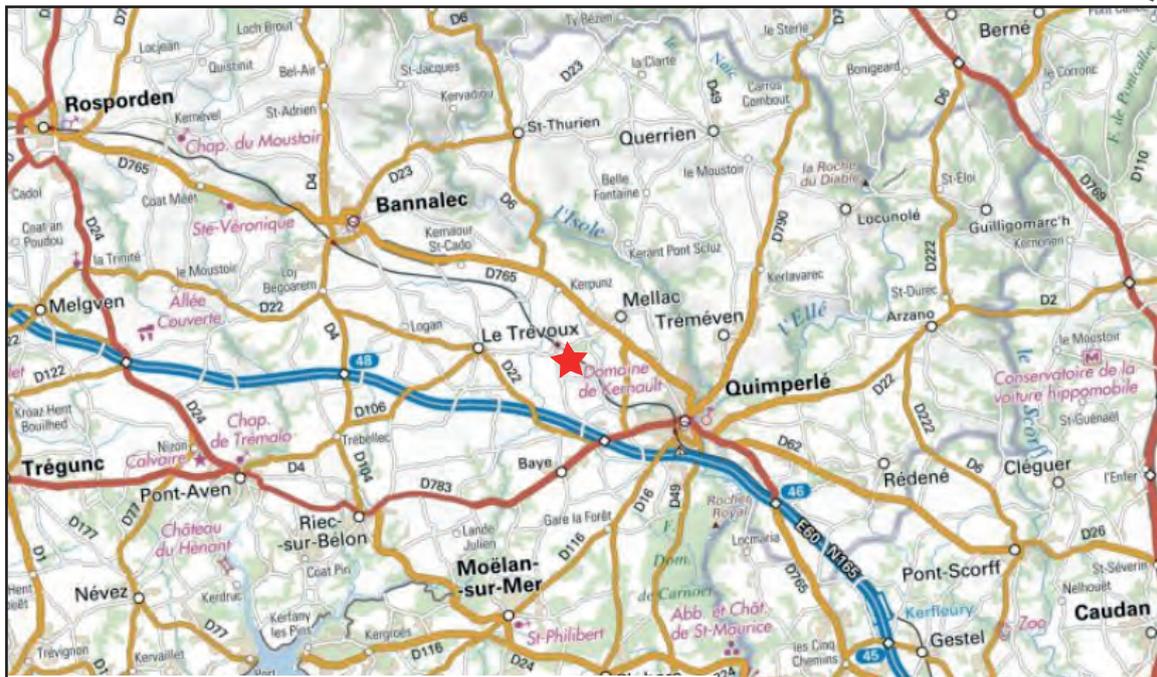
Localisation de l'opération

Région : Bretagne
 Département : Finistère (29)
 Commune : Mellac
 Lieu-dit : Manoir de Kernault

Section cadastrale : D
 Parcelles : 341 - 342 - 343

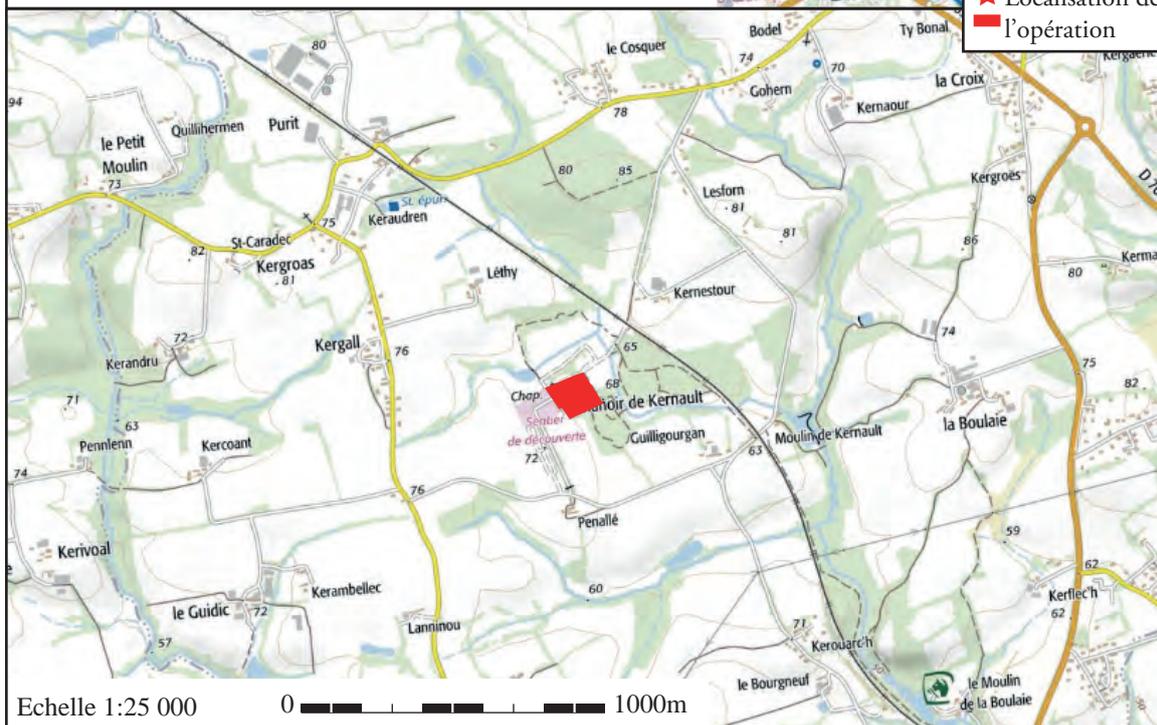


Fond de cart IGN - geoportail.gouv.fr



Echelle 1:250 000 0 10 000 m

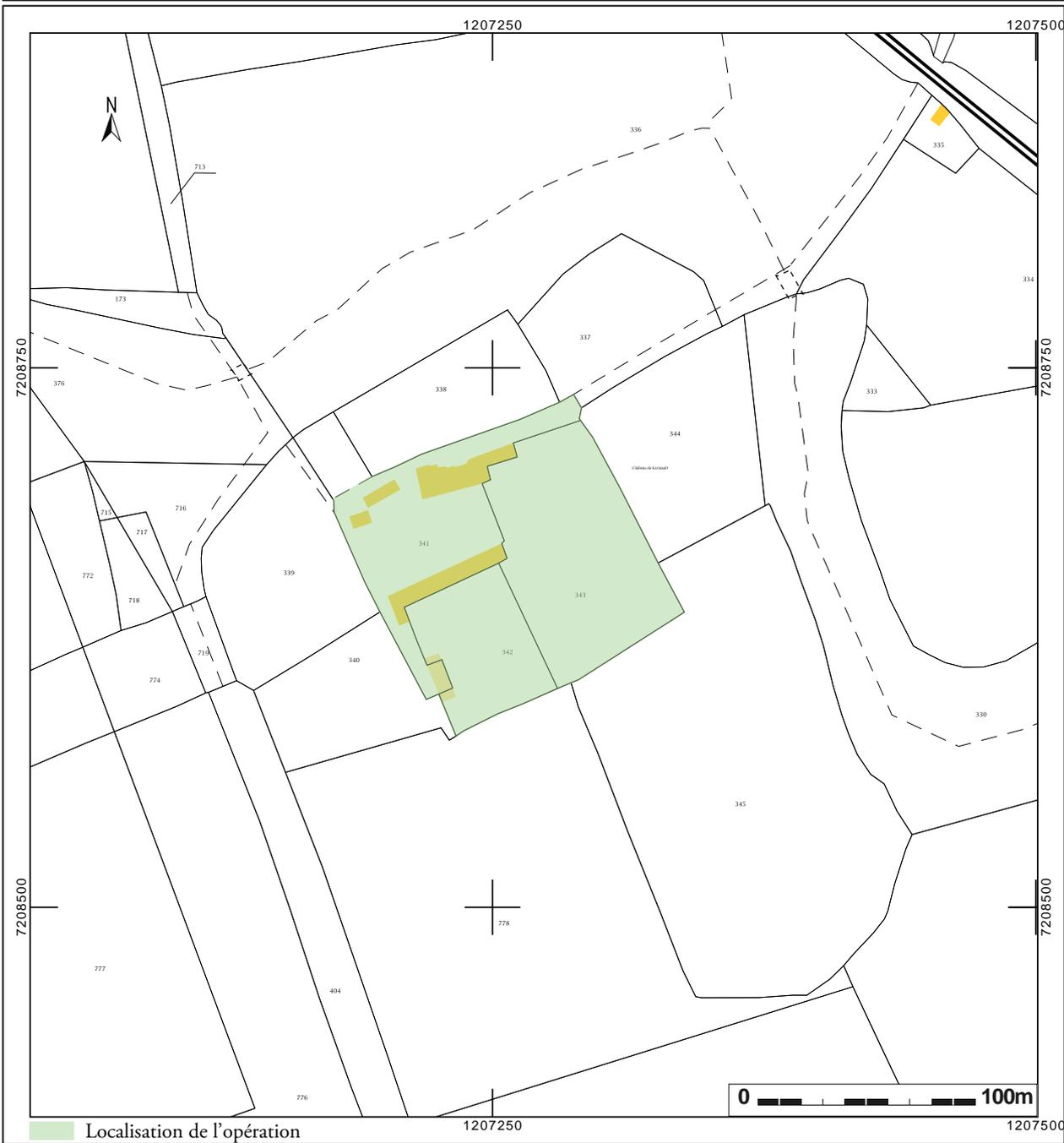
★ Localisation de l'opération



Echelle 1:25 000 0 1000m

Situation de l'opération sur plan cadastral

<p>Département : FINISTERE</p> <p>Commune : MELLAC</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <p>-----</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : QUIMPER 1, avenue du Braden 29196 29196 QUIMPER CEDEX tél. 02 98 10 33 50 -fax 02 98 94 36 94 cdif.quimper@dgfip.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : D Feuille : 000 D 02</p> <p>Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/2500</p> <p>Date d'édition : 28/06/2019 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>



Arrêté de prescription



05 MARS 2019

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Jean-Charles ARRAMOND
Poste : 02 99 84.59.00
jean-charles.aramond@culture.gouv.fr
Réf. : 2019/JCA/VC/104

Rennes, le 26 février 2019

Le Conservateur régional de l'archéologie

à

Département du Finistère
Conservation départementale du patrimoine
Centre départemental d'archéologie
16 route de Térénez
29590 LE FAOU

Objet : prescription de diagnostic archéologique

Réf : MELLAC (29)

Manoir de Kernault

PJ : arrêté n° 2019-081

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Conformément à l'article R.523-26 du code du patrimoine, vous disposez de quatorze jours à compter de la réception du présent arrêté pour faire connaître votre décision de réaliser le diagnostic. A défaut de notification de votre décision avant l'expiration de ce délai, vous serez réputé avoir renoncé à le réaliser.

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER



05 MARS 2019

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2019-081 du 26 février 2019

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2019-081 portant prescription de diagnostic archéologique

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

MELLACVU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU, la saisine par courrier en date du 21 février 2019 par le Département du Finistère, représenté par M. Rémi BONJOUX, Directeur de la culture, des patrimoines et du sport, demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523-14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique relatif au projet de restauration du grenier à pans de bois et du logis pour des parcelles situées à Mellac – Manoir de Kernault (29) reçue le 22 février 2019 par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, les terrains concernés par les futurs travaux sont inscrits dans le périmètre des aménagements limitrophes du manoir.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère

Commune : MELLAC
Lieu-dit : Manoir de Kernault
Cadastre : section : parcelles : 341-342-343

05 MARS 2019

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 15 300 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Département du Finistère, Direction de la culture, des patrimoines et du sport, 32 boulevard Dupleix, 29000 QUIMPER, à la Mission archéologique du département du Finistère et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 26 février 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataires :

Département du Finistère - Direction de la culture, des patrimoines et du sport.
Mission archéologique du département du Finistère
INRAP

Copie :

Commune de Mellac



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

05 MARS 2019

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2019-081
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

région : Bretagne		
département : Finistère		
commune : MELLAC		
lieu-dit : Manoir de Kernault		
Cadastre :	section : D	parcelles : 341-342-343
pétitionnaire: Département du Finistère		

Emprise du diagnostic archéologique : 15 300 m²

Principes méthodologiques :

L'intervention mécanique, réalisée sous la forme de tranchées linéaires de trois mètres de large permettra de visualiser, après enlèvement de la terre végétale, les zones d'aménagements humains, et de caractériser ces derniers.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

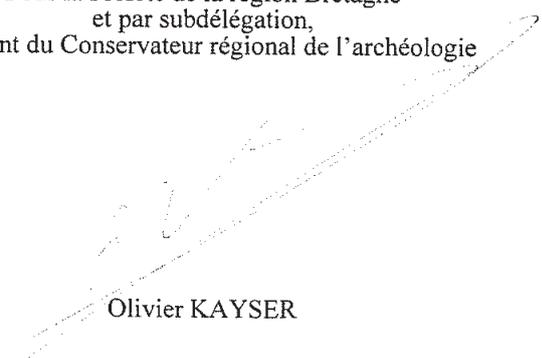
Objectifs :

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du futur projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

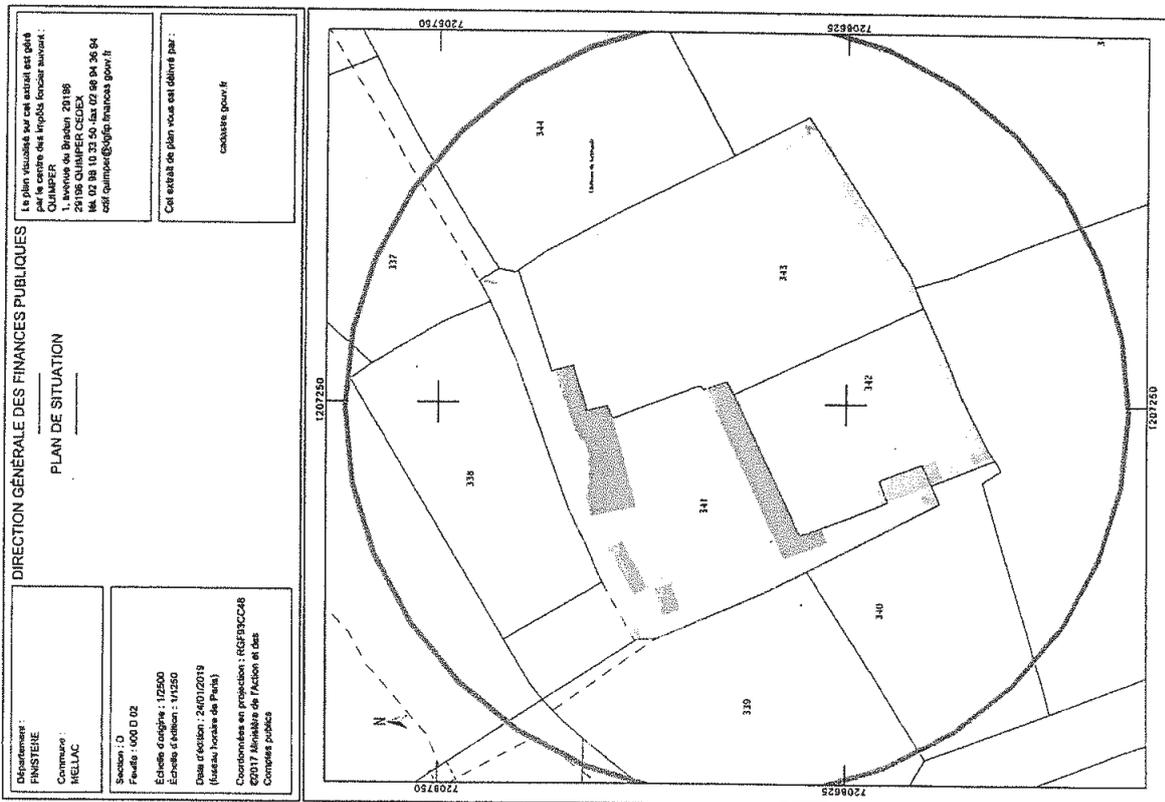
Fait à Rennes, le 26 février 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

05 MARS 2019



Arrêté de désignation



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2019-098 du 8 mars 2019

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2019-098 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-081

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

- VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;
- VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;
- VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;
- VU l'arrêté n° 2019-081 du 26 février 2019 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à MELLAC, Manoir de Kernault (29) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Léa CLOUET - Mission archéologie du département du Finistère, 16 route de Térénez, 29590 Le Faou - est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2019-081.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Léa CLOUET.

Fait à Rennes, le 8 mars 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Léa CLOUET

Copie :
Département du Finistère
Commune de Mellac

Deuxième section :

**Présentation de l'opération
Résultats archéologiques**

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

1.1. CIRCONSTANCE DE L'INTERVENTION

Le domaine de Kernault, propriété du Conseil Départemental du Finistère et géré par l'EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère depuis 2006, est l'un des sites patrimoniaux majeurs du département. Le manoir de Kernault et ses jardins sont pour partie classés Monument Historique par arrêté du 13 août 1991. Préalablement à un projet d'aménagement paysager des jardins et de réfection du manoir, entre autre par la restauration du grenier à pans de bois et du logis, le Département du Finistère a saisi la DRAC pour demander un suivi archéologique. Le Service Régional de l'Archéologie a alors prescrit par l'arrêté n° 2019-081 du 26 février 2019, un

diagnostic archéologique sur la zone impactée : les parcelles D 341, 342 et 343 constituant une surface de 14 688 m². Un suivi de travaux est également prévu.

Ce diagnostic doit permettre de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur l'emprise de l'aménagement. Il doit également permettre d'estimer les moyens à mettre en œuvre dans le cadre d'une éventuelle préservation des vestiges ou de leur sauvegarde par l'étude préalablement aux travaux.

1.2. CALENDRIER ET DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION

La phase terrain du diagnostic s'est déroulée du 18 mars au 1er avril 2019 mobilisant deux archéologues à temps plein : un technicien et une responsable d'opération. Les relevés topographiques ont été réalisés par le topographe du service archéologique départemental, sur deux jours à temps plein. L'ouverture des tranchées a suscité quatre jours de pelle mécanique. Après une interruption de la pelle du 22 mars au 29 mars nécessaire à la fouille et l'enregistrement des données, le rebouchage s'est effectué au cours des trois jours suivants. Au total, hors jours de pelle, l'opération de terrain a nécessité vingt-deux jours-hommes.

La post-fouille s'est effectuée du 27 juin au 09 août 2019, nécessitant 35 jours-hommes.

1.3. MÉTHODES D'INTERVENTION ET D'ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Les parcelles prescrites ont été sondées mécaniquement, testées par le biais d'un maillage discontinu. Des tranchées, longues de 30 m et larges de 2,2 m en moyenne, ont été implantées en quinconce. Elles ont été espacées les unes des autres de 10 à 25 m en longueur et de 5 à 20 m en largeur. Les lignes de tranchées successives ont été décalées de manière à ce que les extrémités des tranchées se superposent, limitant alors les espaces vides. Cependant, l'implantation a été fortement contrainte par la présence d'arbres à protéger, de bâtiments, de mobiliers divers et par la circulation du personnel du manoir. De plus, la trame générale a été adaptée en fonction des découvertes. Des zones ont été plus largement décapées dans l'objectif d'identifier et de caractériser des vestiges. Les tranchées ont été ouvertes en mode rétro par une pelle mécanique de 16 tonnes à l'aide d'un godet lisse de 2,2 m. Au cours du décapage, une attention a été portée dans le tri des terres, dans l'obligation de rendre les parcelles en bon état. Au cours du rebouchage, la terre végétale a été disposée à la surface des tranchées, tassée et lissée à l'aide du dos du godet.

Les tranchées, numérotées de TR 01 à TR n , ont

fait l'objet d'un enregistrement papier et de relevés topographiques. Une couverture photographique a également été réalisée.

Toutes les structures découvertes, dont la numérotation est incrémentée au numéro de tranchée (F [n° de tranchée].1 à F [n° de tranchée]. n), n'ont pas été sondées. Un échantillonnage a été réalisé. Plusieurs fossés et de rares grandes fosses ont été sondés à la pelle mécanique. Une partie des sondages de fossés, et les autres structures ont été fouillées manuellement. Après une couverture photographique, les structures fouillées ont fait l'objet de relevés au 20^e sur papier millimétré et d'enregistrement papier.

Les unités stratigraphiques positives et négatives composant les structures et niveaux archéologiques ont été numérotées selon la tranchée à laquelle elles se rattachaient : les US 1000 à n dans TR 01, les US 2000 à n dans TR 02, etc.

L'intégralité de ces données a été numérisée au cours de la phase de post-fouille.

1.4. CONTRAINTES

Plusieurs contraintes liées à la nature du site ont conditionné le diagnostic. La largeur restreinte des accès a nécessité l'utilisation d'une pelle mécanique adaptée. Pour cela, seule une pelle de 16 tonnes munie d'un godet de 2,2 m a pu être utilisée. Les parcelles D 342 et D 343 étant partiellement boisées, les sondages n'ont pas pu être réalisés au sud de l'emprise ni au niveau du parterre central. La cour

du manoir a pu être sondée, mais avec beaucoup de précautions. La cour est en effet le passage à l'accès principal du manoir pour le personnel qui y travaille, un espace sécurisé le long du bâtiment a dû être mis en place afin d'assurer la circulation des personnes. L'exiguïté de la cour et la proximité des bâtiments ont exigé une surveillance accrue des mouvements de la pelle. La présence de réseaux

sous le parterre ouest de la cour a également limité les ouvertures. Enfin, les pourtours extérieurs du manoir inclus dans la zone prescrite n'ont pas pu faire l'objet de sondages archéologiques. Outre la nécessité de maintenir un accès pompier, ces espaces sont des axes de circulation importants, utilisés par de nombreux promeneurs. Au total, près de 38 % de la surface prescrite s'est avéré inaccessible.

1.5. DONNÉES GÉNÉRALES

La surface initialement prescrite portait sur 15 300 m². La surface de l'emprise réelle était de 14 688 m² et la surface accessible de 5 667 m². Après une ouverture de quatorze tranchées, et un volume décapé de 629 m³, 6,5 % de la surface initiale de prescription a été sondé. Les chiffres ventilés à la lumière des surfaces réellement accessibles rendent compte d'une superficie sondée à hauteur de 10,6 %.

Toutes les tranchées se sont avérées positives. Au total, cent-quinze faits ont été inventoriés.

2. PRÉSENTATION DU SITE

2.1. CONTEXTE GÉOLOGIQUE

Le diagnostic archéologique se situe au sud du massif armoricain, référencé sur la carte géologique n° 348 de Plouay (**fig. 1**) marqué par le Cisaillement Sud Armoricain. Le domaine varisque méridional sud-armoricain, sur lequel est localisée l'opération, est lacéré de bandes de cisaillement secondaires (Béchenec *et al.* 2006, p. 7) dont l'une des résultante est la mise en place de leucogranites au Carbonifère supérieur. Le manoir de Kernault repose sur un sous-sol composé de l'un de ces granites : le granite de Baye (-318 +/- 7 MA) apparaissant par endroit à quelques centimètres sous la terre végétale.

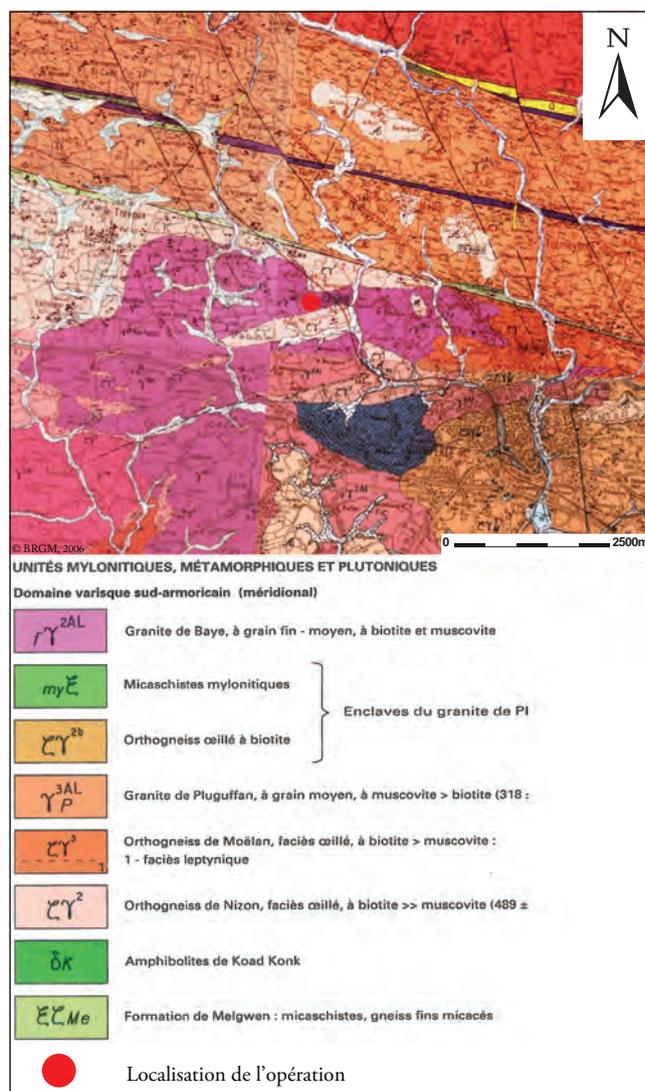


fig. 1 : Localisation du diagnostic sur un extrait de la carte géologique (©BRGM.fr | L. Clouet)

2.2. CADRE TOPOGRAPHIQUE ET PAYSAGER

L'emprise du diagnostic se trouve sur la commune de Mellac, à environ 4 km de la ville de Quimperlé, dans le sud du Finistère. En contexte topographique de pénéplaine résultant de l'érosion du massif hercynien, l'altitude maximale de la commune est de 101 m NGF (**fig. 2**). Le paysage général bocager de Mellac a vu fleurir les ZAC depuis les années

mille neuf cent quatre-vingt et l'étalement rural accueillant les quelques 2600 âmes mellacoises. Le domaine de Kernault, situé au sud du bourg dans le bassin versant de l'Isole, présente une topographie assez plane. Le point le plus haut des parcelles diagnostiquées se situe dans la cour du manoir, avec une altitude atteignant 71,55 m NGF, contre

70,60 m NGF pour le point le plus bas, au sud du jardin.

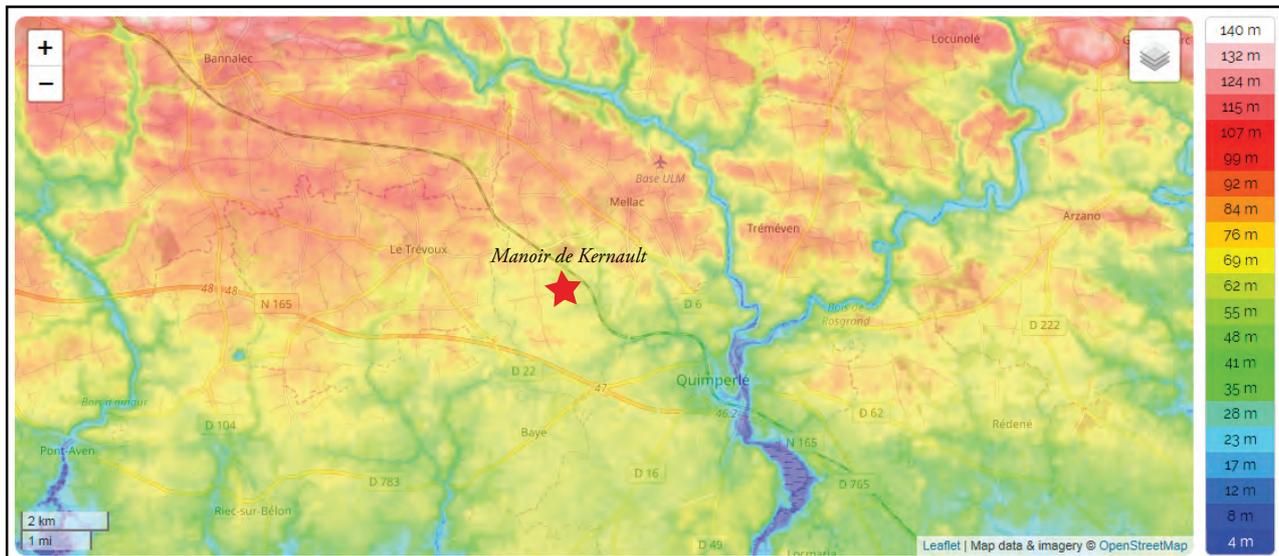


fig. 2 : Localisation du diagnostic sur un extrait de carte topographique (© topographic-map.com | L. Clouet)

2.3. CONTEXTE GÉOARCHÉOLOGIQUE

La dynamique sédimentaire des parcelles impactées est représentée grâce à sept logs relevés sur les bernes des tranchées de sondage, répartis régulièrement sur la surface du diagnostic (**fig. 3**). L'épaisseur de la terre végétale est globalement régulière, comprise entre 0,1 m et 0,2 m. Une interface sédimentaire apparaît sous la terre végétale, composée d'un limon plus ou moins argileux brun à brun clair. L'épaisseur de cette interface varie de 0,25 à 0,60 m. Au vu du contexte archéologique, il n'est pas impossible que ces sédiments résultent par endroit d'apports

anthropiques de terre végétale aujourd'hui en cours de pédogénéisation. Ils recouvrent le substrat qui apparaît entre 0,40 m et 0,80 m de profondeur et se caractérisent par des argiles plus ou moins limoneuses jaune-brun mêlées à des blocs de granite. Par endroit, une arène granitique recouvre le toit du substratum rocheux. Les vestiges archéologiques apparaissent sous le recouvrement sédimentaire du substrat, soit entre 70,96 et 70,05 m NGF.

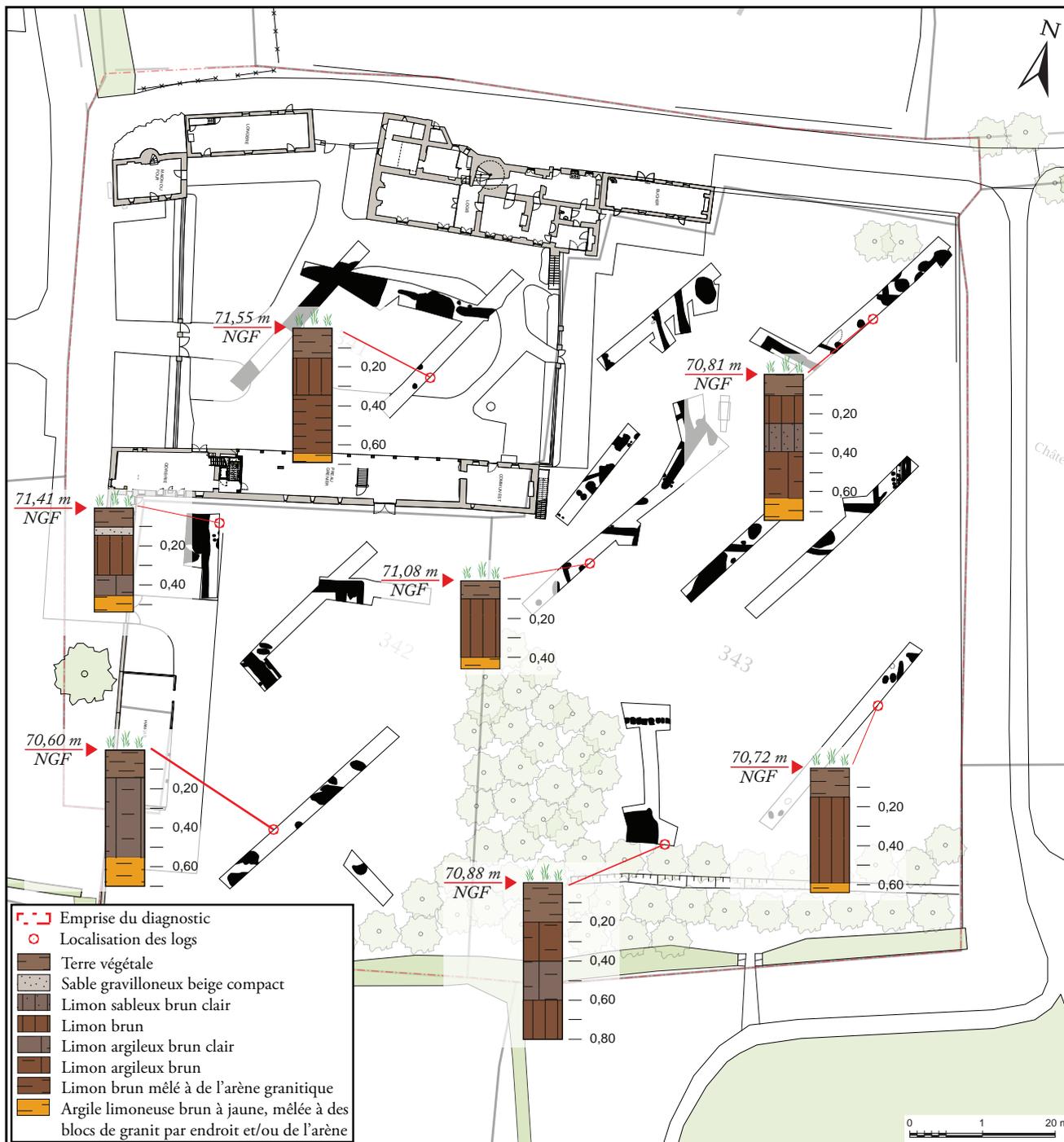


fig. 3 : Contexte pédo-sédimentaire : logs stratigraphiques sur les parcelles impactées par le diagnostic (DAO L. Clouet)

2.4. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Trente-cinq entités archéologiques sont localisées sur la commune de Mellac, et une seule opération d'archéologie préventive a eu lieu (fig. 4).

2.4.1. La préhistoire

Les premières traces d'occupations connues sur la commune de Mellac semblent dater de la période mésolithique. Une prospection pédestre a permis

d'identifier plusieurs outils de cette période au lieu-dit Kercapitaine en 1994 (EA 29 147 0010). La carte archéologique mentionne également des traces d'occupation mésolithique au lieu-dit Kerandru (EA 29 147 0031). Au Néolithique, des traces d'occupations sont mentionnées, à l'Île (EA 29 147 0024) et à Kerfeunteuniou (EA 29 147 0007). Une collection de haches polies et d'outils en silex a été retrouvée à Kerfeunteuniou.

2.4.2. La protohistoire

La protohistoire est marquée par seize entités archéologiques. Un site à Kernaour a livré un dépôt de l'âge du Bronze découvert en 1924 (EA 29 147 0034). Les quinze autres mentions de sites datés de la protohistoire sont attribuées à l'âge du Fer, dont huit stèles funéraires recensées : EA 29 147 0008, EA 29 147 00089 EA 29 147 0011, EA 29 147 0012, EA 29 147 0018, EA 29 147 0021, EA 29 147 0028 et EA 29 147 0036. L'une d'entre-elles est située sur le site du manoir de Kernault, EA 29 147 0008, et deux autres à moins de cinquante mètres. On dénombre également deux dépôts de l'âge du Fer : un dépôt de haches du 1^{er} âge du Fer découvert en 1891 au Moulin Blanc (EA 29 147 0033), ainsi qu'un dépôt monétaire gaulois exhumé au lieu-dit Le Buzit en 1978 (EA 29 147 0001), associé à de la céramique et de nombreux objets en fer. Cette découverte a fait l'objet d'une fouille de sauvetage. Deux enclos situés à proximité du Buzit ont été mis en évidence par prospection aérienne (EA 29 147 0005, EA 29 147 0025). Enfin, un souterrain de l'âge du Fer a été découvert fortuitement à Kerlescouarn (EA 29 147 0030).

2.4.3. L'Antiquité

Quelques traces d'occupations de l'époque gallo-romaine ont été repérées à Mellac. Il y a notamment les substructions d'un bâtiment associé à un bassin

exhumés à Kerfeunteuniou (EA 29 147 0028). Des tessons de sigillée, des fragments de *tegulae* et de *tubuli* suggèrent qu'il puisse s'agir d'un ensemble thermal antique. Également, un enclos repéré à Kerandru en prospection aérienne, a livré de nombreux fragments de *tegulae* en surface (EA 29 147 0015).

2.4.4. Le Moyen-Age

Les vestiges d'une maison forte apparaissent sous le numéro d'EA 29 147 0029 dans la carte archéologique au lieu-dit Moulin Blanc dont la découverte daterait de 2006. De même, enregistré sous le même numéro d'EA que le manoir de Kernault, un espace fortifié est mentionné à environ deux cents mètres au nord du manoir. Il est décrit par E. Flagelle en 1877 comme « un castel rectangulaire de vingt-huit mètres sur quatorze mètres, avec revêtement en pierres, d'un mètre cinquante de hauteur, entouré d'une douve » (Flagelle 1878, p. 36). P. Kernévez l'inventorie dans son ouvrage recensant les fortifications médiévales du Finistère (Kernévez 1997, p. 115) et interprète cette plate-forme rectangulaire comme une potentielle maison forte antérieure au manoir de

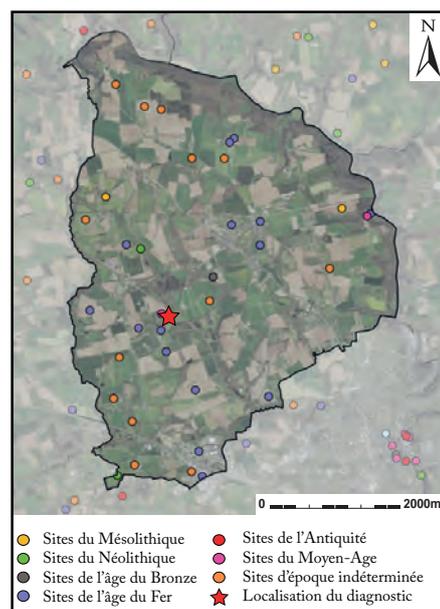


fig. 4 : Localisation des entités archéologiques sur la commune de Mellac (fond de carte © geobretagne.fr | DAO L. Clouet)

Kernault. La plate-forme entourée d'un fossé est encore bien visible aujourd'hui (**cl. 1**, **cl. 2**), contrairement au revêtement en pierres décrit en 1877. P. Kernévez différencie la motte de la maison forte morphologiquement en rappelant que la terrasse servant souvent d'assise à la maison forte excédait rarement 3 m. Par ailleurs, ces structures sont souvent attribuées au XIII^e s. comme résidence des petits vassaux (Kernévez 1997, p. 25). La réalité est bien plus complexe et la diversité des formes est conséquente. Néanmoins, la distinction par un critère morphologique est nécessaire pour réaliser des inventaires et établir des cadres de réflexion. J.-M. Pesez souligne la difficulté de définition, d'établissement de critères distinctifs sur ces ouvrages mais s'accorde à dire que dans une grande partie des cas rencontrés, la maison forte est fréquemment établie sur une terrasse de plan quadrangulaire peu élevée entourée d'un fossé (Pesez 1986, p. 334-335).

L'ouvrage connu à Kernault s'apparente donc aux vestiges d'une maison forte. Cependant, seules des investigations poussées permettraient de dater cet aménagement et de comprendre sa relation avec le manoir.

2.4.5. Indéterminé

Les prospections aériennes ont révélées de nombreuses traces d'occupation caractérisées par des systèmes d'enclos fossoyés, sans qu'aucun élément de datation ne permette de les rattacher à une période définie : au total douze entités archéologiques indéterminées ont été identifiées à Mellac. Enfin, une stèle funéraire (EA 29 147 0020) n'est attribuée à aucune période.

On constate que l'occupation du territoire de Mellac est ancienne et dense, notamment à la protohistoire.



cl. 1 : Vue panoramique de l'EA 29 147 0014 au nord du manoir, vers le sud © L. Clouet - CDA29



cl. 2 : Vue panoramique de l'EA 29 147 0014 au nord du manoir, vers l'ouest © L. Clouet - CDA29

De nombreux vestiges y ont été repérés. A proximité directe du manoir, on note essentiellement la

présence de stèles de l'âge du Fer et d'une potentielle maison forte au nord.

2.5. CADRE HISTORIOGRAPHIQUE

Les recherches sur l'histoire du manoir ont été amorcées suite à l'achat du domaine de Kernault par le Conseil Général du Finistère en 1990. Le lieu, alors géré et animé par l'Association du Manoir de Kernault, a accueilli le Centre de recherche et de documentation sur la littérature de l'Ouest européen, développé par un laboratoire du C.N.R.S. En parallèle, deux fonds d'archives ont été remis au manoir par les anciens héritiers : le fonds Poulpiquet en 1990 et le fonds Vergier de Kerhorlay en 1991, actuellement conservés aux Archives Départementales du Finistère. Ces évènements ont permis le lancement des recherches autour du manoir et de son histoire. En effet, dès le début des années mille-neuf cent quatre-vingt-dix, les archives du manoir ont été inventoriées par des étudiants (Pla et Le Rest 1991, Wanner 1993). Dans le même temps, en 1993, l'Inventaire Général du Patrimoine recense l'ensemble du bâtiment et son domaine (29 ha aujourd'hui), dont une partie est classée Monument Historique en 1991. Une monographie conséquente, faisant état de référence pour l'ensemble des publications qui ont suivi concernant l'histoire du manoir, est réalisée en 1995 par Jacqueline Le Calvé, après dépouillement des archives. Le travail, intitulé *Kernault, la mémoire*

d'un lieu. L'évolution du rôle du manoir dans le milieu rural 15^e-20^e siècles (Le Calvé 1995a), n'est pas publié. Les données apparaissent synthétisées dans divers articles (Le Calvé 1995b).

De 1992 à 1998, Kernault fait peau neuve grâce à une importante campagne de restauration. Le domaine, géré depuis 2006 par l'EPCC Chemin du Patrimoine en Finistère, fait l'objet d'un nouveau projet dont l'aménagement paysager est au cœur. Dans ce contexte, le premier diagnostic archéologique est réalisé dans le clos et sera accompagné d'un suivi de travaux.

Il est intéressant de constater l'intérêt porté sur les extérieurs d'un manoir, en particulier l'espace clos, le jardin privé, généralement assez mal connus. La notion de domaine est bien présente lorsque l'on parle de manoir, comme le soulignent C. Mignot et M. Chatenet dans l'ouvrage *Le manoir en Bretagne : 1380-1600* (Mignot et Chatenet 1993), « le terme manoir souligne la continuité entre le château et le manoir au sens moderne [...], il marque le lien entre la demeure et le domaine [...] ». *A contrario*, la question du jardin apparaît peu ou prou dans les publications portant sur les manoirs. Le diagnostic archéologique est donc l'occasion d'enrichir nos connaissances sur l'histoire du lieu.

2.6. RAPPEL HISTORIQUE DU MANOIR

A la fin du XIV^e s., les manoirs fleurissent en Bretagne suite à la guerre de Succession. Dans la

châtellenie de Quimperlé, soixante-deux manoirs sont bâtis entre 1440 et 1499 dont au moins cinq

à Mellac (Le Calvé 1995a, p. 6). Un demi-siècle plus tard, une dizaine sont attestés sur la commune (Douard 2002). Seul celui de Kernault a perduré jusqu'à aujourd'hui.

Dès la première moitié du XV^e s., les terres de Kernault sont détenues par Yvon de Lescoët qui obtient des lettres de noblesse en 1464 avant d'être fait premier seigneur de Kernault en 1470 (Postic 1994). La construction du logis (**cl. 3**) date vraisemblablement de cette deuxième moitié du XV^e s.

Au XVI^e s., alors que le domaine est la propriété de la famille Le Beuff, plusieurs aménagements sont réalisés : la chapelle, la maison du four et les communs est comme il est souligné par l'Inventaire général du Patrimoine (Douard 2000).

Au XVII^e s., la famille Le Veyer propriétaire du domaine entreprend de nombreuses constructions. L'espace intérieur du logis est amélioré en 1627, et dans la première moitié du XVII^e s., le grenier, avec façade sur cour en pans de bois et corps de passage est construit (**cl. 4**). Cet élément architectural, très rare en Bretagne probablement du fait de leur mauvaise conservation, témoigne de l'intense production céréalière de la seigneurie à cette époque (Digou et Le Gal 2008). La vocation agricole du domaine est clairement affirmée à cette période.

Au milieu du XVIII^e s., la famille Du Vergier de Kerhorlay souhaite améliorer le confort du manoir. Un projet d'aménagement est alors proposé par l'architecte Antoine Le Forestier en 1749. Les fragments d'un plan de jardin à la française ont été retrouvés dans les archives du manoir, probablement en lien avec le projet proposé par l'architecte. Les transformations planifiées ne seront que très partiellement réalisées : agrandissement des baies, percement d'un passage entre l'entrée et l'office, mise en place de lambris de la grande salle et cloisonnements à l'étage.

Après avoir servi de refuge de contre-révolutionnaires à la fin du XVIII^e s., le manoir fait office de « ferme expérimentale » au cours du XIX^e s. Son propriétaire teste de nouvelles techniques agricoles dans son potager (Postic 1993) et reboise une partie du domaine. Les murs et grilles de l'entrée du clos sont installés à cette période, et la partie nord du logis est remaniée à la fin du XIX^e s. Plusieurs bâtiments sont également ajoutés : la longère et la partie ouest des communs.

Au cours du XX^e s., le domaine reste dans la famille Poulpiquet de Brescanvel (par mariage avec Du Vergier). Le bûcher est édifié et quelques modifications ont lieu sur le logis. Les lucarnes du grenier sont transférées sur le logis.



cl. 3 : Vue du logis © L. Clouet - CDA29



cl. 4 : Vue du grenier à pans de bois © L. Clouet - CDA29

3. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

L'ouverture des quatorze tranchées a révélé cent-quinze structures archéologiques (**fig. 5**). Des caractéristiques communes entre certaines d'entre elles, des orientations de fossés et des recoupements stratigraphiques ont permis d'identifier au moins quatre phases d'occupations différentes (**fig. 6**). La contemporanéité des structures au sein de chaque phase n'est pas nécessairement avérée mais des fourchettes chronologiques ont pu être mises en

évidence grâce à la présence de quelques poteries dans les comblements de structures. Un certain nombre de traces d'occupation n'a pas pu être raccordé au phasage par manque d'éléments chronologiques ou de caractéristiques particulières. Précisons également que les relevés planimétriques du XIX^e s. ne présentent aucun aménagement spécifique dans la cour et le jardin clos du manoir (**fig. 7**).

3.1. PHASE I : UNE OCCUPATION DU SECOND ÂGE DU FER ?

Les traces d'une occupation primitive ont été repérées dans les tranchées TR 03, TR 04 et TR 07. Une trame orthogonale orientée nord-sud/est-ouest apparaît nettement et s'avère désaxée d'environ 45° du parcellaire actuel (**fig. 8**).

3.1.1. Un enclos fossoyé

Les fossés d'enclos

La trame est constituée d'un ensemble s'apparentant à un enclos quadrangulaire dont deux côtés ont été partiellement exhumés (**cl. 5**). Le fossé F 03.13 forme le côté nord de l'enclos présumé et a été perçu sur une longueur de 8 m. Le côté ouest est formé par le fossé F 04.01. Ce dernier s'interrompt nettement au sud. La structure F 04.13 mise au jour en limite de tranchée et orientée selon le même alignement que F 04.01 peut potentiellement correspondre à la continuité du côté ouest de l'enclos. De l'extrémité de F 04.01 à l'angle formé avec F 03.13, le côté ouest de l'enclos atteint une longueur minimale de 25 m.

Outre la clarté des orientations des fossés F 04.01 et F 03.13 permettant de les attribuer à un même ensemble, les sondages – deux mécaniques dans F 04.01 (**cl. 6, cl. 7**) et un manuel dans F 03.13 (**cl. 8**) - opérés dans ces deux structures ne laissent aucun doute quant à leur unité. En effet, les profils et les comblements s'avèrent sensiblement proches (**fig. 9**). F 04.01 et F 03.13 présentent tous deux un profil en « V ». La largeur à l'ouverture est comprise entre 0,9 m et 1,1 m pour une profondeur moyenne conservée de 0,93 m. Avant de réaliser le prolongement de TR 03 dans la continuité de F 03.13, la berme a été nettoyée dans le but de voir si le creusement du fossé s'observait plus haut que la surface de décapage. La vision légèrement tronquée du fait que la berme ne soit pas tout à fait perpendiculaire au fossé, a néanmoins permis de constater que le fossé était conservé sur une trentaine de centimètres plus haut (en pointillés sur le relevé en coupe). La partie supérieure du creusement de F 03.13 présente un bord sud nettement plus évasé que le bord nord.

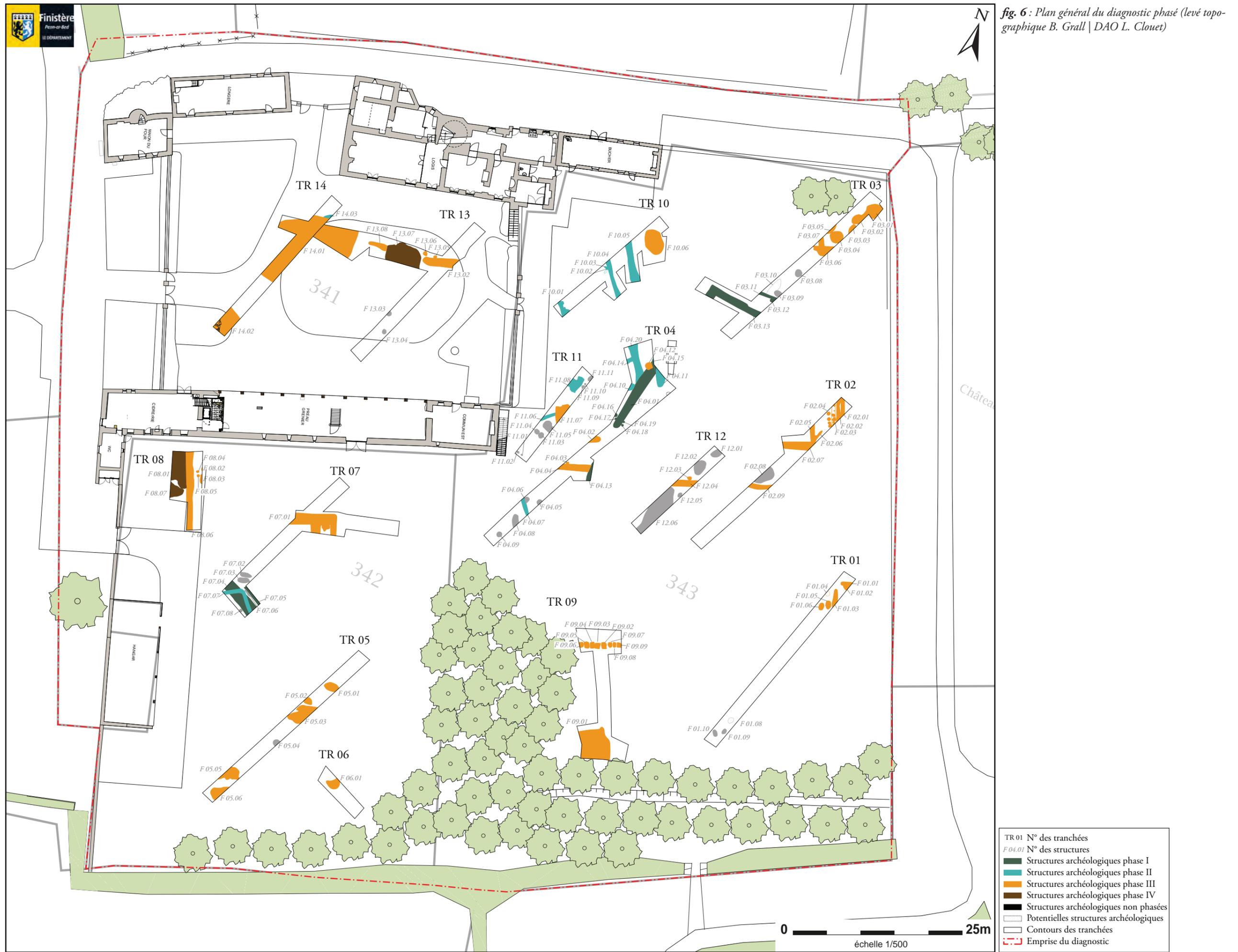
On observe différentes dynamiques de comblement



fig. 7 : Localisation du diagnostic sur un extrait du cadastre de 1825 et carte de l'état major de 1820-1866 (© <http://mnesys-portail.archives-finistere.fr> | © www.geoportail.gouv.fr | DAO L. Clouet)

fig. 5 : Plan général du diagnostic (levé topographique B. Grall | DAO L. Clouet)





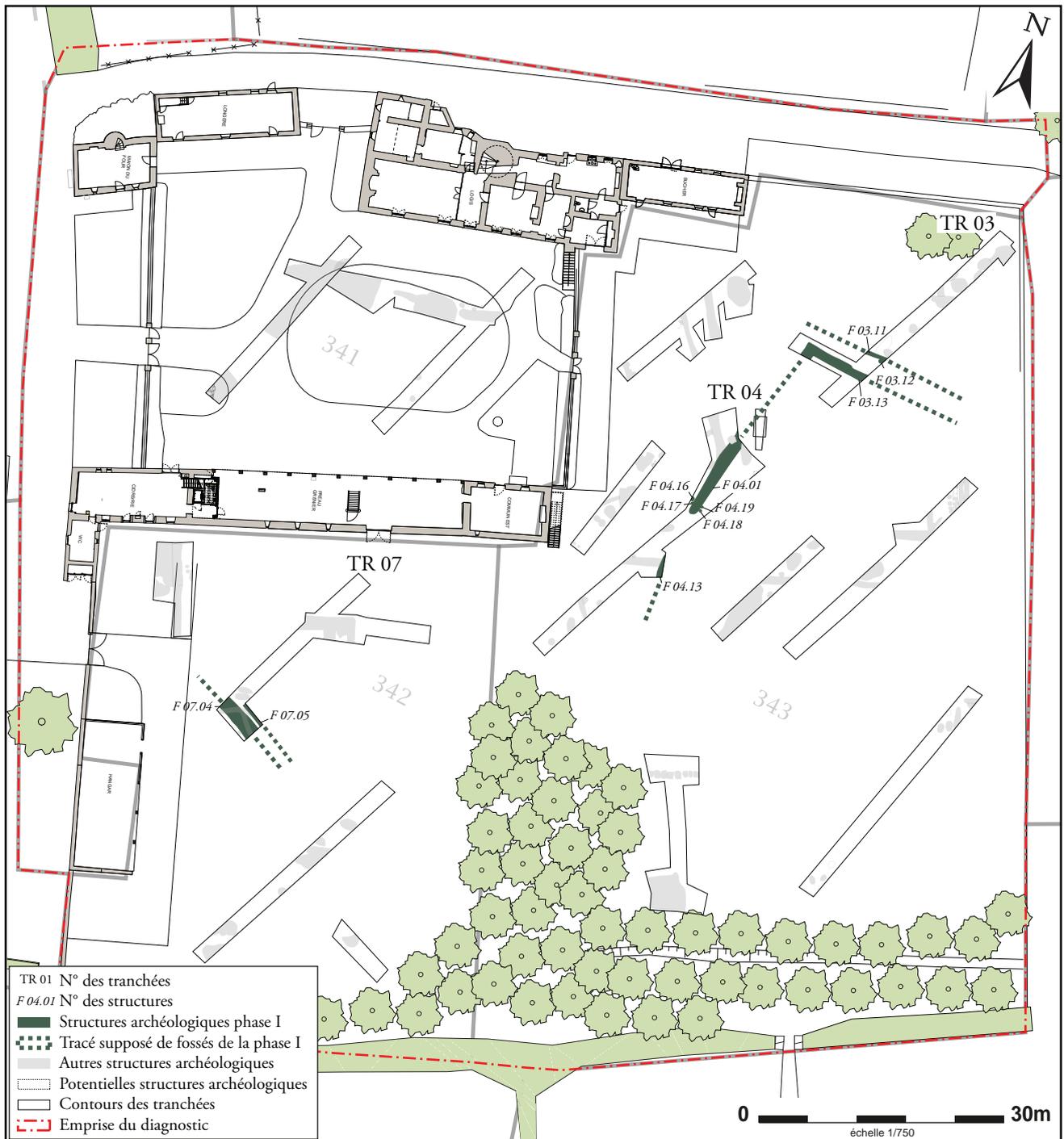


fig. 8 : Plan de la phase I (DAO L. Clouet)

à l'œuvre dans les trois coupes réalisées, avec néanmoins des aspects comparables. Dans le sondage 1 de F 04.01 et le sondage de F 03.13, le comblement du fossé s'opère en deux temps. L'unité stratigraphique inférieure se compose d'une couche sableuse brun à ocre peu épaisse. La coupe du sondage 1 de F 04.01 révèle un mouvement de dépôt de cette couche d'est en ouest, soit une sédimentation provenant de l'intérieur de l'enclos vers le fond du

fossé, contrairement à F 03.13. La dynamique de comblement observée dans la coupe de ce dernier est nettement moins marquée, mais la sédimentation semble davantage provenir du nord, c'est-à-dire de l'extérieur du fossé. Un second comblement, massif, vient colmater le fossé. Il se compose d'un limon brun foncé mêlé à de fréquents blocs de granite. Dans F 04.01, certains blocs semblent avoir brûlés. On note également la présence de quelques

charbons millimétriques ayant fait l'objet d'un échantillonnage dans l'optique d'une datation par radiocarbone. La disposition des blocs marque une inclinaison importante d'est en ouest - de la même façon que son comblement primitif - indiquant un dépôt du sédiment provenant de l'intérieur de l'enclos. Dans F 03.13, l'inclinaison des blocs est, encore une fois, nettement moins marquée mais semble plutôt suivre un mouvement du nord au sud indiquant un comblement provenant de la partie extérieure de l'enclos.

Le sondage 2 réalisé dans F 04.01 (**fig. 10**) nuance légèrement le rythme de comblement binaire. La couche sédimentaire primitive est identique à celle retrouvée dans les coupes du sondage 1 de F 04.01 et de F 03.13, c'est-à-dire un sable plus ou moins argileux tapissant le fond du creusement. Le second comblement massif identifié dans les deux autres sondages décrits précédemment est,

dans le sondage 2 de F 04.01, distingué en trois unités stratigraphiques : US 4016, US 4017 et US 4018. Toutes trois se composent d'un limon brun, plus argileux dans le fond (US 4016) mêlé à de rares poches de sable jaune et quelques cailloux de tailles centimétriques. La différenciation se fait principalement par des nuances dans la colorimétrie des couches.

Au vu de ces éléments, le comblement primitif de l'enclos paraît être lié à son fonctionnement, à l'érosion de ses parois, voire à un léger colluvionnement d'un éventuel talus ou d'une plateforme interne à l'enclos, du moins pour ce qui a été observé dans la coupe de F 04.01. Le second comblement reflète un colmatage rapide par une intervention anthropique, nuancé toutefois par le sondage de F 04.01 où l'action de comblement anthropique se distingue par trois unités stratigraphiques. Le mouvement sédimentaire inverse observé dans F 03.13 (de



cl. 5 : Vue de l'extension de la tranchée TR 04 © L. Clouet - CDA29



cl. 6 : Vue de la coupe de F 04.01, sondage 1 © L. Clouet - CDA29



cl. 7 : Vue de la coupe de F 04.01 et F 04.20, sondage 2 © L. Clouet - CDA29



cl. 8 : Vue de la coupe de F 03.13 © L. Clouet - CDA29

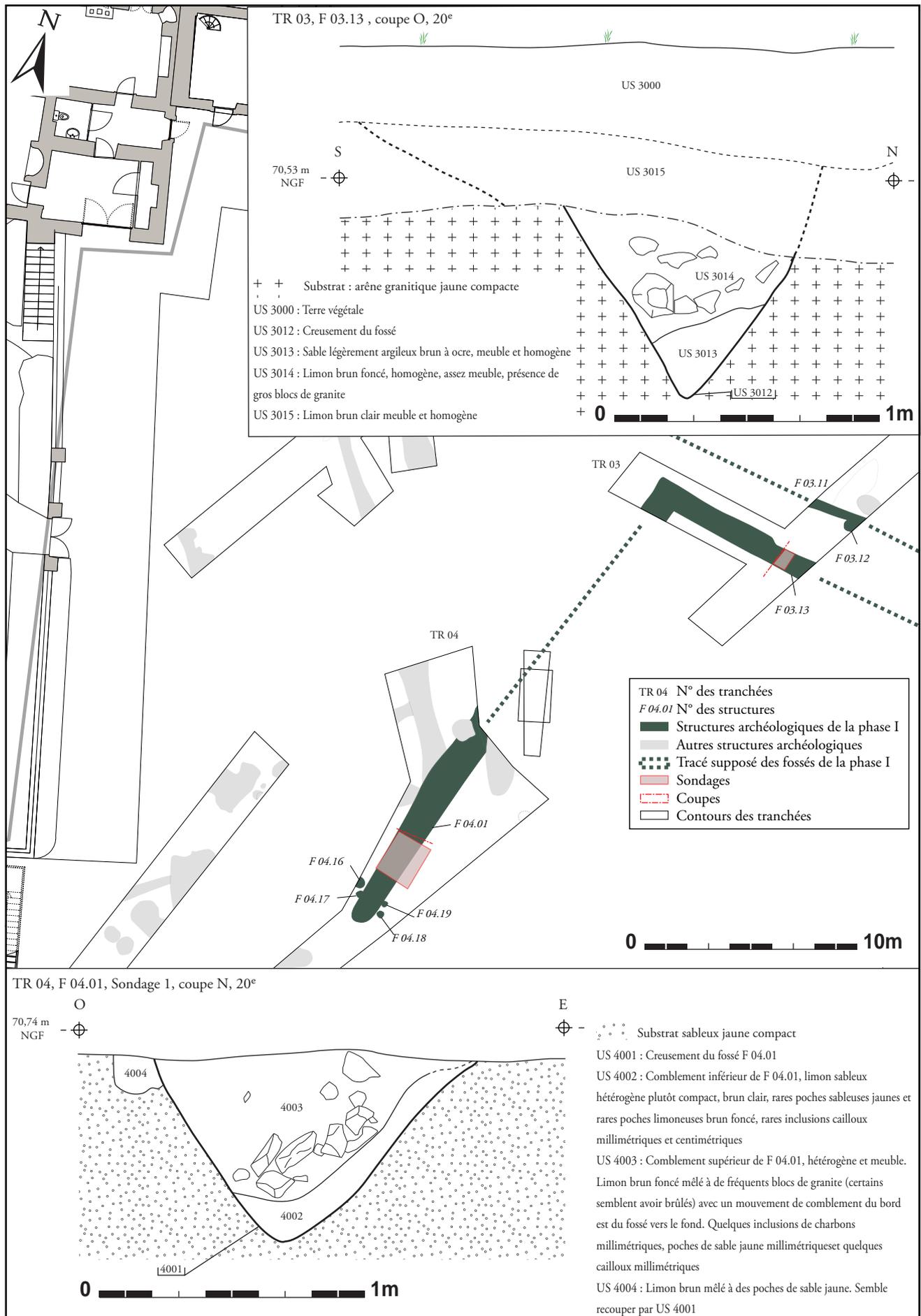


fig. 9 : Relevés des coupes de F 03.03 et F 04.01 sondage 1 (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)

l'extérieur vers l'intérieur de l'enclos) peut trouver une explication par un profil au bord sud très évasé, limitant alors l'effet de colluvionnement sud-nord, et par la présence d'un aménagement différent au nord.

En effet, la tranchée TR 03 a révélé un fossé parallèle à F 03.13, situé à environ 2,3 m au nord : F 03.11.

Ce fossé présente une largeur à l'ouverture de 0,5 m, nettement inférieure à celle de F 03.13. Leur fonctionnement est probablement contemporain. On peut penser qu'il s'agit d'un système de double-fossé avec talus central d'une largeur d'environ 2 m dont l'érosion expliquerait le comblement de F 03.13 précédemment décrit.

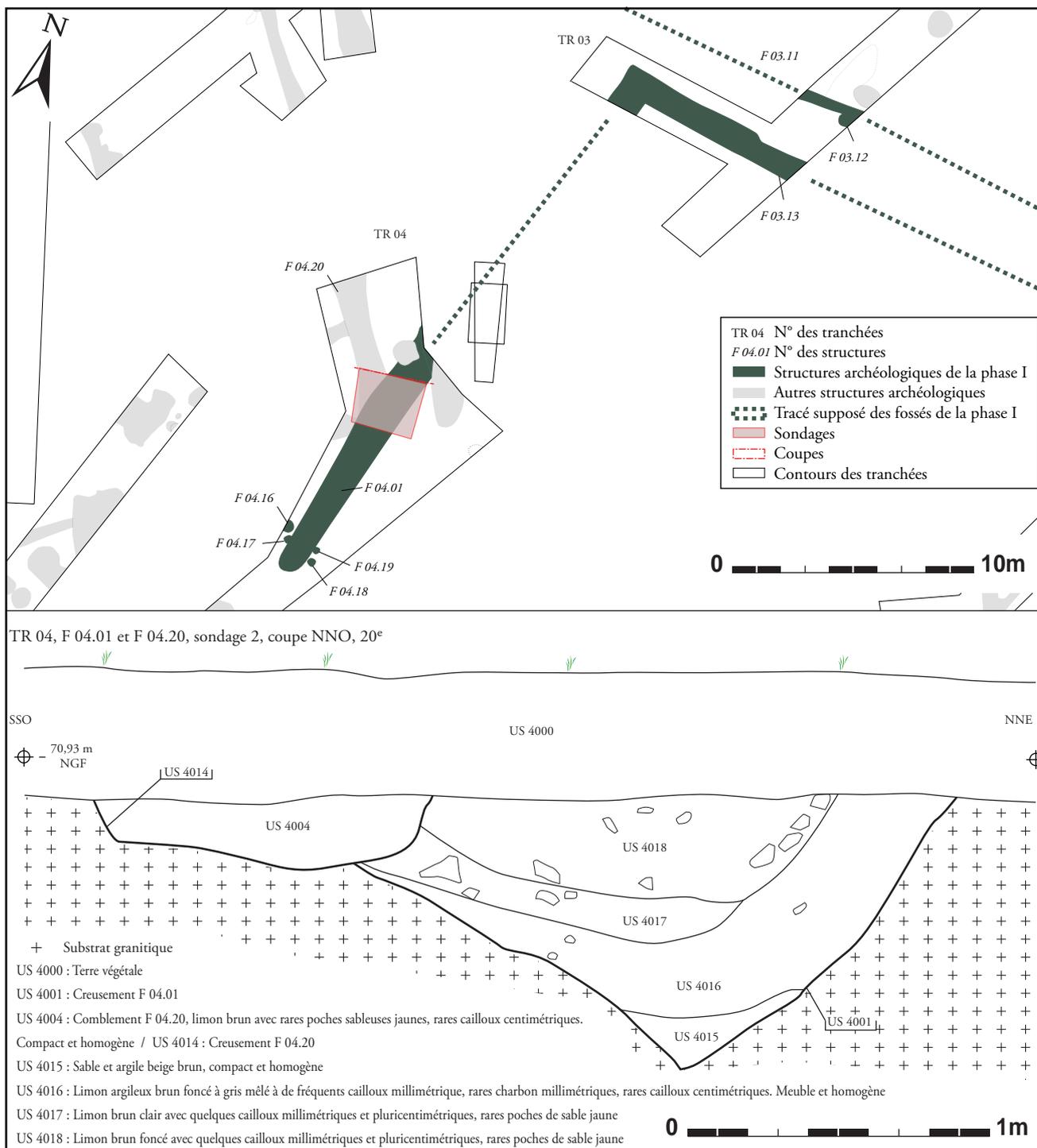


fig. 10 : Relevé de la coupe à l'interesection de F 04.20 et F 04.01 sondage 2 (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)

Les trous de poteaux

Quatre structures circulaires ont été mises au jour de part et d'autre de l'extrémité sud du fossé F 04.01. Aucune d'entre elles n'a été sondée mais elles s'apparentent à des trous d'ancrage de poteaux dont les diamètres sont compris entre 0,3 m et 0,53 m. Les deux structures F 04.16 et F 04.17 sont placées à l'ouest du fossé et font face aux deux autres trous de poteaux F 04.18 et F 04.19 situés à l'est. D'après l'organisation de ces trous de poteaux et l'interruption du fossé F 04.01, il peut s'agir d'un système d'aménagement d'entrée d'enclos.

Une petite fosse, ou un trou de poteau, a été identifiée accolée à F 03.11, dans TR 03. En limite de berme, ses dimensions ne sont pas connues. F 03.12 a été attribué à la phase I d'occupation du fait de sa proximité directe avec le fossé, mais sans certitude.

3.1.2. Les vestiges d'un parcellaire associé ?

D'autres vestiges assez ténus observés dans TR 07 ont pu potentiellement être associés à la phase I. Il s'agit de deux probables fossés parallèles et espacés d'à peine 0,4 m, F 07.04 et F 07.05 (**cl. 9**). Ils sont orientés est-ouest, trame similaire à celle de l'enclos. En outre, F 07.04 est recoupé par le fossé F 07.07, ce dernier ayant été rattaché à la phase II (*cf. infra*). F 07.04 a été sondé mécaniquement.



cl. 9 : Vue de la coupe de F 07.04 et F 07.07 © R. Pérennec - CDA29

Large d'1,6 m, son profil en cuvette n'apparaît que sur 0,24 m de profondeur. Le fond de la structure est très irrégulier. Il semble avoir été perturbé par la présence de racines ou l'infiltration d'eau. Le comblement meuble se compose de limon brun et jaune (fig.). Le second fossé, F 07.05, n'a pu être observé que dans un second temps, au moment de l'élargissement de la tranchée. Bien qu'il n'ait pas été entièrement décapé, une observation en coupe a été faite dans la berme de la tranchée TR 07. On constate que F 07.05, large de 0,7 m conserve une profondeur de 0,12 m. Le creusement au profil en cuvette est comblé par un limon brun meuble et homogène mêlé à de rares cailloux.

Les éléments pour interpréter ces vestiges sont lacunaires. Plusieurs arguments nous permettent de rattacher ses structures à la phase I (*cf. supra*) sans pour autant confirmer la contemporanéité de l'enclos fossoyé précédemment décrit avec F 07.04 et F 07.05. D'après leurs caractéristiques morphologiques, nous pouvons suggérer l'idée qu'il s'agit de vestiges d'une haie (F 07.04) associée à un petit fossé bordier (F 07.05). Leurs tracés n'ayant pas été perçus dans la tranchée TR 05, l'hypothèse d'un parcellaire lié à l'enclos semble limitée. Cependant, leurs creusements, dont l'impact dans le substrat est assez faible, n'ont peut-être pas été perçus dans la tranchée TR 05 au cours du décapage.

3.1.3. Le mobilier céramique (Identification Yoann Dieu, Ronan Pérennec, Anne-Françoise Chérel)

Le peu de mobilier, uniquement céramique, relatif à cette phase est issu de l'US 4003 du fossé F 04.01. Cette US correspond au comblement anthropique qui vient colmater le fossé. La couche a livré un lot de tessons, CE 09, totalisant un poids de 207 g. Il s'agit d'un fond plat, épais, à pâte noire grossière (**cl. 10**). La surface interne est de couleur rouge, la surface externe présente une fine couche brune.

Ce fragment de fond a été interprété comme étant une partie de galetière. Cette forme est connue dès la toute fin du XII^e s. ou le début du XIII^e s. et a perduré dans le temps. Il n'est donc pas possible de la dater précisément.

Le second lot piégé dans l'US 4003, CE 10, correspond à un fragment d'un bord de pot à lèvres éversées pesant 13 g, caractérisé par une cannelure labiale interne large (fig. 11). La pâte, assez fine, est de couleur brun foncé à noir. La datation de cet élément, initialement envisagé du haut Moyen-Age avec peu de certitude par les médiévistes, a été reprise suite aux résultats de la datation radiocarbone (cf. *infra*). Le fragment de bord a ainsi été soumis à l'avis d'Anne-Françoise Chérel, confirmant la datation du pot de la fin de La Tène ancienne ou du début de La Tène moyenne (IV^e-III^e s. avant notre ère).

Les éléments datant sont issus d'une couche relative

au colmatage de l'occupation de la phase I, et non de son occupation. On y retrouve à la fois de la céramique, certes non datée précisément, mais connue dès la fin du XII^e s.-début du XIII^e s., et une poterie attribuée au second âge du Fer. Le remblaiement du fossé date donc au plus tôt de la fin du XII^e s., période à laquelle les galetières apparaissent, à moins qu'il ne s'agisse d'un élément intrusif. La présence du bord protohistorique peut s'expliquer par le remaniement des terres liées à l'occupation de la phase I au moment du rebouchage du fossé.

Un échantillon de charbon provenant de cette même unité stratigraphique a été daté par radiocarbone. Les résultats placent la datation du charbon à 70,5% de probabilité à 323-205 avant notre ère et à 24,9% de probabilité à 390-345 avant notre ère. Ces résultats coïncident avec le bord CE 10 et permettent de suggérer une datation de l'occupation de la phase I au second âge du Fer, et plus précisément à la fin de La Tène ancienne ou au début de La Tène moyenne.

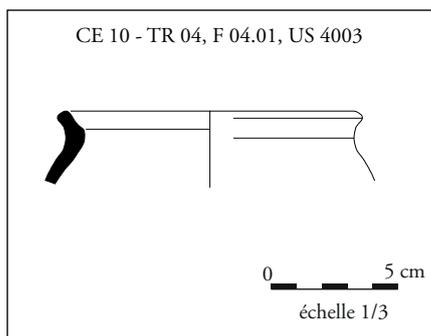
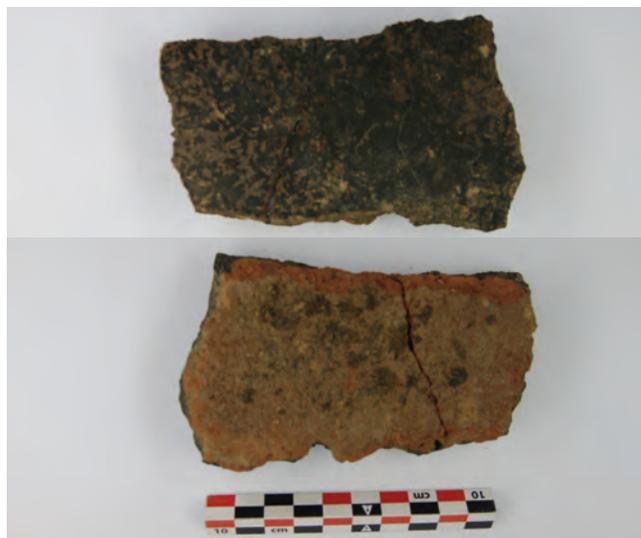


fig. 11 : Mobilier céramique de la phase I (DAO L. Clouet)



cl. 10 : CE 09, face interne et face externe - © L. Clouet - CDA29

3.1.4. Synthèse de la phase I et éléments de comparaison

Au vu des vestiges exhumés et de l'analyse des comblements des fossés, la phase I est caractérisée par un enclos fossoyé quadrangulaire dont une entrée a partiellement été observée. Aucun aménagement interne n'a pu être identifié. Le fossé d'enclos du côté nord est doublé d'un plus petit fossé avec un probable talus central. Ce type d'aménagement n'a pas été observé pour le côté ouest. Le comblement du fossé d'enclos peut laisser penser qu'un talus ou une plate-forme existait dans l'espace interne de l'enclos. L'absence de colluvionnement de ces terres dans le fossé nord ne va pas nécessairement à l'encontre de cette hypothèse, et peut s'expliquer par la présence du bord sud de F 03.13 très évasé. Le mobilier retrouvé dans le fossé d'enclos pourrait attester d'une occupation de la fin de La Tène ancienne ou du début de La Tène moyenne. Certes, cette datation est à prendre avec

beaucoup de précaution au vu de la présence d'un fragment de galetière. Toutefois, il est tout à fait envisageable que la présence de ce fragment médiéval soit liée au fait qu'un fossé de la phase II (F 10.04) recoupe F 04.01, un sondage mécanique ayant été réalisé à la jonction des deux fossés. De rares traces exhumées dans TR 07 sont également associées à cette première phase d'occupation, interprétée avec beaucoup de précautions, comme d'éventuels vestiges de parcellaire. Plusieurs sites en Bretagne aux caractéristiques semblables ont été fouillés. La fouille préventive menée à Quesoy (Côtes-d'Armor) en 2003 sous la responsabilité d'Eddy Roy (Roy 2003) a permis de mettre au jour un petit habitat enclos par un système fossoyé. L'angle formé par le côté nord et le côté ouest de l'enclos suggère un plan quadrangulaire, même si l'ensemble se trouvait en limite d'emprise de la fouille. La vocation agricole de cet habitat daté de la fin de La Tène finale-début de La Tène moyenne est

suggérée. On peut également évoquer l'occupation de Plouedern, Leslouc'h dans le Finistère dont la fouille, dirigée par Stéphane Blanchet en 2013 (Blanchet 2013) a permis entre autre de mettre au jour un enclos quadrangulaire du second âge du Fer. La date de la mise en place des structures est mal définie, mais le site est occupé au cours de La Tène Finale, et abandonné à la transition avec l'Antiquité. La vocation de cette occupation est également mal cernée mais compte tenu de la faible densité des vestiges internes, l'auteur suggère qu'il puisse s'agir d'enclos à bestiaux ou d'une parcelle, voire d'un habitat modeste.

En l'état actuel des connaissances, il est impossible d'affirmer la vocation et le statut de ce site dont plusieurs indices suggèrent une occupation probablement au cours du second âge du Fer. Néanmoins, ces caractéristiques semblables à d'autres sites de cette période, confirment une implantation ancienne sur les terres de Kernault.

3.2. PHASE II : UNE OCCUPATION ENTRE LA FIN DU XII^E S. ET LE XV^E S.

3.2.1. L'organisation spatiale

La trame de la phase I est abandonnée au profit d'une nouvelle trame. En effet, on observe un ensemble de structures fossoyées organisées selon un plan orthonormé et désaxées par rapport aux aménagements manoriaux et aux structures de la phase I (**fig. 12**). Le réseau fossoyé de la phase II se développe à environ 50° de l'axe de la trame de la phase I et apparaît ainsi nord-ouest/sud-est/ nord-est/sud-ouest. La relation stratigraphique entre F 04.20 et F 04.01 observée dans le sondage 2 de F 04.01 (**fig. 10**) est le seul élément chronologique permettant de situer la mise en place de cette trame dans une fourchette de temps comprise entre la fin du XII^e s. ou au début du XIII^e s. au plus tôt, et la construction du manoir au XV^e s.

3.2.2. Les fossés

Deux fossés parallèles apparaissent sous 0,3 à 0,4 m de terre végétale dans la tranchée TR 10. F 10.04 et F 10.05 semblent se poursuivre dans la tranchée TR 04, correspondant respectivement à F 04.20 et F 04.11. Les deux fossés, espacés d'environ 2,5 m sont orientés nord-ouest/sud-est. F 10.04 et F 10.05 ont tous deux fait l'objet de sondages mécaniques (**fig. 13**). F 10.04 (**cl. 11**) présente une largeur à l'ouverture de 0,6 m. Son creusement offre un profil en « V » à fond plat observé sur 0,34 m de profondeur. L'unique comblement de la structure se compose d'un limon argileux brun clair, meuble et homogène. Les dimensions du fossé F 10.05 (**cl. 12**) sont légèrement plus importantes puisque la largeur supérieure du creusement est de 0,9 m à la surface du décapage. Le profil de la structure apparaît en cuvette,

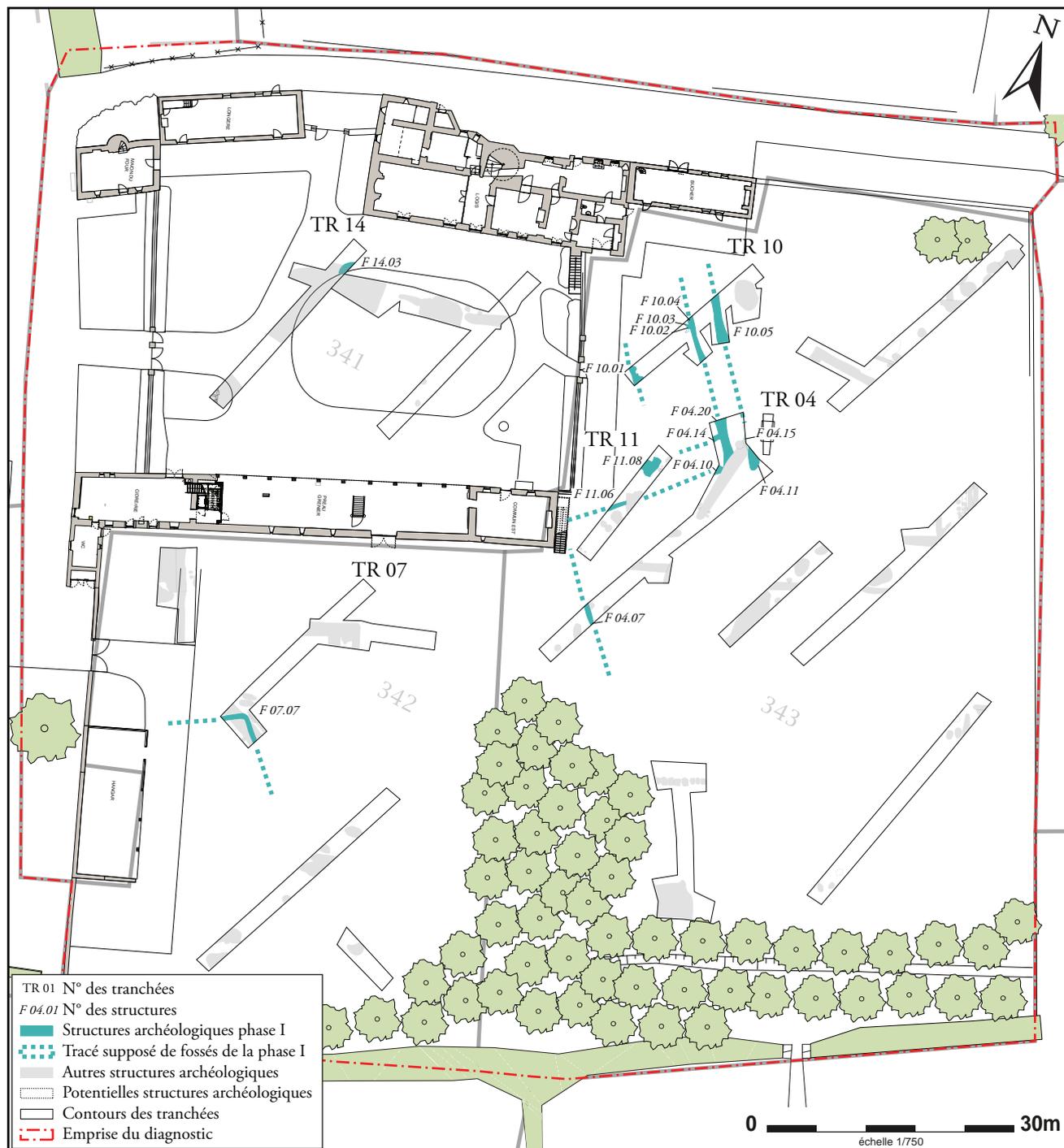


fig. 12 : Plan de la phase II (DAO L. Clouet)

avec un fond plat. Le comblement de F 10.05 est semblable à celui de F 10.04. Il se compose d'un limon légèrement argileux brun, meuble et homogène. D'autres structures linéaires adoptent la même orientation que les deux fossés précédemment décrits. F 10.01, également exhumé dans la tranchée TR 10 pourrait s'apparenter à un fossé ou à des vestiges de haies. Ces limites sont apparues très irrégulières en surface.

La largeur maximale de cette structure est d'1,1 m. Il est possible qu'elle se poursuive dans la tranchée TR 11 à travers F 11.08. Malgré un nettoyage manuel fin, la lecture des traces laissées par F 11.08 n'a pas été aisée. Les résultats offrent des contours très irréguliers dont la largeur maximale est de 2,5 m. D'après la forme en plan, la structure n'ayant pas été sondée, F 11.08 pourrait correspondre à un chablis (cl. 14). Cette

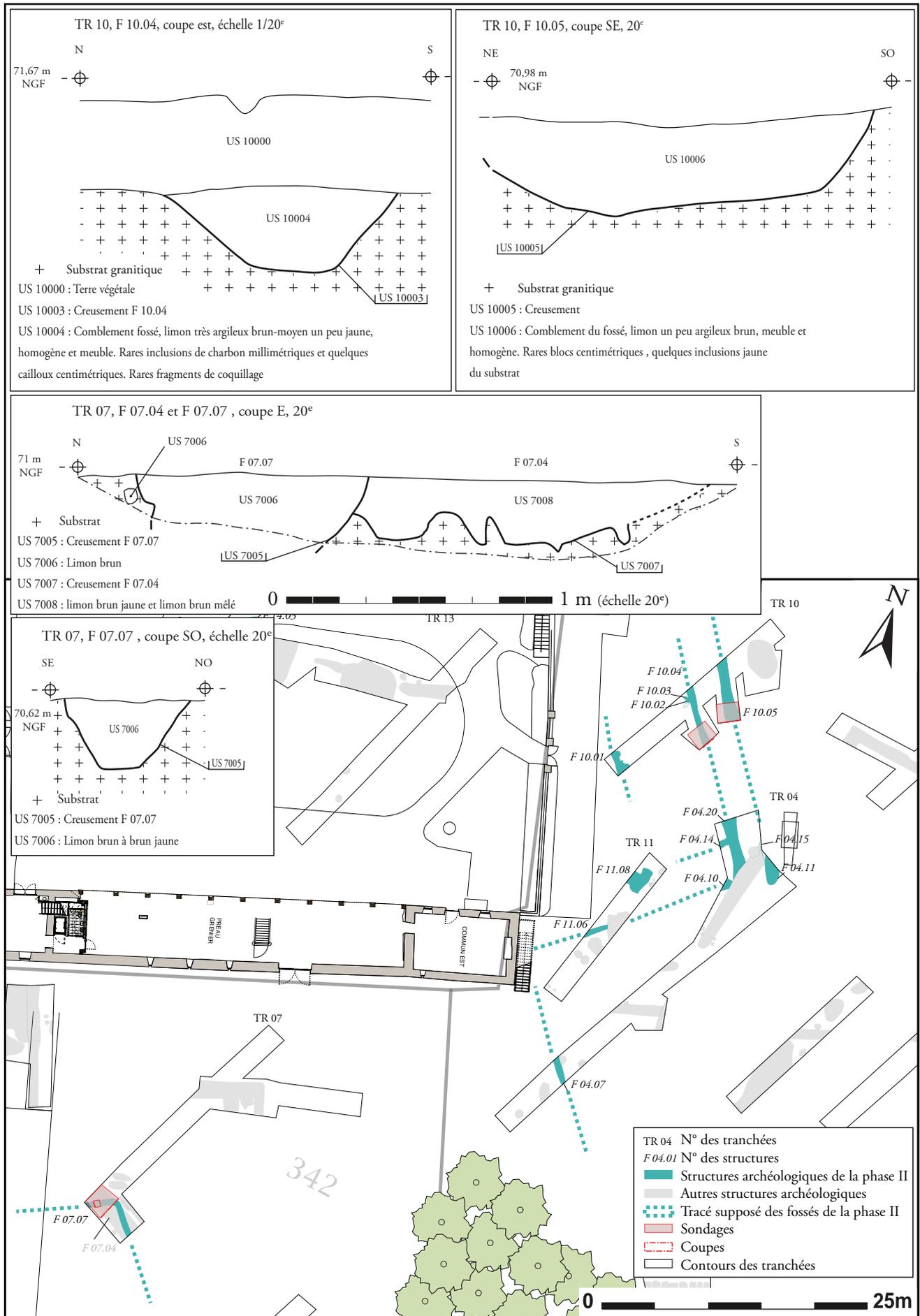


fig. 13 : Relevés des coupes des fossés de la phase II (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)

interprétation serait par ailleurs cohérente s'il s'agit de la continuité de F 10.01 interprété comme une potentielle haie.

Cette trame se complète par d'autres petites structures fossoyées : F 04.07, F 04.10, F 04.14, et F 11.06. Celles-ci n'ont pas fait l'objet de sondage. Les largeurs de ces fossés, ou potentiels fossés, sont comprises entre 0,4 m et 1,1 m.

Au moment de la réalisation d'un sondage mécanique dans le fossé F 07.04, un petit fossé formant un angle

droit a été mis au jour, F 07.07, impactant le substrat plus profondément que F 07.04 (**cl. 13**). Malgré des comblements proches, ce qui ne permettait pas de distinguer les fossés avant un décapage plus en profondeur, le sondage mécanique réalisé dans F 07.04 a permis d'observer la relation stratigraphique entre F 07.04 et F 07.07. Il s'est avéré que F 07.04 était postérieur à F 07.07. Le sondage mécanique se trouvant légèrement de biais dans F 07.07, un sondage manuel a également été réalisé afin d'obtenir un profil plus juste du fossé malgré un décapage entamant d'une vingtaine de centimètre le niveau d'apparition initial du fossé. Aussi, nous pouvons dire que la largeur à l'ouverture s'approche des 0,8 m d'après les observations réalisées dans la coupe du sondage mécanique. Le sondage manuel révèle quant à lui un profil en « V » à fond plat observé sur 0,26 m de profondeur (**fig. 13**). Il faut ajouter à cela les 0,23 m décapés mécaniquement pour s'approcher de la profondeur réelle conservée, soit 0,49 m. Un limon brun à jaune vient combler ce fossé.



cl. 11 : Vue de la coupe de F 10.04 - © A. Kergourlay - CDA29



cl. 12 : Vue de la coupe de F 10.05 - © A. Kergourlay - CDA29



cl. 13 : Vue de la coupe de F 07.07 - © R. Pérennec - CDA29



cl. 14 : Vue de TR 11 après décapage, F 11.08 au premier plan - © L. Clouet - CDA29

3.2.3. Les trous de poteaux

Deux traces de trous de poteaux, dont l'une relativement incertaine, sont accolées au fossé F 10.04 et pourraient potentiellement être associées à ce dernier. Il s'agit des structures F 10.02 et F 10.03 dont les diamètres respectifs sont de 0,25 m et de 0,4 m. Aucune des deux structures n'a été sondée.

3.2.4. Une fosse

Une seule fosse pourrait être attribuée à cette phase II. Dans la cour du manoir, l'ouverture de la tranchée TR 14 a dévoilé une structure circulaire, ou semi-circulaire puisqu'elle se situe en limite de tranchée, antérieure aux aménagements de la cour du manoir (cl. 15). Les niveaux qui la scellent datent a priori des XVI-XVII^e s (cf. *infra*). Ces dimensions ne sont pas connues du fait qu'elle n'ait pas été dégagée intégralement. La fosse apparaît partiellement dans la coupe de la berme est de la tranchée TR 04

(fig. 14). On observe que le creusement de la fosse, l'US 14008 est comblée par des niveaux probablement de remblais de nivellement, les US 14003, 14004 et 14005 (fig. 18).

Il n'est pas possible de proposer des pistes d'interprétation quant à la fonction de cette structure. Elle atteste, au même titre que les structures décrites précédemment, d'une occupation antérieure au XVI^e s. D'après l'observation de la coupe est de la berme de la tranchée TR 14, on constate également que la fosse devait certainement être ouverte au



cl. 15 : Vue générale de F 14.03 - © R. Pérennec - CDA29

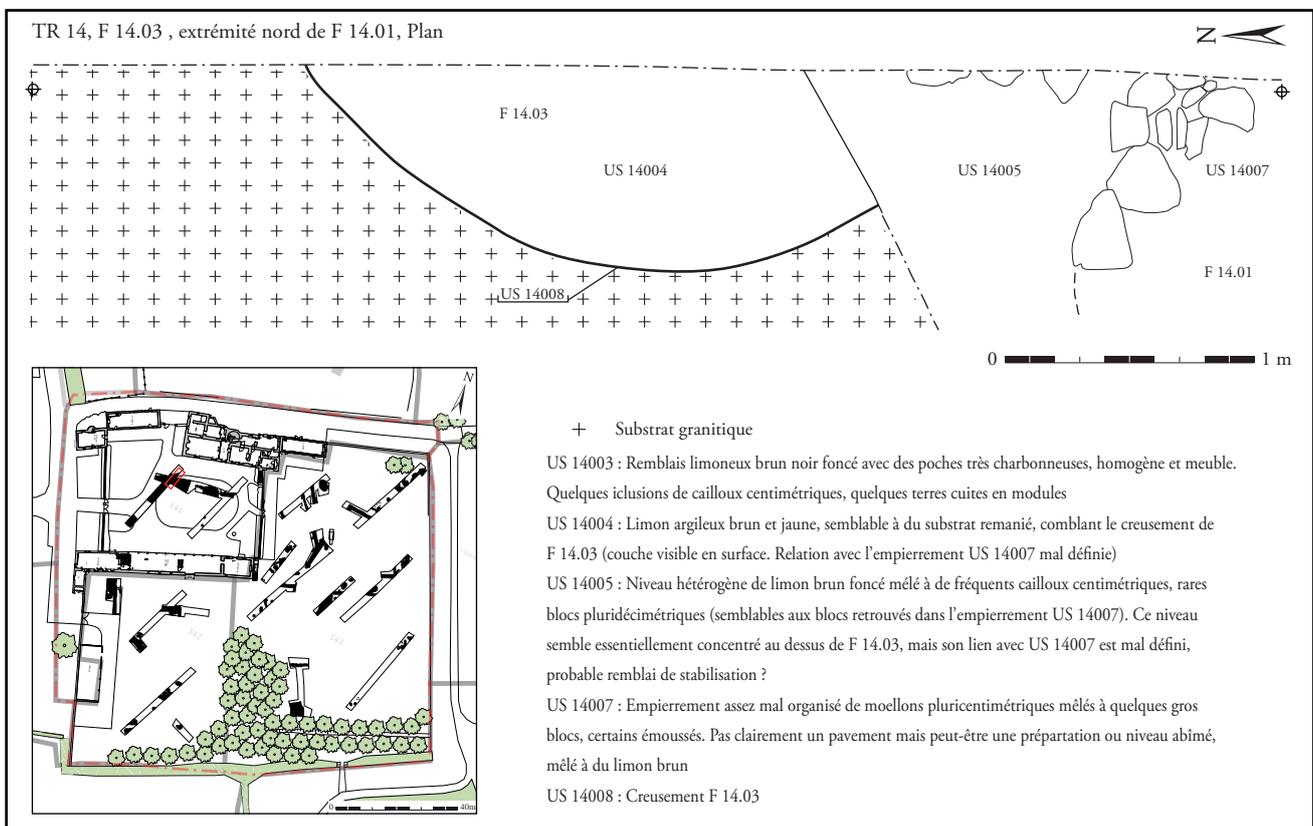


fig. 14 : Relevés en plan de F 14.02 (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)

moment où la cour du manoir a été aménagée. En effet, les couches de remblais comblant la fosse viennent niveler le sol avant l'installation des niveaux de cour (*cf. infra*).

3.2.5. Le mobilier

Les structures de la phase II n'ont livré aucun mobilier.

3.2.6. Synthèse de la phase II

Les vestiges attribués à cette phase, certes peu nombreux, semblent bien structurés. Ils apparaissent sous la forme d'une trame orthonormée orientée nord-ouest-sud-est/nord-est-sud-ouest. Il s'agit

vraisemblablement d'une forme de parcellaire, sans indices spécifiques concernant le type d'occupation. A défaut d'élément datant, totalement absent des structures de cette phase, plusieurs relations stratigraphiques permettent de constater la mise en place de cette trame postérieurement à la trame de la phase I et antérieurement aux aménagements du manoir. La présence d'une céramique apparue au moins au XII^e s. dans le comblement supérieur de F 04.01 (phase I) a pu être introduite au moment de la mise en place de la phase II. En outre, les aménagements du manoir datés de la seconde moitié du XV^e s., et la céramique datée du XVI^e s. (*cf. infra*) et retrouvée dans les niveaux postérieurs à la fosse F 14.03 nous donnent le *terminus ante quem* de la phase II.

3.3. PHASE III : FIN XV^e-XVII^e S., L'OCCUPATION DES ESPACES EXTÉRIEURS AU MANOIR DE KERNAULT

3.3.1. L'organisation spatiale

Au total, cinquante-six faits archéologiques ont été identifiés et attribués à la phase III relative à la construction et l'occupation du manoir de Kernault (**fig. 15**). Les vestiges exhumés reflètent une nouvelle organisation spatiale dans l'espace formé par le jardin clos du manoir. Des fossés et alignements de fosses apparaissent selon une orientation désormais nord-ouest-sud-est/nord-est-sud-ouest identique au parcellaire du manoir. Ainsi, les vestiges attribués à la phase III se répartissent selon leur nature et forment différents espaces (**fig. 16**).

À l'intérieur de la cour, on observe des aménagements successifs propres à cet espace. Dans le jardin, une structuration paysagère se dessine (1, 2, 3 sur fig. 16). L'axe de circulation nord-ouest/sud-est connu aujourd'hui par la présence d'une porte entre le préau du grenier à pans de bois et le jardin est

marqué par un alignement d'une structure de plantation (1 sur fig. 16). La zone située au sud de cet axe est par ailleurs fortement marquée par des traces de chablis, les traces d'arbres aujourd'hui disparus (1' sur fig. 16).

La zone est du jardin est délimitée par un fossé (F 04.04, F 12.04, F 12.09), orienté sud-ouest/nord-est, dans le prolongement du grenier à pans de bois. Des trous de poteaux ont été exhumés le long du fossé, F 04.03 et F 12.03 indiquant l'aménagement d'une probable palissade au nord du fossé. Cet axe scinde le jardin côté est en deux. Les vestiges situés au sud se caractérisent par la présence de fosses de plantation nombreuses, formant une limite sud-ouest/nord-est dans la tranchée TR 09 au sud de laquelle les aménagements sont moins nombreux (1' sur fig. 16). C'est d'ailleurs au sud de cette limite qu'apparaissent les chablis évoqués plus haut. Une grande fosse d'extraction est également perçue au

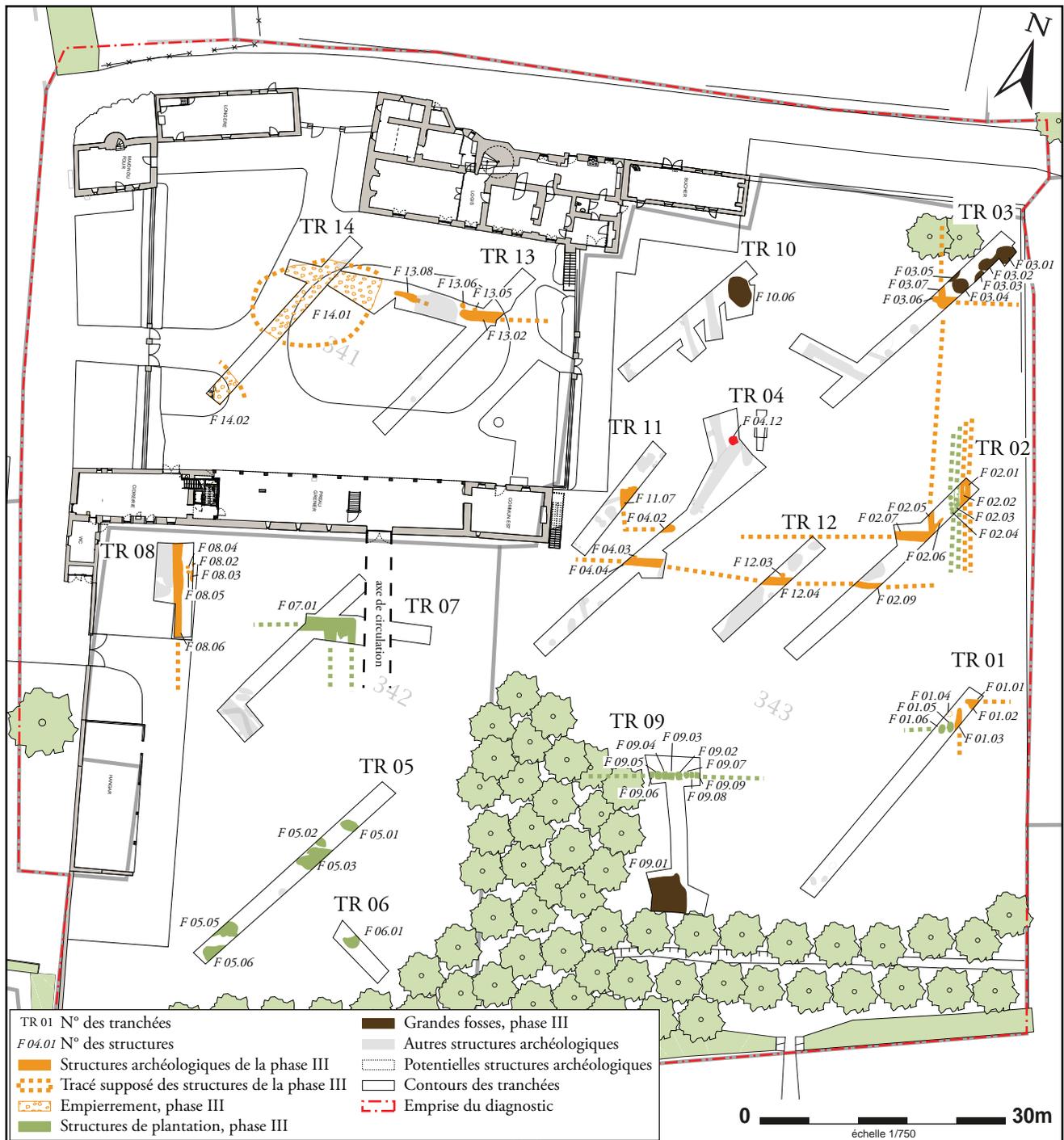


fig. 15 : Plan de la phase III (DAO L. Clouet)

sud de cet axe. On imagine donc aisément que l'alignement des fosses de plantation dans TR 09 matérialise la frontière entre un jardin structuré et un espace au sud plus boisé.

Au nord de la limite perçue dans TR 09 et au sud du grand fossé scindant la parcelle dans le prolongement du grenier à pans de bois (F 04.04, F 12.04, F 12.09), un espace intermédiaire se dessine (2 sur fig. 16). Des éléments structurants se

rèvent dans la tranchée TR 01. D'une part, des fosses probablement de plantation suivent la même orientation que la limite connue dans TR 09 décrite plus haut, formant un axe parallèle à ce dernier 6 m au nord (2' sur fig. 16). D'autre part, deux petits fossés perpendiculaires délimitent un espace entre le mur est du clos et F 01.03 (2'' sur fig. 16). Plusieurs structures ont été exhumées dans cet espace intermédiaire, sans qu'il soit possible de les attribuer



fig. 16 : Schématisation des espaces créés par la structuration de l'espace (DAO L. Clouet)

à la phase III. Aucun aménagement spécifique n'est donc connu au sein de cet espace.

Au nord du fossé structurant (F 04.04, F 12.04, F 02.09), des fossés et fosses de plantation organisent l'espace (3 sur fig. 16). A environ 4,5 m au nord de F 04.04, une limite parallèle se dévoile à travers F 04.02 et F 02.07. Le fossé n'est certainement pas continu puisque nous observons une interruption de F 04.02. L'espace ainsi formé (3' sur fig. 16) a probablement

accueilli des plantations puisque des fosses ont été mises au jour (F 12.01, F 12.02, F 02.08). Cependant, il n'est pas possible d'affirmer que ces dernières soient attribuées à la phase III et peuvent être tout aussi bien liées à des aménagements antérieurs. L'ouverture de la tranchée TR 02 a également permis d'observer une limite nord-ouest/sud-est, distante de 7,5 m du mur est du clos. Cette limite est par ailleurs dans le prolongement du fossé F 01.03. Elle est formée par

quatre structures parallèles : deux petits fossés suivis de deux alignements de fosses circulaires, F 02.01, F 02.02, F 02.03 et F 02.04. Comme le dévoile le cliché issu des archives du manoir (**cl. 16**), la bande située le long du mur est du clos large de 7,5 m a dû accueillir une première rangée de végétaux le long du mur bordée d'une allée, elle-même bordée par des plantations correspondant aux faits F 02.01, F 02.02, F 02.03 et F 02.04. D'après la photographie, l'allée se prolongeait vers le nord. Une allée perpendiculaire à cette dernière et plus large faisait la jonction entre la cour et le portail encore visible aujourd'hui situé sur le mur est. Aucune trace de cette allée n'a été repérée au cours du décapage des tranchées. Le travail de la terre intervenu dans les décennies suivantes a certainement fait disparaître ces aménagements.

Enfin, un petit espace carré apparaît à l'angle nord-est du clos (3" sur fig. 16), fermé par les deux fossés perpendiculaires F 03.06 et F 03.07. A l'intérieur de cet espace, une batterie de grosses fosses circulaires a été identifiée (*cf. infra*).



cl. 16 : Photographie d'archives du manoir

3.3.2. La cour

Les fossés : F 13.02 et F 13.08

A l'ouverture de la tranchée TR 13, dans la cour actuelle du manoir, un fossé parallèle au logis et espacé de 10 m de ce dernier a été exhumé. Les contraintes liées aux espaces de circulation et aux distances de sécurité n'ont pas permis de dégager l'extrémité est du fossé F 13.02. A l'ouest, le fossé est perturbé par une fosse postérieure. Il se poursuit après cette fosse (**cl. 17**), s'interrompant avant les empièvements de la cour (*cf. infra*). Cette structure linéaire, composée de F 13.02 et F 13.08, mesure au minimum 14 m de long. Sa largeur varie d'1,4 m au niveau de F 13.02, à 0,93 m au niveau de F 13.08. F 13.02 été sondée mécaniquement (**cl. 18**). Conservé sur une profondeur de 0,12 m, le creusement présente un profil en cuvette au fond irrégulier. (**fig. 17**) Un limon brun mêlé de rares poches de limon jaune comble le creusement.



cl. 17 : Vue générale de F 13.02, F 13.07 et F 13.08 - © L. Clouet - CDA29



cl. 18 : Vue de la coupe de F 13.02 - © L. Clouet - CDA29

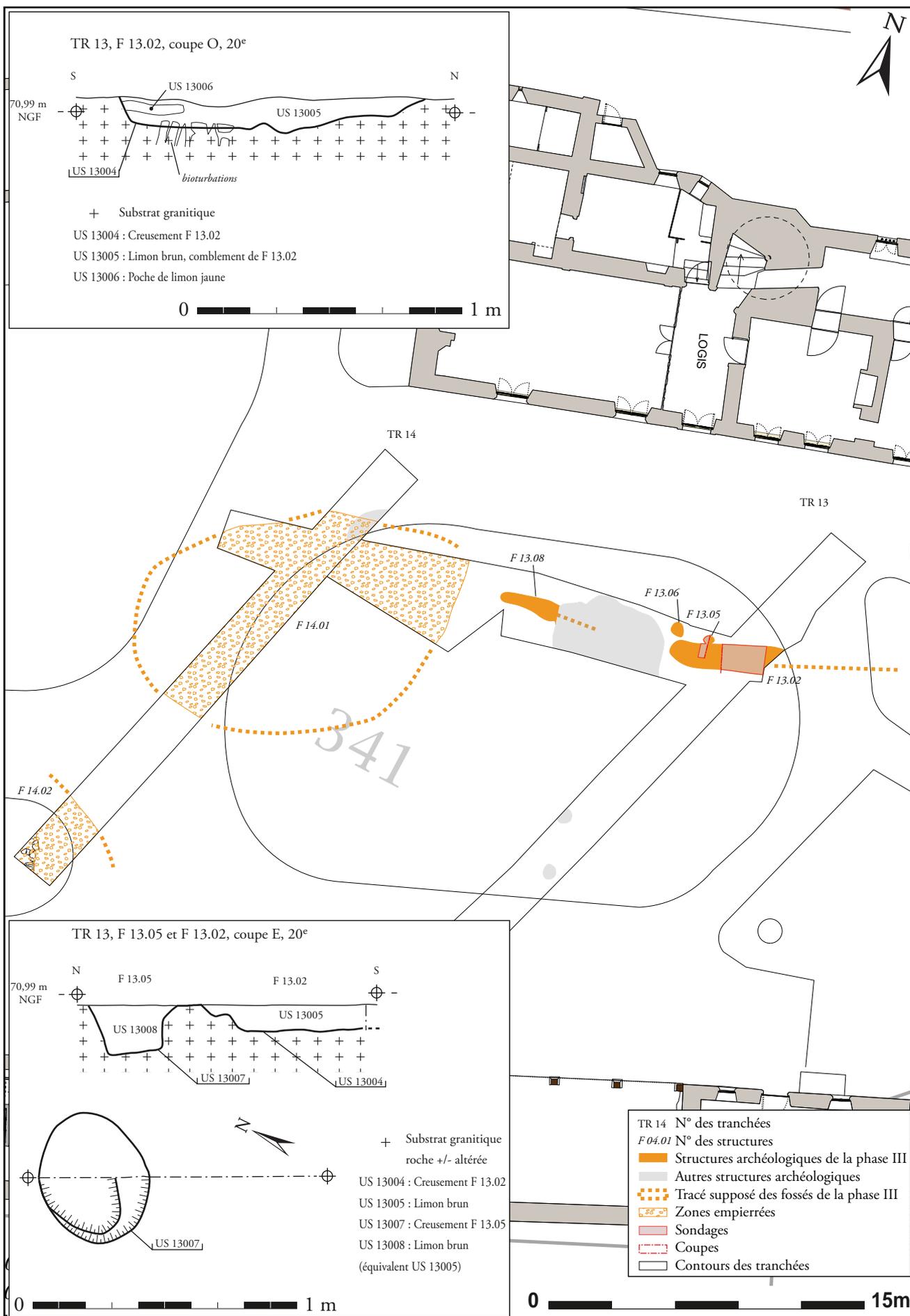


fig. 17 : Relevés en plan et en coupe de F 13.02 et F 13.05 (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)

Les TP : F 13.05 et F 13.06

Accolés au nord du fossé F 13.02, deux trous de poteaux ont été révélés lors de l'extension de TR 13. Distants d'environ 2 m, ces structures offrent toutes deux un plan subcirculaire. F 13.06 se développe en longueur sur 0,71 m et en largeur sur 0,58 m. Il n'a pas été sondé. F 13.05 arbore des dimensions légèrement inférieures, de 0,55 m en longueur pour 0,4 m en largeur. Le sondage manuel réalisé dans cette structure a permis d'observer que le fossé F 13.02 et le trou de poteau F 13.05 ne se recoupaient pas, mais se trouvaient accolés (**cl. 19**). D'une profondeur conservée de 0,18 m, le creusement adopte un profil relativement particulier, aux bords évasés et à fond plat (**fig. 17**). Le comblement ne se différencie pas de celui du fossé, et se compose également d'un limon brun.



cl. 19 : Vue zénithale du sondage de F 13.02 et F 13.05 - © R. Pérennec - CDA29

Les empièrrements de la cour : F 14.01 et F 14.02

La tranchée TR 14 a révélé des niveaux d'empierrement, F 14.01 et F 14.03. F 14.01 a pu être bien délimité (**cl. 20**). La zone empièrree de F 14.01 devait atteindre environ 130 m². F 14.03 n'a pas été décapé suffisamment pour évaluer sa circonférence. Les deux empièrrements semblent contemporains et revêtent des caractéristiques semblables. Le manque de temps n'a pas permis de faire un nettoyage exhaustif de ces zones, seules des portions ont été finement dégagées et des coupes le long des bermes ont été réalisées (**fig. 18**). Un diagramme synthétise les relations stratigraphiques des différents niveaux constituant la cour (**fig. 19**). Au nord de TR 14, la fosse F 14.03 précédemment décrite a été scellée par des couches de remblaiements : US 14003 et US 14004. Un niveau empièrree composé de moellons pluricentimétriques mêlés à quelques gros blocs et noyés dans une



cl. 20 : Vue générale du décapage de l'empierrement F 14.01 - © L. Clouet - CDA29



cl. 21 : Vue générale de F 14.01 après nettoyage - © R. Pérennec - CDA29

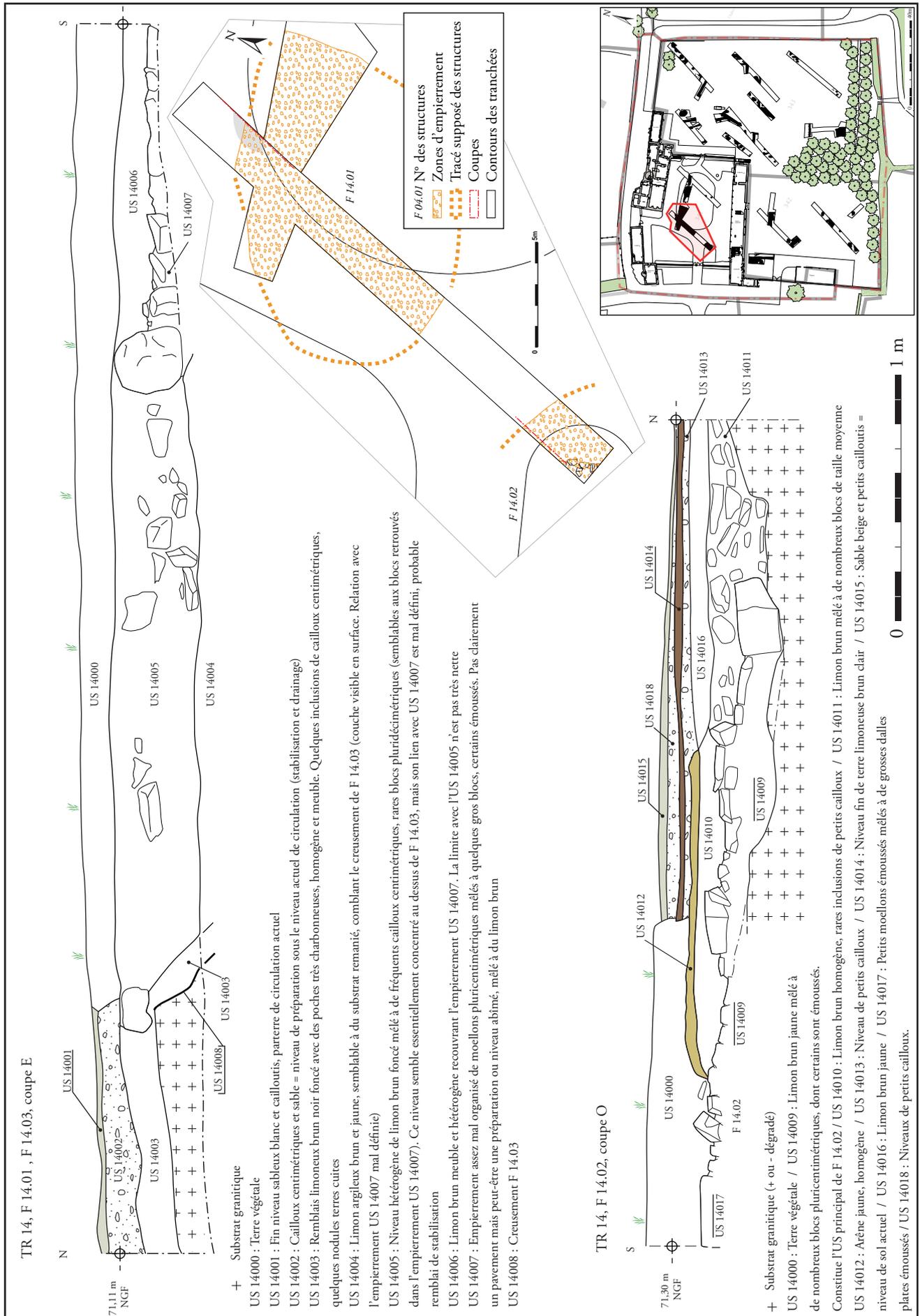


fig. 18 : Relevés des coupes de bermes de TR 14 ; F14.01, F 14.02 et F 14.03 (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)

matrice de limon brun, s'installe sur l'US 14004. Le nettoyage en surface de cet empierrement (cl. 21), l'US 14007, a permis de constater d'une part l'absence d'agencement des pierres, d'autre part la présence de rares blocs émoussés. Un limon brun, l'US 14006, vient recouvrir l'ensemble de l'empierrement. Au nord de ce dernier, un remblai, l'US 14005, comble le creux laissé par la fosse F 14.01 et permet de niveler le sol. Les surfaces des US 14003, 14005 et 14006 forment alors un niveau plan. Les couches qui composent la cour actuelle, allée et parterre végétal, recouvrent l'ensemble. Au sud de TR 14, on retrouve une autre zone empiercée, semblable à F 14.01. A l'instar de l'US 14007, l'empierrement US 14009 n'est pas organisé (cl. 22). Quelques blocs sont émoussés mais sans être réellement posés à plat. Ce niveau paraît davantage être une couche de préparation de sol, de

drainage et/ou de nivellement. Associée au limon brun, l'US 14009 a dû certainement être piétinée. Nous n'avons pas observé de niveau de circulation en tant que tel sur l'US 14009, seulement l'usure de certains blocs qui constituent l'empierrement. Dans l'angle sud-ouest de la tranchée, le nettoyage manuel a permis d'identifier sous l'US 14009 une bordure de pavement réalisée à l'aide de grosses dalles posées à plat (fig. 20). Ces dernières sont bien émoussées, ce qui ne laisse aucun doute quant au fait qu'il s'agit d'un niveau de sol. Comme ce qui a été observé dans la coupe de la berme est, au nord de la tranchée, la coupe ouest révèle également la présence de remblais de nivellement recouvrant l'empierrement US 14009 (fig. 18). Les US 14012 et 14016 composées de limon brun et jaune recouvrant les remblais peuvent correspondre à des sols en terre battue, du fait de leur composition, de

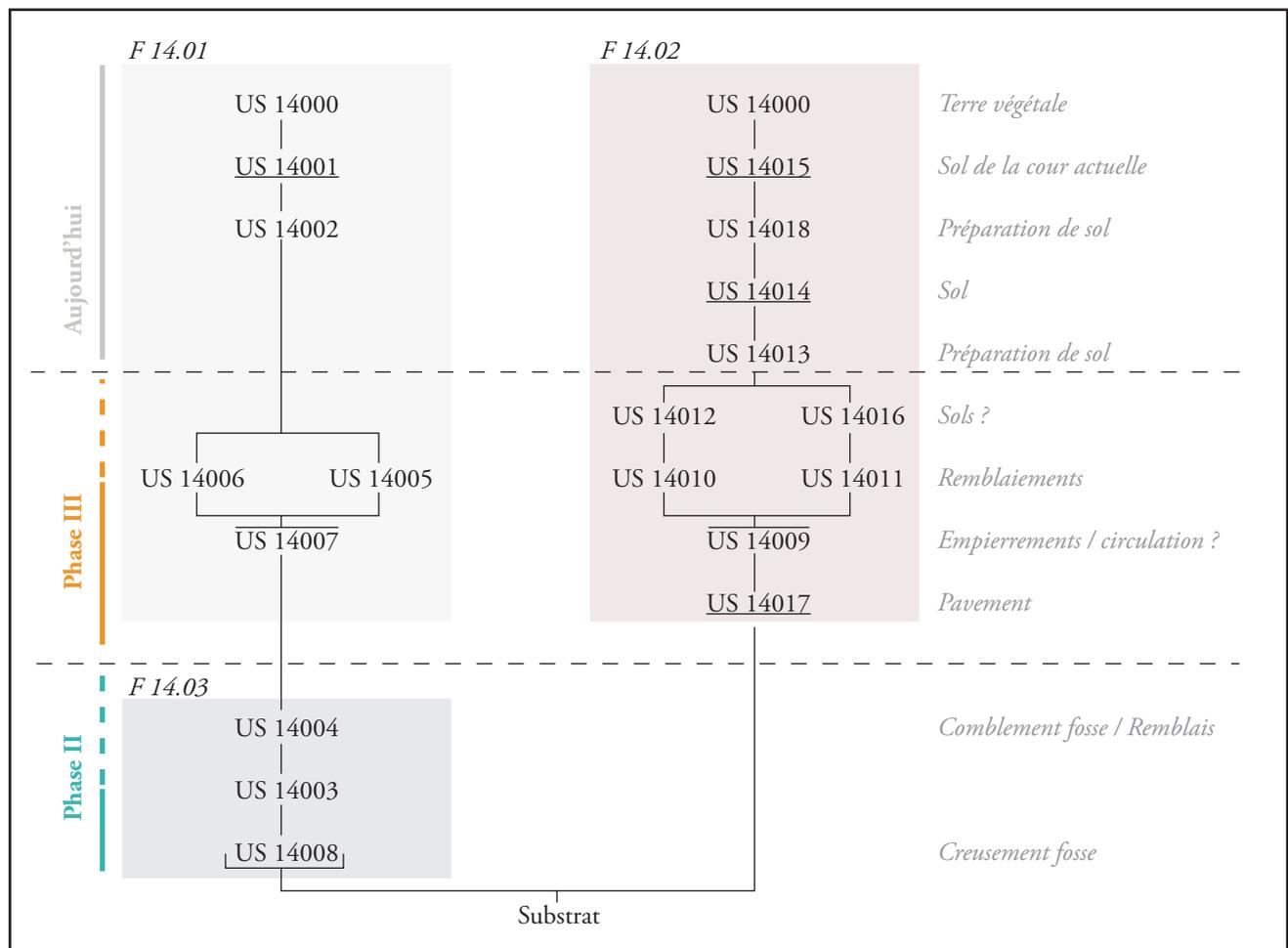


fig. 19 : Diagramme stratigraphique des niveaux d'empierements dans la cour (DAO L. Clouet)

leur faible épaisseur et de leur nivellement. Enfin, une succession de quatre niveaux dont les épaisseurs varient de 0,03 m à 0,06 m succèdent aux niveaux précédents. Ils sont présents uniquement sous l'allée de circulation actuelle, accolés au parterre de terre végétale. On observe un premier niveau de préparation de sol composé de petits cailloux, recouvert par une couche de terre battue (US 14013 et US 14014), puis un dernier niveau de préparation de sol également composé de petits cailloux, recouvert enfin par le sol de l'allée actuelle, un sable beige gravillonneux.



cl. 22 : Vue générale de F 14.02 après nettoyage - © R. Pérennec - CDA29

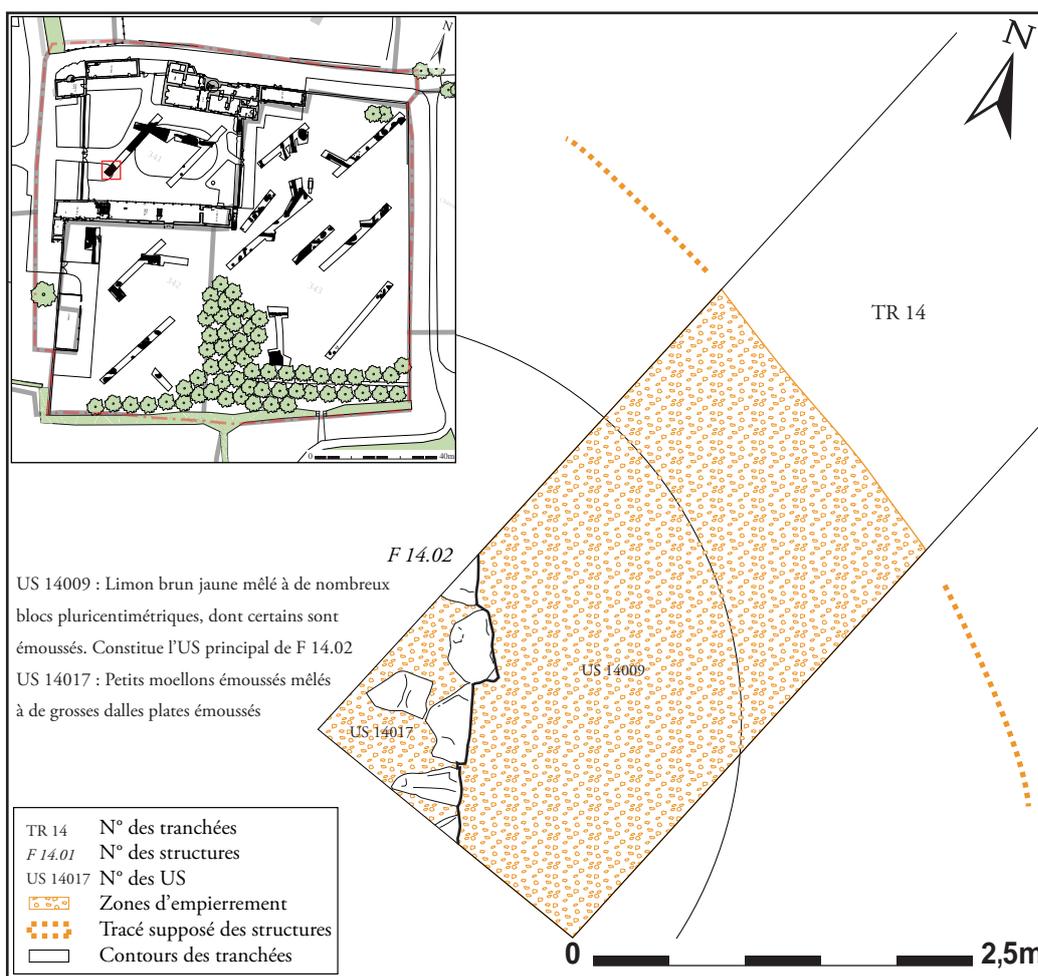


fig. 20 : Relevé en plan de F 14.02 (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)

Synthèse

Sous les allées et les parterres végétalisés actuels de la cour du manoir, les vestiges offrent une vision différente de ce à quoi pouvait ressembler cet espace entre le XVI^e et le début du XX^e s. L'ouverture des deux tranchées permet d'observer des espaces et aménagements différents à l'est et à l'ouest de la

cour. Les empierrements se concentrent à l'ouest puisque la tranchée TR 13 n'a révélé aucune structure de ce type. Au contraire, la tranchée TR 13 a permis de mettre au jour les vestiges d'un aménagement constitué par le(s) fossé(s) F 13.02 / F 13.08, et les trous d'ancrage de poteaux F 13.06 et F 13.05. L'identification de trous de poteaux indique la présence d'un aménagement *a priori* en

bois. Le fossé F 13.02 / F 13.08 ayant été décapé sur une longueur de 14 m, s'il s'agissait de vestiges d'une palissade, d'autres trous de poteaux auraient certainement dû être exhumés. En l'occurrence, ce n'est pas le cas. Il s'agit donc plus probablement de poteaux soutenant un bâtiment. La faible profondeur de la structure F 13.02 pourrait aussi laisser penser qu'il s'agit d'une tranchée pour l'installation d'une sablière basse, formant ainsi les fondations d'un mur. Cette hypothèse n'est pas à exclure. Néanmoins, pour une cour intérieure de manoir, aucun sol drainant n'a été mis en évidence dans la tranchée TR 13, contrairement à la tranchée TR 14. Il est donc tout à fait envisageable que F 13.02 et F 13.08 constituent des petits fossés drainants, placés le long d'un bâtiment en bois dont les seules traces encore visibles sont les vestiges de deux trous d'ancrage de poteaux. Notons également que l'espace laissé entre l'interruption de F 13.08 et le bord de l'empierrement F 14.01 correspond exactement à l'axe de la porte du grenier à pans de bois donnant sur le sud du jardin. Il y a donc eu une influence certaine dans ces constructions, mais le manque d'éléments chronologiques ne permet pas d'étayer davantage cette réflexion.

Des aménagements de sols ont été bien identifiés dans TR 14. Deux zones distinctes ont fait l'objet d'empierrements : au nord, une zone potentiellement ovale et au sud, l'amorce d'une zone relativement similaire recouvrant a priori un pavement moins vaste antérieur. Ces empierrements mêlés à du limon brun ont certainement eu pour fonction d'apporter une stabilité au sol, d'améliorer le drainage de l'eau. L'unique bordure bien agencée avec des grandes dalles plates se situent en zone périphérique de la cour, le cœur des zones empierrées ne s'apparentant pas à un dallage.

D'après ce qui a pu être observé dans la cour, on constate une partition de l'espace. Les axes de circulation sont potentiellement des marqueurs de cette organisation spatiale. D'une part, l'axe nord-ouest/sud-est dans le prolongement de la porte du

grenier à pans de bois semble créer une délimitation entre l'empierrement F 14.01 et les éventuels vestiges de bâtiments exhumés dans TR 13. Par ailleurs, aucun empierrement n'a été mis au jour dans le reste de la tranchée TR 13, située à l'est de cet axe. D'autre part, l'interruption des niveaux empierrés F 14.01 et F 14.02 se situe exactement dans l'axe nord-est/sud-ouest formé par le portail ouest et le portail est donnant sur le jardin.

Les vestiges mis en évidence semblent être le reflet d'une cour agricole, avec une partition fonctionnelle des espaces. L'entrée principale se trouvant à l'ouest, il est assez naturel de disposer d'un sol stable et drainé dans cette première moitié de la cour. La partie est a pu, quant à elle accueillir des structures en bois ou servir d'espace de stockage par exemple.

3.3.3. Les aménagements paysagers dans le jardin

Les structures linéaires

Plusieurs fossés structurant le jardin du manoir ont été associés à la phase III. Tout à l'ouest, le fossé F 08.06 orienté nord-ouest/sud-est a été exhumé dans la tranchée TR 08. Suivi sur une longueur de 22 m (**cl. 23**), le fossé est situé dans le prolongement de la jonction des deux bâtiments, les communs est et le grenier. La structure, a été sondée mécaniquement. Comblé par un limon brun meuble et homogène,



cl. 23 : Vue générale de F 08.01 et F 08.06 - © L. Clouet - CDA29

le fossé est recoupé par une vaste fosse attribuée à la phase IV, F 08.01. Aussi, son profil n'a pas pu être observé dans son intégralité mais s'apparente à un creusement en cuvette. La largeur maximale du creusement est de 0,92 m, pour une profondeur conservée de 0,36 m (**fig. 21**).

Le long fossé qui scinde le jardin ouest en deux a été mis au jour dans trois tranchées et enregistré sous les numéros F 04.04, F 12.04 et F 02.09 (**cl. 24**). La structure est axée, à peu de choses près, dans le prolongement du grenier, s'orientant ainsi sud-ouest/nord-est. Sa largeur à l'ouverture, régulière, est de 0,77 m en moyenne. Le tronçon F 04.04 a été sondé mécaniquement et a révélé un creusement aux parois légèrement évasées et un fond irrégulier. (**fig. 21**) Le fond du côté nord du fossé est plus profond qu'au sud, atteignant 0,37 m. Le comblement se compose de deux unités stratigraphiques. La première couche suit un pendage important nord-sud. Elle se



cl. 24 : Vue générale de TR 02, au premier plan F 02.09 - © B. Grall - CDA29

compose d'un limon sableux brun orangé mêlé à de rares cailloutis millimétriques et quelques cailloux pluricentimétriques. Elle est ensuite recouverte par une couche plus compacte de sable limoneux brun clair à orangé mêlé à de fréquents cailloutis et de très rares cailloux (**cl. 25**).



cl. 25 : Vue de la coupe de F 04.04 - © L. Clouet - CDA29

Au nord de cette limite fossoyée, les vestiges F 04.02 et F 11.07 sont susceptibles de trahir une partition interne de la zone nord du jardin. Les deux structures ont des largeurs assez éloignées puisque F 04.02 est large de 0,94 m, contre 2,1 m pour F 11.07. Le sondage manuel réalisé dans F 04.02 (**cl. 26**) a permis d'observer un creusement d'une très faible profondeur, 0,04 m, aux bords évasés et au fond irrégulier, comblé par un limon brun meuble et homogène (**fig. 21**). Il ne s'agit peut-être pas d'un fossé en tant que tel, mais plutôt d'un léger creusement. Egalement, le plan de F 11.07 ne s'apparente pas à proprement parler à un fossé. Certes, le bord ouest est bien rectiligne, mais les limites nord et ouest sont plus diffuses (et partiellement sous la berme). Ces traces peuvent donc être le fond d'une tranchée de végétaux, de bosquets dont le creusement dans la terre végétale n'aurait que très faiblement impacté le substrat et les infiltrations d'eau perturbé les contours (**cl. 27**). En miroir de ces agencements, à l'est, les structures F 02.07 et F 02.05 participent de cette organisation spatiale (**fig. 21**). Ces deux fossés se développent de manière perpendiculaire. F 02.07, orienté sud-ouest/nord-est, est large d'1,1 m. Il a été sondé

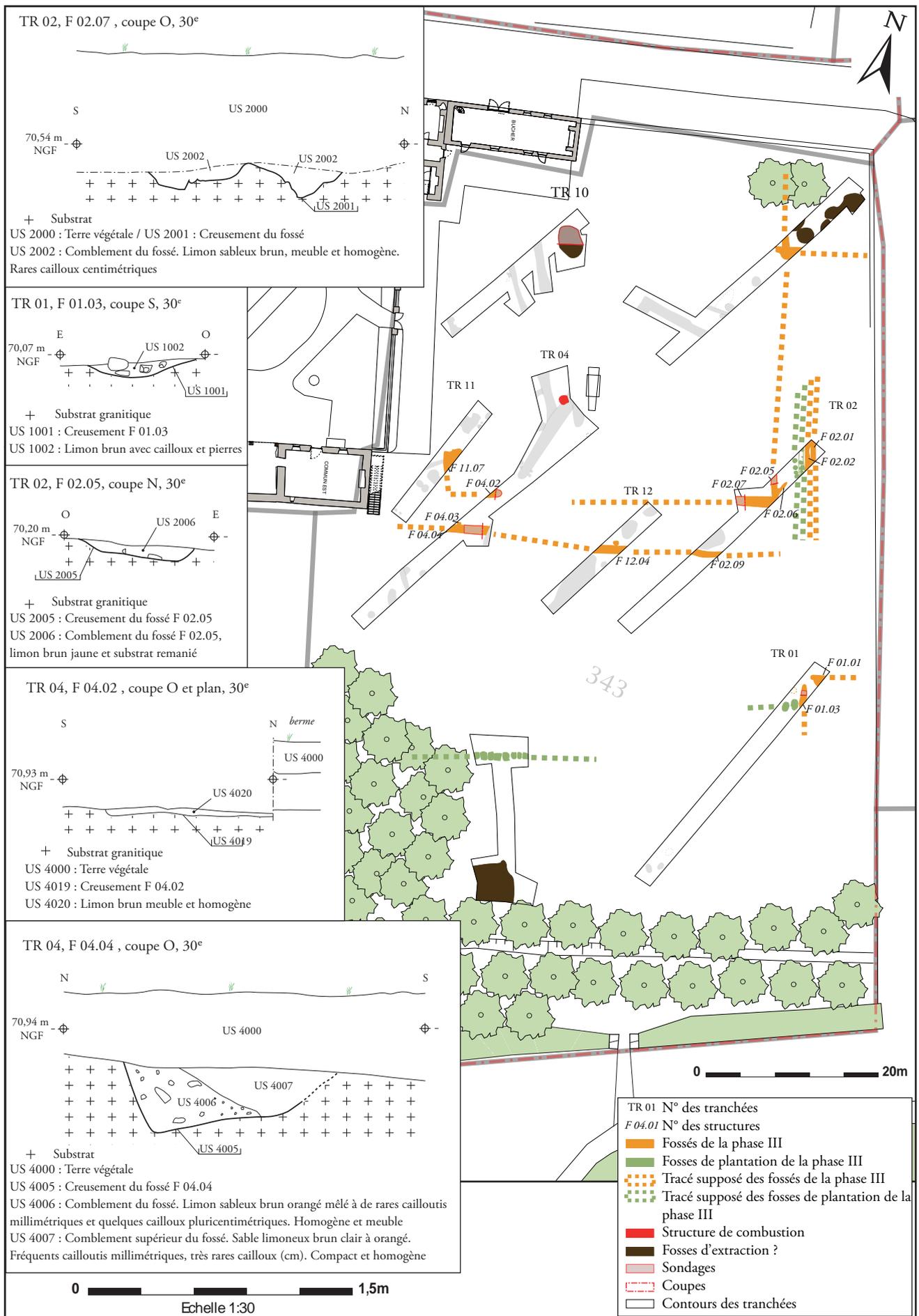


fig. 21 : Relevés des coupes des fossés de la phase III (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)



cl. 26 : Vue générale de F 04.02 - © L. Clouet - CDA29

mécaniquement. Le profil qui apparaît est très irrégulier et forme un « W ». Le creusement, observé sur seulement 0,16 m, a clairement été contraint par le sous-sol où le substrat rocheux est quasiment affleurant (cl. 28). Un limon sableux brun a comblé le fossé. F 02.05 a été sondé manuellement (cl. 29). La largeur supérieure du creusement est de 0,64 m, pour une profondeur conservée de tout juste 0,07 m. La structure a été comblée par un limon brun jaune mêlé à du substrat remanié. Le long du bord est de F 02.05, une excroissance apparaît, F 02.06. Non sondée, ses traces s'apparentent à des perturbations naturelles (racines, animal fouisseur...). A l'instar de F 04.02 et F 11.07, les structures linéaires F 02.07 et F 02.05 n'ont quasiment pas impacté le substrat. De plus, la présence de perturbations probablement naturelles (F 02.06) influence l'interprétation de ces structures comme étant de petites tranchées d'installation de végétaux ou de petites haie.



cl. 27 : Vue générale de TR 11, F 11.07 sur la droite - © L. Clouet - CDA29



cl. 28 : Vue de la coupe de F 02.07 - © L. Clouet - CDA29

Toujours dans la zone nord du jardin, une partition interne s'observe par la mise au jour de deux petits fossés perpendiculaires dans l'angle nord du jardin, F 03.07 et F 03.06 (cl. 30). Largés respectivement de 0,8 m et d'1,15 m, aucun d'eux n'a été sondé. On constate que F 03.07 est dans le même alignement que F 02.05.

A l'est de F 02.05, deux fossés parallèles ont été



cl. 29 : Vue de la coupe de F 02.05 - © R. Pérennec - CDA29

identifiés à l'extrémité de la tranchée TR 02, F 02.01 et F 02.02. Non sondés, ils présentent tous deux une largeur similaire comprise entre 0,5 m et 0,6 m (**cl. 31**).

Les derniers éléments de structuration de l'espace par des creusements linéaires sont observables dans la tranchée TR 01. Il s'agit de deux fossés perpendiculaires, F 01.01 et F 01.03. F 01 01 est installé dans le même alignement que F 02.01. Leurs dimensions sont par ailleurs similaires, leur largeur étant de 0,6 m pour chacun deux. F 01.03 a fait l'objet d'un sondage manuel. Son profil est tout à fait semblable à celui de F 02.05. Le creusement en cuvette n'apparaît que sur 0,09 m de profondeur. Le comblement se compose d'un limon brun mêlé à quelques cailloux (**fig. 21**).

Une structure présente des caractéristiques un peu particulières puisqu'aucun creusement n'a clairement été perçu, mais la linéarité de ses bords



cl. 30 : Vue des fossés F 03.06 et F03.07 - © B. Grall - CDA29



cl. 31 : Vue des fossés F 02.01 et F 02.02 - © R. Pérennec - CDA29

ne laissent aucun doute quant à la présence de traces anthropiques. Il s'agit de la structure, F 07.01 (**fig. 22**). Les vestiges prennent la forme d'aplat de limon brun visible dans le substrat sur à peine 0,04 m d'épaisseur. L'élargissement de la tranchée TR 07 a permis de dégager une partie du plan de cette structure (**cl. 32**). Une bande d'une soixantaine de centimètres de largeur orientée en parallèle du

grenier, dérive à la perpendiculaire. La bande nord-ouest/sud-est est ainsi axée par rapport à la porte du grenier. Une autre bande, parallèle à cette dernière et espacée d'un peu moins de 0,5 m a été dégagée. L'un des bords est très irrégulier, contrairement aux autres dont la linéarité est marquante. Un sondage mécanique a été effectué dans la bande sud-ouest/nord-est (**cl. 33**). Le comblement limoneux brun se différencie assez peu de la terre végétale. On constate que le profil de la structure est en cuvette. L'observation de la berme de la tranchée permet de constater que le comblement de F 07.01 est en fait une unité stratigraphique correspondant certainement à un niveau de terre végétale antérieur. Ce niveau est recouvert d'un limon plus jaune, lui-même en place sous la terre végétale actuelle. La structure peut correspondre aux traces laissées par des plantations peu profondes.



cl. 32 : Vue générale de F 07.01 - © L. Clouet - CDA29



cl. 33 : Vue du sondage en cours dans F 07.01 - © R. Pérennec - CDA29

Les structures en fosse

Le jardin est également structuré par un certain nombre de fosses de plantation.

Les fosses quadrangulaires de TR 09

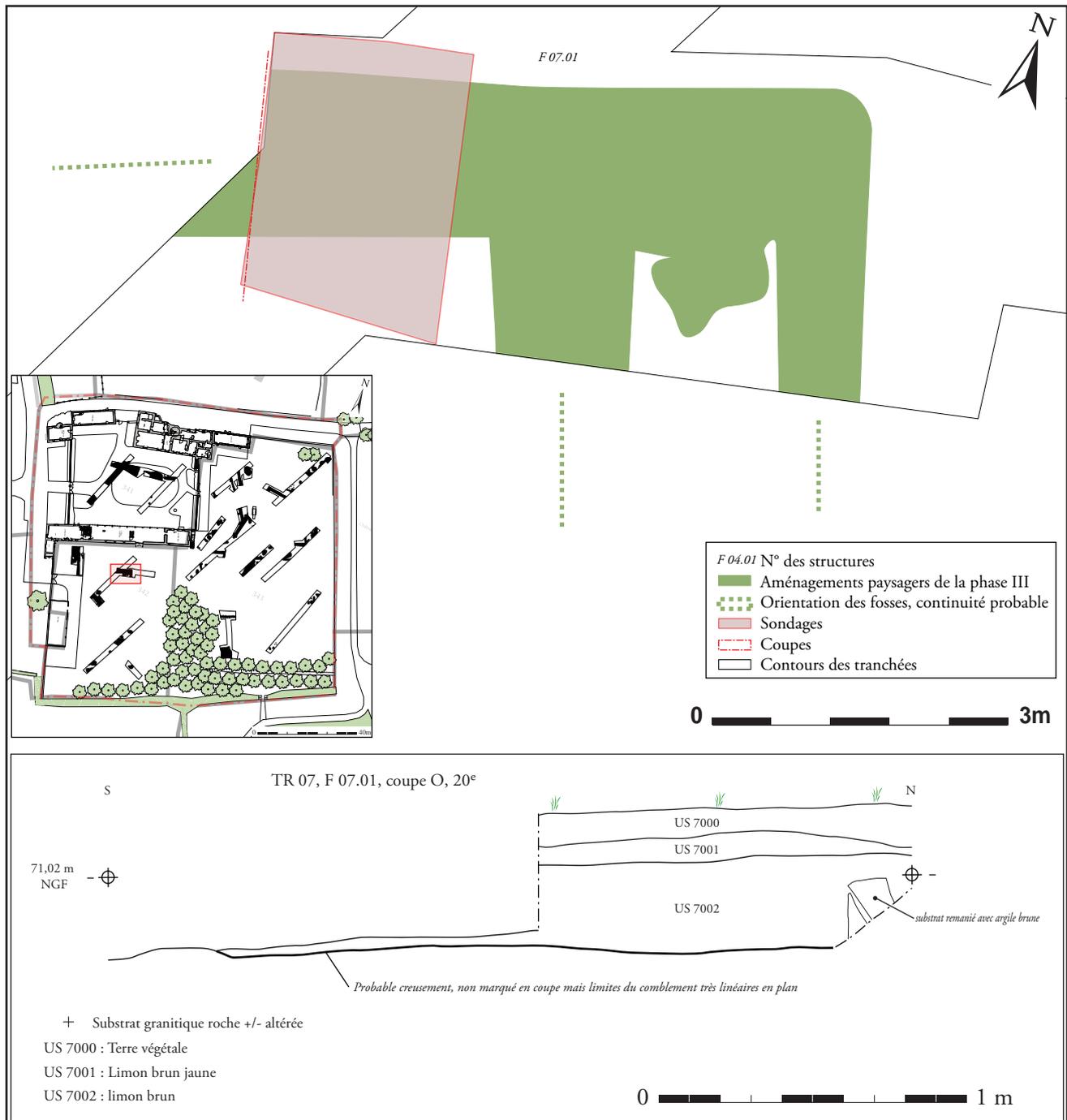
Un alignement de fosses subquadrangulaires a été découvert au nord de la tranchée TR 09. L'axe suivi s'oriente sud-ouest/nord-est. Les fosses, toutes espacées régulièrement de 0,01 m à 0,05 m, possèdent des dimensions similaires. Les longueurs, dont la moyenne est de 0,81 m, sont comprises entre 0,76 m et 0,83 m. Les largeurs oscillent dans une fourchette de 0,51 m à 0,8 m, leur moyenne étant de 0,61 m. L'une d'entre elle a été sondée de moitié manuellement, F 09.03 (**cl. 34**). Le profil de la fosse observé sur une profondeur de 0,1 m est en cuvette (**fig. 23**). Le comblement se compose d'un limon brun meuble mêlé à de rares petites poches sableuses jaunes. On constate que les fosses ont impacté de peu le substrat rocheux, qui à cet endroit se débite naturellement en gros blocs de granite. Ce type de structure est tout à fait semblable à une série de petites fosses de plantation.

Les fosses circulaires

En outre, des fosses circulaires ont également été mises au jour. Deux d'entre elles se situent au nord de la tranchée TR 01, positionnées côte à côte. Aucun élargissement n'a été réalisé à cet endroit,



cl. 34 : Vue en coupe de F 09.03 - © L. Clouet - CDA29



mais il est tout à fait envisageable que ces fosses ne soient pas isolées et qu'un alignement sud-ouest/nord-est se dessine. Les deux structures ont des dimensions similaires. F 01.05 se développe sur 1,3 m en longueur et 0,8 m en largeur tandis que F 01.06 mesure 1,14 m sur 0,7 m. F 01.05 a été sondée manuellement dans sa moitié nord (cl. 35). Son creusement conservé sur une profondeur de 0,1 m offre un profil en cuvette (fig. 24). Il est

comblé par deux unités stratigraphiques. Le fond est tapissé d'un limon jaune mêlé à du substrat remanié, recouvert par une seconde couche de limon brun-jaune mêlé à quelques blocs.

Un autre type de fosse circulaire a été découvert dans la tranchée TR 02. Une légère tranchée linéaire est creusée avant d'accueillir des fosses circulaires alignées à l'intérieur (fig. 24). Deux de ces petites tranchées, F 02.03 et F 02.04, sont installées

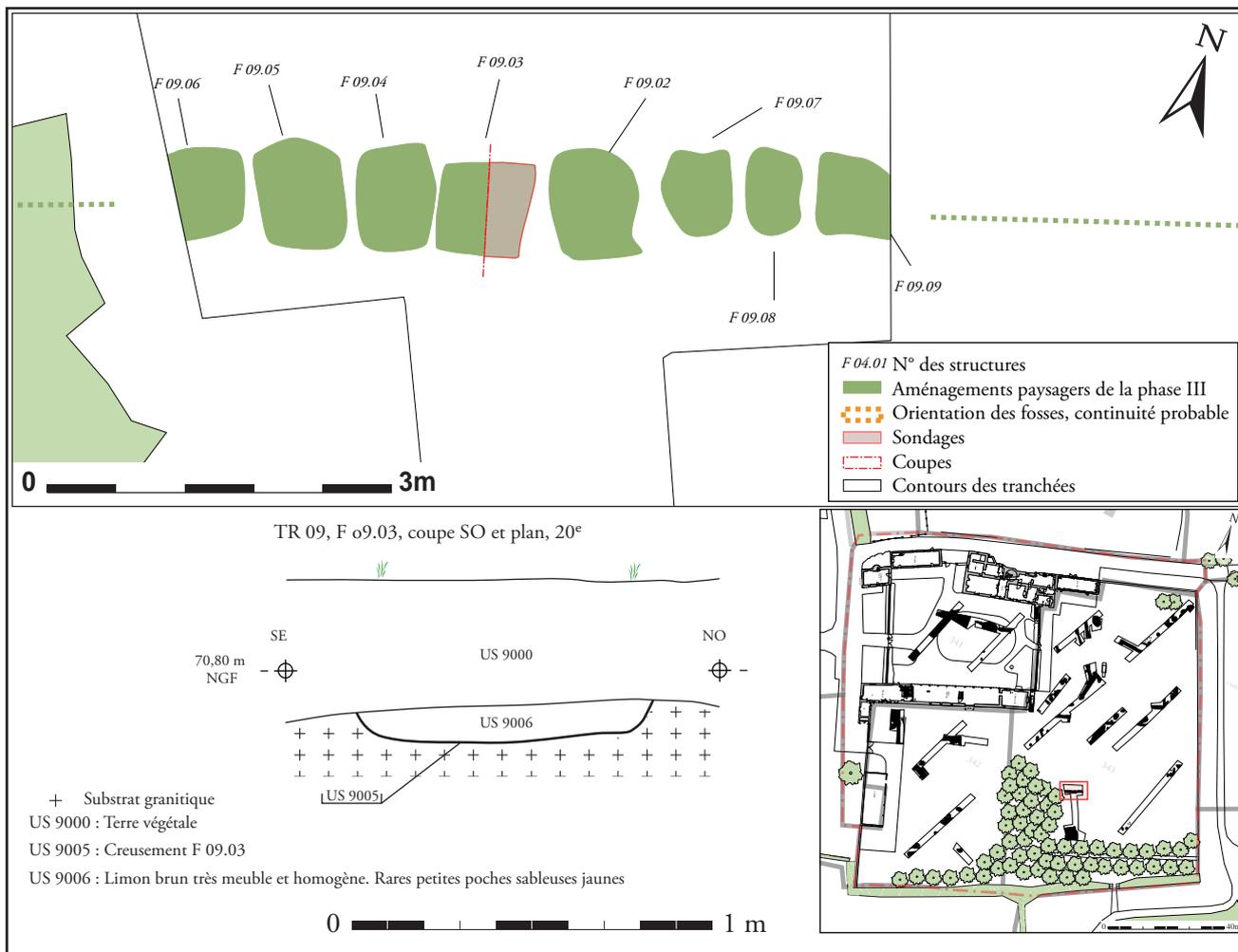


fig. 23 : Relevé en plan et en coupe de F 09.03 (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)



cl. 35 : Vue en coupe de F 01.05 - © R. Pérennec - CDA29

parallèlement nord-ouest/sud-est, contre deux fossés décrits plus haut, F 02.01 et F 02.02. F 02.03 et F 02.04 présentent une largeur similaire comprise entre 0,5 et 0,6 m. Les contours de la tranchée de F 02.04 sont très diffus. Quatre fosses circulaires, d'un diamètre d'environ 0,5 m sont implantées dans la tranchée. Les contours de F 02.03 sont légèrement plus marqués. Au moins cinq fosses subcirculaires installées dans la tranchée F 02.03 ont été repérées. Leur plan est très irrégulier. La plus petite fosse avérée mesure 0,36 m sur 0,16 m et la plus grande 0,56 m sur 0,52 m. L'ensemble F 02.03 a été sondé dans son axe longitudinal (cl. 36). La coupe a montré que les traces rectilignes visibles en plan n'avaient pas impacté le sous-sol. Seul le fond de creusement des fosses a pu être perçu. Les profils sont très irréguliers et conservés sur 0,14 m au maximum. Les fosses semblent avoir été comblées



cl. 36 : Vue générale de F 02.03 - © R. Pérennec - CDA29

par une même unité stratigraphique, un limon brun. Ces structures ont été interprétées comme étant des fosses de plantation.

Les chablis

Plusieurs traces de substrat remanié ou de limon brun clair aux contours très irréguliers ont été mises au jour dans les tranchées TR 05 et TR 06. Les six structures en question, F 05.01, F 05.02, F 05.03, F 05.05, F 05.06 et F 06.01, arborent des dimensions comprises entre 3,42 m et 0,9 m. Situées dans la partie sud du jardin, où la végétation est encore la plus dense, ces traces ont été interprétées comme des chablis, empruntes d'arbres disparus. Bien que ces arbres ne soient pas datés, ils participent pleinement à l'histoire du manoir et il est tout à fait cohérent qu'ils aient été intégrés au clos au moment des aménagements du jardin.

3.3.4. Des fosses d'extraction ?

F 03.01, F 03.02, F 03.03, F 03.04, F 03.05

Plusieurs vastes creusements ont été découverts dans le jardin du manoir. Un premier ensemble de fosses circulaires « en grappe » se concentre dans l'angle nord-est du jardin. La présence de deux fossés perpendiculaires, F 03.06 et F 03.07, les isole du reste du jardin. De ce fait, ces fosses devaient être visibles au moment de la création du jardin ou creusées dans un coin alors que le jardin existait déjà. On dénombre au moins cinq fosses de plan circulaire. Le seul plan complet observé est celui de F 03.04 dont le diamètre est d'1,9 m. La plus grande des fosses présente une largeur de 2,7 m et la plus petite, d'1,6 m. Trois d'entre elles ont été sondées mécaniquement (cl. 37) et révèlent leur profil dans une coupe nord-sud (fig. 25). Les creusements sont encaissés dans un limon sableux brun foncé, meuble et homogène mêlé à des inclusions de rares cailloux millimétriques, de rares micro-poches de sable jaune, et de très rares charbons présents sur une épaisseur de 0,8 m, l'US 3002. Cette couche recouvre le substrat de sable et de cailloutis jaune-beige, lui-même impacté par le creusement des fosses. Seul le fond de F 03.02 a été perçu en coupe. En effet, une profondeur d'1,4 m était déjà atteinte dans la tranchée est un seul palier a pu être réalisé. Les contraintes de circulation de pelle n'ont pas permis de creuser davantage. F 03.02, large



cl. 37 : Vue en coupe de F 03.01, F 03.02 et F 03.03 - © L. Clouet - CDA29

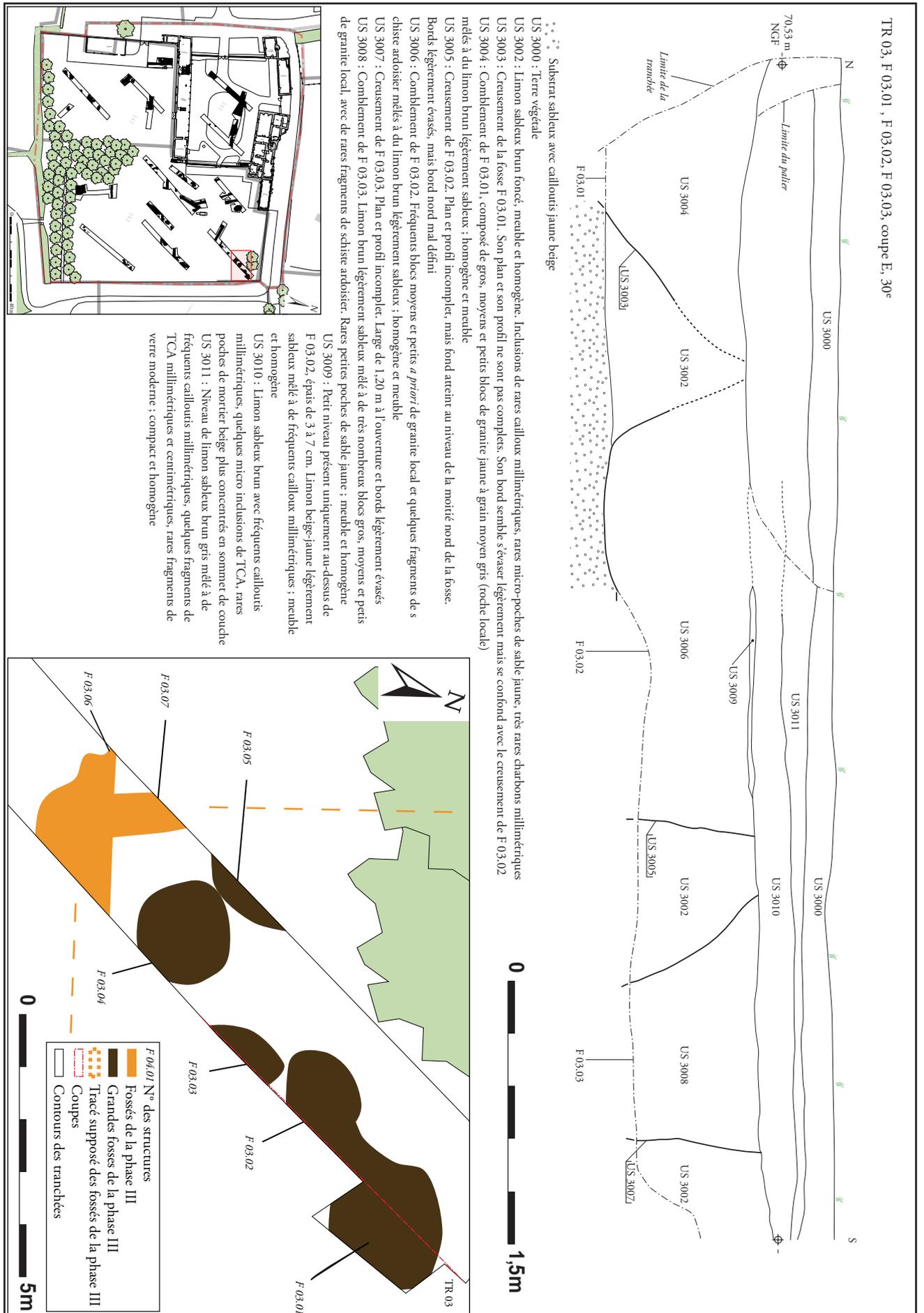


fig. 25 : Relevé en coupe de F 03.01, F 03.02 et F 03.03 (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)

d'1,7 m, est creusé sur une profondeur de 0,86 m. Ses parois sont légèrement évasées et le fond semble en cuvette. La fosse est comblée d'une seule couche homogène et meuble composée de fréquents blocs de moyennes et petites tailles, *a priori* en granite local, et de quelques fragments de schiste ardoisier mêlés à du limon brun légèrement sableux. Un petit niveau de limon sableux beige-jaune mêlé à des cailloux et épais de 0,03 m à 0,07 m recouvre la surface du comblement de F 03.02. Les bords des creusements de F 03.01 et de F 03.03 sont légèrement plus évasés. Les fosses sont toutes deux comblées par une unité stratigraphique similaire au comblement de F 03.02, c'est-à-dire de nombreux blocs de granite de tailles variées et de rares fragments de schiste ardoisier mêlés à un limon brun sableux. Il semble que les fosses aient été comblées au même moment et de manière rapide.

F 10.06

A 25 m au sud-ouest de cette zone, une grande fosse ovale a été dégagée dans la tranchée TR 10. Il est plus difficile de l'attribuer à la phase III, mais ces caractéristiques nous laissent penser qu'elle puisse être associée aux autres grandes fosses. F 10.06 a été décapée entièrement. Le creusement s'ouvre sur une longueur de 3,9 m et une largeur de 2,7 m. Le sondage mécanique (**cl. 38**) révèle un creusement profond de 0,82 m et un profil plutôt irrégulier (**fig. 26**). Les bords sont légèrement évasés, le fond irrégulier est quelque peu dissymétrique.



cl. 38 : Vue en coupe de F 10.06 - © A. Kergourlay - CDA29

De la même manière que les fosses de la tranchée TR 03, un seul comblement rempli le creusement et se compose de limon brun mêlé à de fréquents blocs de taille moyenne avec de rares fragments de schiste. Contrairement aux autres fosses, celle-ci ne paraît pas associée à d'autres structures. Malgré des dimensions légèrement plus importantes, les caractéristiques de F 10.06 sont vraiment semblables aux fosses de la tranchée TR 03.

F 09.01

Une dernière vaste fosse a été identifiée en fond de parcelle, dans la tranchée TR 09. F 09.01 n'a pas pu être dégagée intégralement, toujours pour des contraintes liées à la circulation de la pelle et à la présence de végétaux à protéger. Seul un angle du creusement subquadrangulaire a été perçu. La réalisation de cette fosse a entamé profondément le substrat granitique. Par ailleurs, le fond de la fosse n'a pu être atteint lors du sondage mécanique, par mesure de sécurité, et a été arrêté à 1,40 m de profondeur (**cl. 39**). La coupe révèle un petit aperçu du bord est de la fosse (**fig. 27**). Le bord s'avère net dans le granite, légèrement évasé. La fosse a été comblée par un apport important de limon brun foncé meuble et homogène, mêlé à quelques cailloux et de rares charbons, l'US 9003. Cette couche recouvre également le substrat, à l'est de la fosse. Un remblai a été déposé ensuite sur l'emprise de la fosse et au-delà, recouvrant ainsi toute l'US 9003. La couche se compose d'un limon



cl. 39 : Vue en coupe de F 09.01 - © L. Clouet - CDA29



fig. 26 : Relevé en coupe de F 10.06 (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)

argileux brun clair avec de nombreux cailloux de granite et de fragments de schiste, assez semblable aux comblements des fosses de TR 03 et TR 10. Enfin, un niveau de limon argileux brun homogène mêlé à quelques cailloux repose sous la terre végétale. Au niveau de la tranchée TR 09, la roche mère granitique apparaît dès 0,5 m de profondeur et

se détache en gros moellons aux arêtes saillantes. Roche tout à fait propice à la construction et aisément exploitable, d'après la carte géologique il s'agit du granite de Baye. F 09.01 s'apparente donc fortement à une fosse d'extraction de roche, éventuellement exploitable pour la construction du manoir dont une partie est en granite.

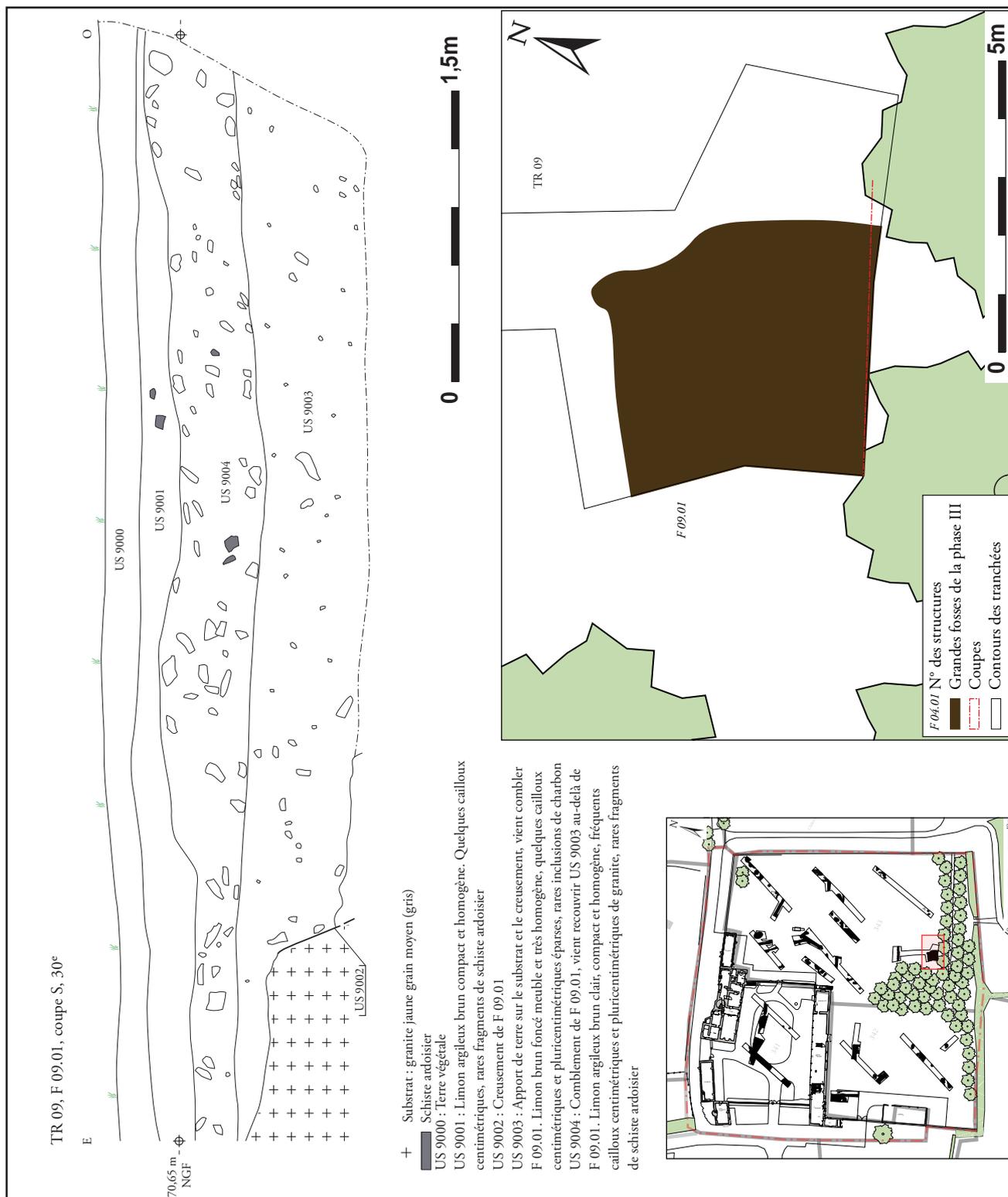


fig. 27 : Relevé en coupe de F 09.01 (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)

Concernant les fosses des tranchées TR 10 et TR 03, l'hypothèse d'extraction de matériaux est également envisageable. Cependant, le matériau recherché pourrait être du sable pour la fabrication de mortiers par exemple, le granite n'ayant pas été atteint par les creusements.

On peut donc évoquer l'hypothèse, qui ne saurait être confirmée que par une étude de bâti et une analyse pétrographique, que le manoir - ou du moins une partie - ait été construit avec des matériaux locaux extraits directement sur place. Le comblement massif et rapide de ces fosses s'expliquerait alors par le

fait qu'une fois la matière première extraite pour un chantier de construction, l'aménagement des jardins nécessite un remblaiement de ces excavations et un nivellement du sol.

3.3.5. De rares indices de construction en bois

Quelques rares traces de trous de poteaux et/ou fosses ont été mises au jour dans la tranchée TR 08, à proximité directe de F 08.06. Pour cette raison, ces structures ont été associées à la phase III mais l'absence d'élément datant n'a pas permis de le confirmer. Seuls deux trous de poteaux ont été décapés intégralement, F 08.04 et F 08.05. De plan circulaire, leurs dimensions sont très proches. Pour des longueurs identiques de 0,44 m, leurs largeurs varient de 0,32 m à 0,37 m. F 08.04 a été sondé de moitié manuellement (**cl. 40**). Le creusement asymétrique présente des bords légèrement évasés (**fig. 28**). Un avant trou a été creusé, avant le creusement d'un trou plus profond atteignant 0,38 m. Aucun négatif de poteau n'a été repéré, ni pierre de calage. Un premier comblement couvre le fond du creusement et se compose d'une argile brun-gris avec de rares cailloux centimétriques, avant d'être recouvert d'un limon brun foncé mêlé à quelques cailloux de tailles variées. Ces structures participent probablement à l'aménagement d'une clôture, ou d'un bâtiment en

bois, sans que nous puissions en dire davantage.



cl. 40 : Vue en coupe de F 08.04 - © L. Clouet - CDA29

3.3.6. Une structure de chauffe

Une seule structure de chauffe a été mise au jour au cours du diagnostic, F 04.12 (**cl. 41**). Située au nord de la partie est du jardin, la structure s'installe



cl. 41 : Vue générale de F 04.12 - © L. Clouet - CDA29

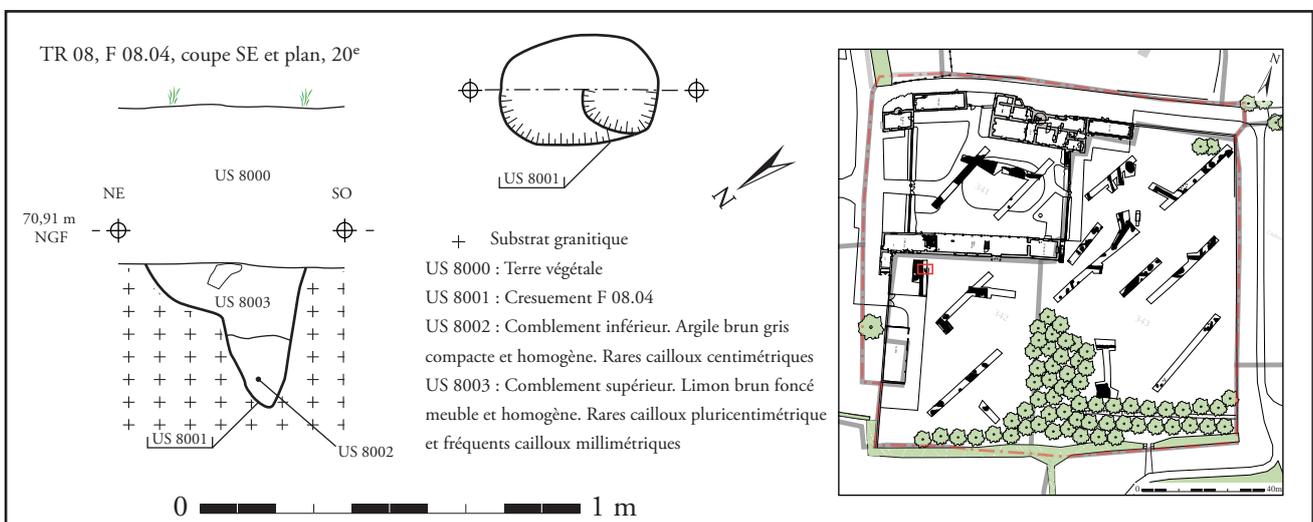


fig. 28 : Relevé en plan et coupe de F 08.04 (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)

sur le fossé F 04.01 attribué à la phase I, et recoupe F 04.15, portion de fossé attribué à la phase II. Elle se développe en plan subcirculaire avec des dimensions comprises entre 1,5 m et 1,1 m. Le sondage manuel réalisé dans la moitié nord de la fosse a dévoilé un creusement au profil régulier en cuvette conservé sur 0,26 m de profondeur (**fig. 29**). Trois couches

successives sont disposées à plat dans la fosse. Le comblement inférieur, épais d'environ 0,06 m, est un limon argileux jaune brun clair, meuble et homogène, incluant de fréquents charbons. Cette unité stratigraphique est ensuite recouverte par une couche épaisse d'environ 0,1 m composée d'un limon noir très charbonneux mêlé à quelques

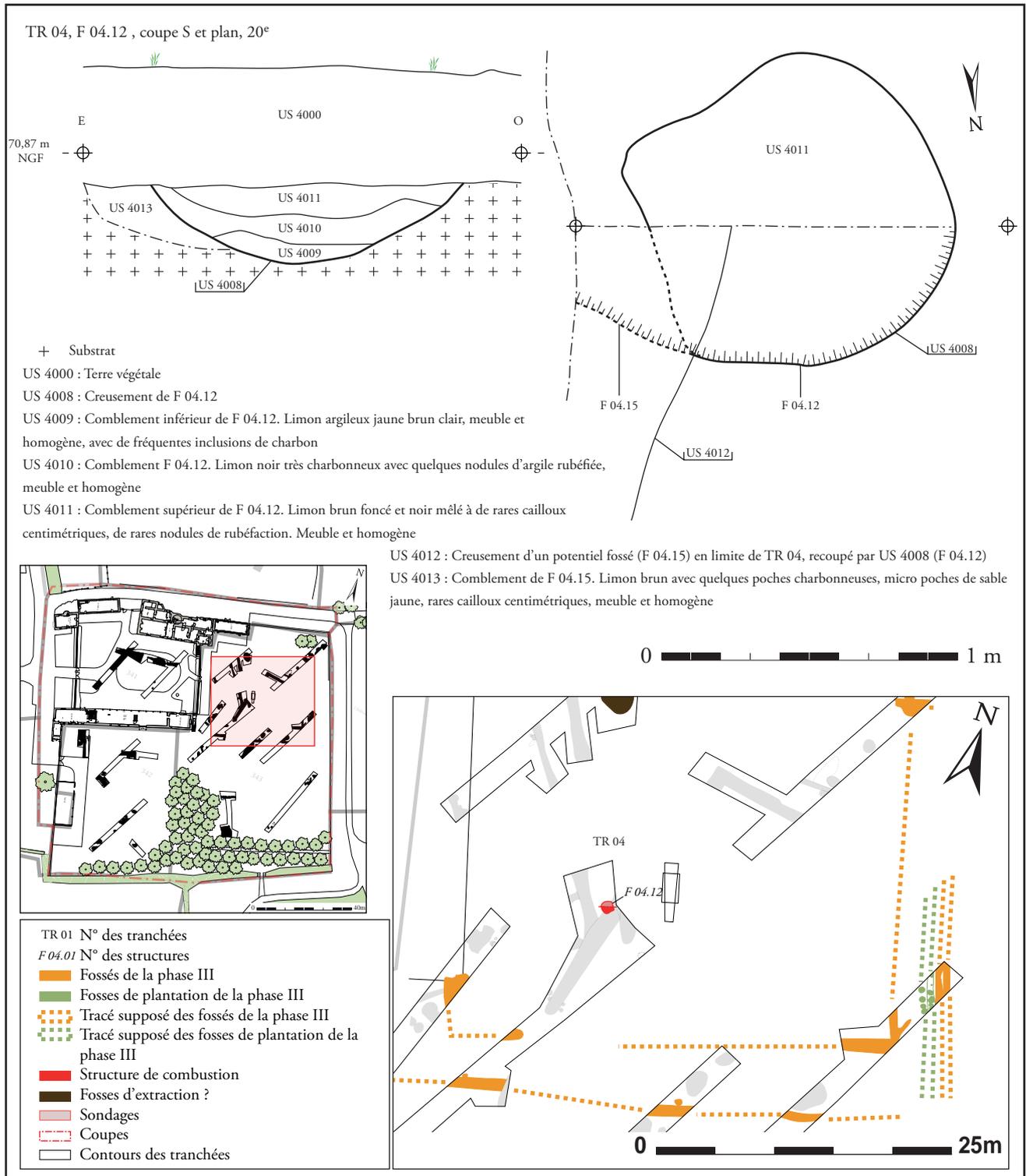


fig. 29 : Relevé en plan et coupe de F 04.12 (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)

nodules d'argile rubéfiée, meuble et homogène. Enfin, la dernière unité stratigraphique comblant F 04.12 est un limon brun foncé et noir, incluant de rares cailloux et de rares nodules d'argile rubéfiée, meuble et homogène, épais d'environ 0,12 m.

On constate que les parois de la structure ne présentent pas de traces de rubéfaction, la température n'ayant pas dû atteindre le degré suffisant pour rougir l'argile. Quelques nodules d'argile rubéfiée sont néanmoins présents dans les comblements.

3.3.7. Le mobilier

La céramique (Identification Yoann Dieu, Ronan Pérennec)

Trente-et-un tessons de céramique ont été retrouvés dans les comblements de structures attribuées à la phase III. Quatre bords ont été inventoriés, dont deux formes complètes, ainsi qu'un fond et une anse (cl. 42). F 14.01 a livré trois formes, CE 24, CE 26 et CE 27. CE 27, est issue de l'US 14005 de F 14.01. Il s'agit vraisemblablement d'une assiette en faïence, non datée. CE 26, provenant de la même US, est un fragment d'albarelle en grès normand daté du XVI^e ou XVII^e s. (fig. 30). CE 24 provient également de F 14.01, de l'US 14006. Il s'agit d'un fragment de plat, non daté (fig. 30). Enfin, le dernier bord de céramique, CE 08, est issu du comblement de

la fosse F 03.03. Le tesson inclut un départ d'anse. Des traces de glaçure verte sont visibles sur la face intérieure de la céramique. Aucune datation n'a été possible sur ce fragment.

La seule forme ayant pu être datée est l'albarelle issue du remblaiement recouvrant l'empierrement de F 14.01. On peut affirmer que les empierrements de la cour ont été scellés à partir du XVI^e ou XVII^e s., sinon après.

La terre cuite

Un seul fragment de terre cuite architecturale, d'un poids de 43 g, a été retrouvé dans le comblement de F 10.06. Aucune identification n'est possible.

Le verre

L'unique mobilier en verre exhumé est un tesson d'1,35 g provenant du niveau de circulation empierré



cl. 42 : Mobilier céramique, en haut CE 08, en bas CE 25 - © L. Clouet - CDA29

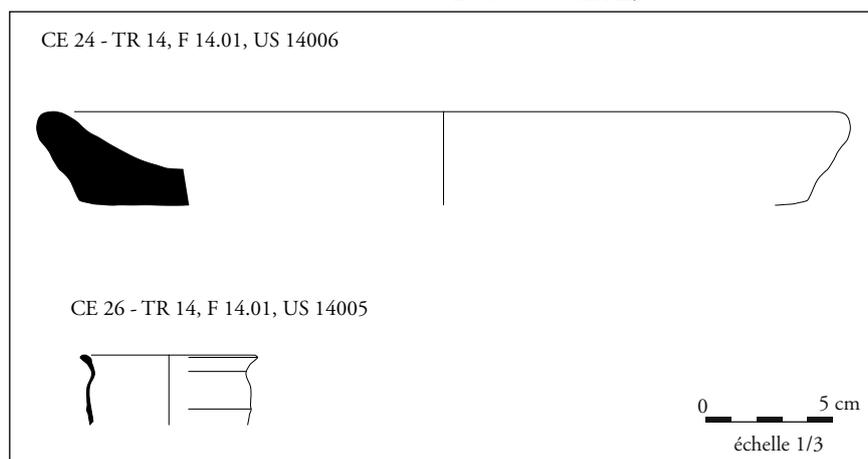


fig. 30 : Mobilier céramique de la phase III (DAO L. Clouet)

dans la cour, l'US 14007. Il s'agit d'un tesson plat de verre fin de couleur vert pâle translucide, non daté.

Les prélèvements sédimentaires

Plusieurs structures ont fait l'objet de prélèvements sédimentaires. L'objectif recherché était de trouver des indices d'ordre botanique dans les fosses de plantation, ou toute autre information permettant de mieux déterminer la fonctionnalité de ces structures. Au total, quatre prélèvements ont été réalisés totalisant 21 200 g de sédiments à traiter. Les prélèvements inventoriés et pesés ont été tamisés à l'eau. Les refus de tamis des mailles de 6 mm, de 2,5 mm et d'1 mm ont été préservés. Après séchage, les refus de tamis ont été inventoriés et pesés. Chaque refus de tamis a fait l'objet d'une observation à l'œil nu et d'un tri des éléments remarquables, hors charbons de bois. Seuls les refus de tamis du prélèvement PV 07 ont subi un test à l'aimant du fait que la structure dont le prélèvement est issu ait été interprétée comme structure de combustion. Une fois le tri et les observations réalisés, les refus de tamis ont tous été préservés en sac et les éléments issus des prélèvements ont été enregistrés et préservés avec le reste du mobilier.

Les prélèvements ont été effectués dans les fosses de plantation constituées par F 02.03, dans la fosse de plantation F 09.05 et enfin dans la structure de combustion F 04.12, US 4010. Le tableau ci-contre montre les prélèvements avant le tamisage (**fig. 31**). Le tableau suivant expose le poids des refus de tamis par taille et les résultats du tri (**fig. 32**). On constate que les fosses de plantation F 02.03 n'ont rien révélé. La fosse F 09.05 a quant à elle livré du mobilier lithique et métallique, ainsi que des résidus organiques. Le comblement de F 04.12 a également piégé un élément organique ainsi que des résidus réceptifs à l'aimant. Enregistrés individuellement, ces résultats sont exposés ci-après, par type de matériaux.

Le mobilier métallique

L'ensemble du mobilier métallique est issu des structures attribuables à la phase III. La structure de plantation F 07.01 a livré dans son comblement deux éléments en fer. ME 01 est un fer à cheval. Le second élément, ME 02, n'est pas bien identifié. Il peut s'agir d'un élément de harnachement, sans certitude. Le comblement US 10002 de la grande fosse F 10.06 a piégé plusieurs éléments métalliques, un clou en fer et deux scories coulées pesant 13 g (**cl. 43**). Les scories coulées sont en position secondaire, mais peuvent suggérer la présence d'un atelier de réduction à proximité du lieu de découverte.

Egalement, un petit élément d'accroche en fer non identifié a été retrouvé dans le prélèvement sédimentaire réalisé dans F 09.05. Enfin, le test à l'aimant réalisé dans les prélèvements de l'US 4010 de F 04.12 ont permis d'observer 3,5 g de résidus aimantés issus des refus de tamis des maille de 1 mm et de 2,5 mm (**cl. 44**). D'après les observations, ces résidus ne présentent pas les caractéristiques morphologiques d'une activité métallurgique. Il s'agit, semble-t-il, d'éléments non travaillés naturellement riches en minerai.

Le mobilier lithique

Un fragment plus ou moins circulaire en schiste ardoisier, LT 02, s'est retrouvé piégé dans le comblement de F 10.06. Perforé, cet élément est *a priori* issu d'une ardoise de toiture. Il mesure 5,5 cm sur 4,8 cm, pour un poids de 18 g. Il semble que l'objet ait été retaillé afin d'être transformé en jeton (**cl. 45**)

Notons également un micro éclat de silex retrouvé dans le prélèvement PV 08 issu du comblement de F 09.05, pesant à peine 0,01 g.

Le mobilier organique

De rares résidus organiques ont pu être ramassés (**cl. 46**)

Prélèvements	Poids avant tamisage	Volume avant tamisage
PV 05 - TR 02, F02.03, US 2012 (fosse sous berme nord)	400 g	0,5 L
PV 06 - TR 02, F02.03, US 2012 (fosse sous berme sud)	350 g	0,4 L
PV 07 - TR 04, F 04.12, US 4010	8250 g	8 L
PV 08 - TR 09, F 09.05, US 9007	12200 g	12 L

fig. 31 : Tableau des prélèvements sédimentaires avant traitement

Prélèvements	Poids des refus de tamis	Résultats des observations des refus de tamis
PV 05 - maille 6 mm	4,93 g	-
PV 05 - maille 2,5 mm	32,73 g	-
PV 05 - maille 1 mm	33,69 g	-
PV 06 - maille 6 mm	29,8 g	-
PV 06 - maille 2,5 mm	42,03 g	-
PV 06 - maille 1 mm	17,22 g	-
PV 07 - maille 6 mm	300 g	-
PV 07 - maille 2,5 mm	750 g	ME 05 - résidus aimantés, 3,5 g
PV 07 - maille 1 mm	450 g	OG 01 - enveloppe de graine, 0,02 g
PV 08 - maille 6 mm	500 g	LT 03 - éclat de silex, 0,01 g
PV 08 - maille 2,5 mm	800 g	ME 06 - petite attache en fer, 1 g
PV 08 - maille 1 mm	650 g	OG 02 - 2 graines et 1 brindille, 0,01 g OG 03 - 2 insectes, 0,01 g

fig. 32 : Tableau des résultats du tamisage des prélèvements sédimentaires



cl. 43 : Scories, ME 03 - © L. Clouet - CDA29

cl. 44 : Résidus aimantés, ME 05 - © L. Clouet - CDA29



cl. 45 : Mobilier lithique, LT 02 - © L. Clouet - CDA29

cl. 46 : Mobilier organique, de gauche à droite : OG 01, OG 02 et OG 03 - © L. Clouet - CDA29

suite au tamisage des prélèvements PV 07 et PV 08. Une enveloppe de graine a été retrouvée dans l'US 4010 de F 04.12, OG 01. Le comblement de la fosse F 09.05 a quant à lui livré deux insectes, OG 03, deux graines et une brindille, OG 02.

Pour pouvoir identifier ces éléments, et proposer une réelle analyse, une étude spécialisée devrait être menée.

3.3.8. Synthèse de la phase III

Les vestiges découverts attribués à la phase III sont sans aucun doute en lien avec la construction et l'occupation du manoir. Ils se distinguent par la présence d'aménagements aux caractéristiques variées. D'une part, la mise au jour de fosses probablement dédiées à l'extraction de matériaux peut laisser penser qu'une partie des matières premières nécessaires à la construction ou aux réfections du manoir ait été récupérée directement *in situ*. D'autre part, les vestiges exhumés dans la cour et le jardin reflètent la bivalence des fonctions du manoir. On observe d'un côté des aménagements caractéristiques d'une cour agricole, utilisée, piétinée, sans attributs décoratifs spécifiques. Derrière les grilles de cette cour, le jardin d'agrément se développe. Les haies et les bosquets structurent l'espace, organisent le jardin. Les zones potagères n'ont pas nécessairement marquées le sous-sol, bien

que nous sachions qu'elles aient été bien présentes à une époque (cl. 47). F 07.01 en est peut-être une trace.

La contemporanéité de l'ensemble de ces vestiges n'est pas évidente. Le début de la mise en place de tout ou partie de ces vestiges se fait vraisemblablement dans la seconde moitié du XV^e s. ou au début du XVI^e s. La disparition de ces aménagements a dû s'opérer en plusieurs temps. Nous constatons en effet des vestiges postérieurs (phase IV) dont les éléments de datation permettent de les placer au XVI^e ou XVII^e s. (*cf. infra*), et constatons également que d'autres structures ont perduré dans le temps, comme nous pouvons l'observer sur un cliché de la fin du XIX^e ou du début du XX^e s. Le peu d'éléments datant ne permet pas d'étoffer le phasage chronologique.



cl. 47 : Photographie d'archives du manoir de Kernault

3.4. PHASE IV : DES FOSSES POSTÉRIEURES XVI^E-XVII^E S.

Comme nous venons de l'évoquer, les vestiges attribués à la phase III n'ont pas tous disparu au moment de la mise en place de la phase IV. Cette dernière, caractérisée par de rares vestiges, a été identifiée grâce à des relations stratigraphiques (fig. 33).

3.4.1. F 13.07, F 08.01 et F 08.07

Trois grandes fosses ont été repérées et se sont avérées postérieures à des aménagements attribués à la phase III. Aucune d'entre elle n'a été décapée intégralement, les informations d'ordre planimétrique restent donc limitées. La structure F 13.07 a été mise au jour lors



fig. 33 : Plan de la phase IV (DAO L. Clouet)

de l'agrandissement de TR 13. L'observation en plan a permis de constater qu'il s'agissait très certainement d'une fosse subquadrangulaire postérieure aux fossés F 13.08. Son comblement supérieur se compose d'un limon brun légèrement gris mêlé à quelques petits blocs. La structure n'a pas été sondée. Les structures F 08.01 et F 08.07 sont accolées et présentent toutes deux des contours très irréguliers. Un sondage mécanique a été réalisé

dans la transversalité de la fosse F 08.01 et du fossé F 08.06 (phase III) (cl. 48). La coupe a révélé que le creusement de F 08.01, postérieur au fossé F 08.06, était conservé sur au moins 0,96 m de profondeur. Le fond plat de la structure, remonte progressivement vers le nord-est avant de s'ouvrir sur un bord nord-est droit, légèrement évasé. Les complements montrent une sédimentation cumulée en partie basse. Une argile légèrement limoneuse



cl. 48 : Vue en coupe de F 08.01 et F 08.06 - © L. Clouet - CDA29

de couleur brun très foncé avec quelques charbons et de rares cailloux tapisse le fond de la structure, l'US 8007. Celle-ci est ensuite recouverte d'une couche qui suit un pendage nord-est/sud-ouest, argilo-limoneuse, relativement proche de l'US 8007 mais de couleur plus claire. La structure est enfin colmatée par un limon légèrement argileux brun, mêlé à de fréquents cailloux millimétriques, et de rares cailloux centimétriques (fig. 35).

3.4.2. Le mobilier céramique (Identification Yoann Dieu, Ronan Pérennec)

Le comblement supérieur de la fosse F 08.01 a livré cinq tessons de céramique dont un bord, totalisant un poids de 97 g. La pâte du bord est fine et grise. Toute la surface extérieure de la poterie est de couleur orangée. Il s'agit d'un bord provenant d'un pot daté des XVI-XVII^e s. (fig. 34).

3.4.3. Synthèse de la phase IV

Le mobilier confirme une datation de la phase IV à compter du XVI-XVII^e s., ce qui coïncide avec le mobilier issu des niveaux scellant F 14.01 attribué à la phase III (cf. *supra*). La contemporanéité des trois fosses n'est pas avérée, mais elles semblent toutes trois postérieures à des aménagements extérieurs du manoir. L'éventuel bâtiment repéré dans la cour devait être abandonné au moment où F 13.07 se met en place. En l'état actuel, il n'est pas possible de connaître la fonctionnalité de ces fosses.

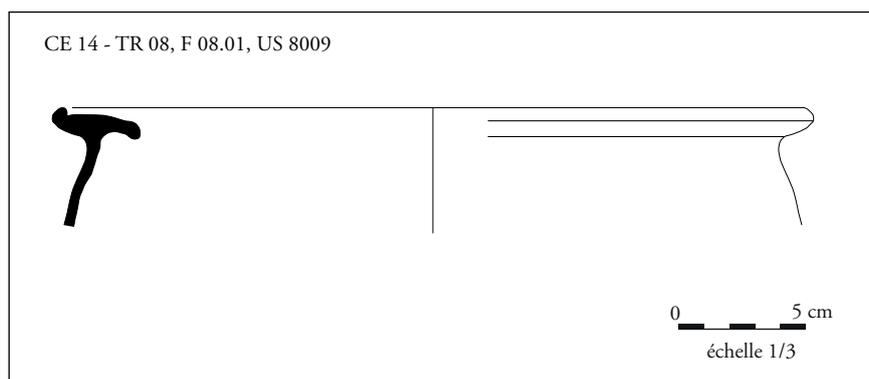


fig. 34 : Mobilier céramique de la phase IV (DAO L. Clouet)

3.5. LES STRUCTURES NON PHASÉES

Au total, une trentaine de faits archéologiques n'ont pas pu être attribués à l'une des phases d'occupation du site, par manque d'élément datant, de recoupement stratigraphique ou de caractéristiques particulières.

3.5.1. Les fosses

Vingt-trois fosses réparties dans l'ensemble du jardin ont été exhumées. Ces structures présentent des dimensions variées. Les longueurs, lorsqu'elles ont pu être observées, oscillent entre 2,2 m et 0,64 m, formant une moyenne d'1,1 m. Les largeurs de ces structures oscillent entre 4 m et 0,4 m, mesurant en moyenne 0,94 m. Quatre de ces fosses ont été sondées manuellement : F 07.02, F 11.04, F 11.05 et F 11.09. F 07.02 se trouve accolée à une fosse au plan semblable, F 07.03. Ovale, elle se développe sur 1,74 m en longueur, et 0,64 m en largeur. Le sondage a révélé un profil transversal de la fosse en cuvette, conservé sur une profondeur de 0,14 m (cl. 49). La structure a été comblée par un limon brun jaune incluant de rares cailloux. Le fond de la structure est marqué par de nombreux petits trous plus ou moins circulaires. La fosse a donc pu accueillir plusieurs piquets ou a été perturbée par des racines (fig. 36).

F 11.04 est une structure ovale qui s'étend sur 0,85 m en long et 0,7 m en large. Le sondage manuel a révélé un creusement très peu profond, de 0,1 m, au profil en cuvette (cl. 50). Le comblement se compose d'un limon jaune mêlé à de rares cailloux. Cette petite fosse est accolée à une autre fosse circulaire, F 11.03 (fig. 36).

F 11.05, situé à proximité de F 11.04, offre un plan particulier, en partie sous la berme, avec un bord sud droit et un bord nord arrondi et irrégulier. Une

coupe transversale de la structure a été réalisée, le long de la berme de la tranchée. Pour une largeur maximale observée d'1,3 m, la profondeur du creusement atteint 0,12 m. Le profil de la structure est en cuvette, comblée par un limon brun clair avec de rares petits cailloux (fig. 36).

F 11.09, situé en limite de berme de la tranchée TR 11, jouxte le trou de poteau F 11.10. La fosse présente une largeur de 0,46 m. Le creusement de la fosse, *a priori* circulaire, paraît très arasé et n'a que très peu impacté le substrat (cl. 51). La profondeur atteint quelques 0,06 m. Le profil est en cuvette et la structure est comblée par un limon brun-jaune. (fig. 36).



cl. 49 : Vue générale de F 07.02 - © R. Pérennec - CDA29



cl. 50 : Vue en coupe de F 11.04 - © R. Pérennec - CDA29

3.5.2. Les trous de poteaux

Sept petites structures en creux circulaires ou ovales de type trous de poteaux réparties dans l'ensemble de l'emprise ont été exhumées. Ces structures présentes des dimensions comprises en 0,7 m et 0,25 m et le diamètre moyen est de 0,46 m. Deux d'entre elles ont été sondées manuellement, F 11.10 et F 13.03. F 11.10 est situé au nord de TR 11, accolé à F 11.09. Il s'agit d'un potentiel petit trou de poteau dont le diamètre est de 0,25 m. La structure a été fouillée intégralement. Son profil est irrégulier avec un bord nord droit, un fond plat et un bord sud évasé. Le comblement se compose d'un limon brun-jaune (**fig. 36**).

F 13.03 se situe en limite de berme dans la cour du manoir, non loin d'un autre potentiel trou de poteau, F 13.04. De plan *a priori* circulaire, son diamètre est de 0,6 m. Le creusement a entamé le substrat granitique sur une profondeur de 0,24 m (**cl. 52**). Le profil, dont la forme est certainement partiellement liée à la nature du substrat très compacte à cet endroit, présente un fond plat et des bords droits. La structure est comblée par un limon brun jaune mêlé à quelques cailloux, puis scellée par un limon brun (**fig. 36**).



cl. 51 : Vue en coupe de F 11.09 - © R. Pérennec - CDA29

3.5.3. Le mobilier (Identification Yoann Dieu, Ronan Pérennec)

Seuls un tesson et un fond de céramique ont été retrouvés dans les structures au phasage indéterminé. Ces deux fragments d'un poids total de 84 g sont issus du comblement de F 07.02, l'US 7004. Aucun caractère particulier ne nous permet d'identifier ces tessons.

Evoquons également les quelques éléments mobiliers découverts hors contexte stratigraphique, dans les terres végétales des tranchées. Deux tessons, dont un bord de couvercle non daté (**cl. 53**) ont été retrouvés au cours du décapage de la tranchée TR 02. La tranchée TR 03 a livré quatorze tessons de poterie, dont une forme complète identifiée comme un pot de type plat ou jatte de la fin du XVI^e ou du XVII^e s. (**fig. 37**). La terre végétale de la tranchée TR 13 a quant à elle livré une dizaine de tessons, dont deux anses et un fond, non identifiables. Seuls deux nodules de terre cuite architecturale ont été retrouvés dans cette même tranchée, d'à peine 17 g. Enfin, notons la découverte d'une ardoise de toiture complète issue de la tranchée TR 03.



cl. 52 : Vue en coupe de F 13.03 - © R. Pérennec - CDA29

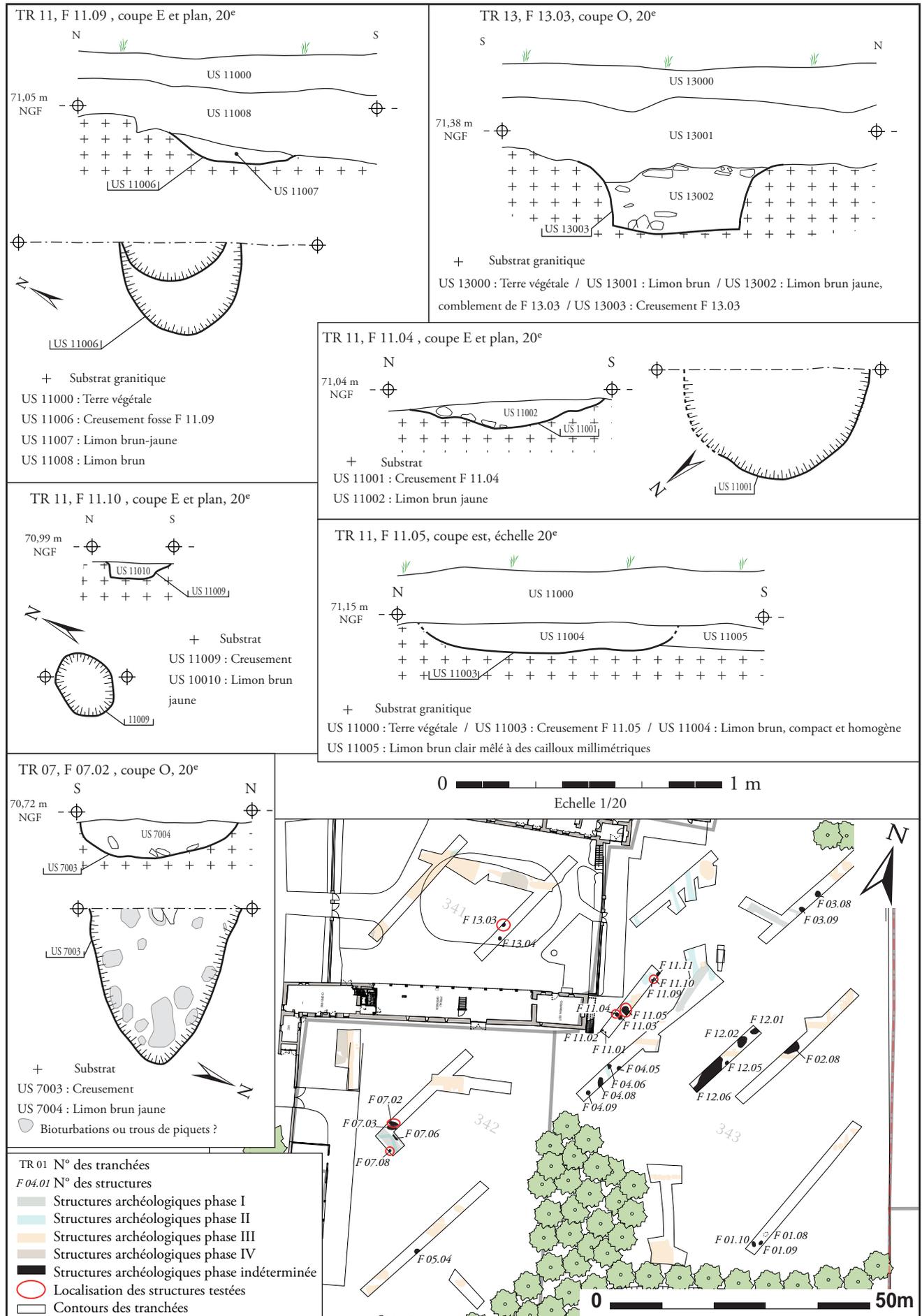


fig. 36 : Relevé en coupe et plan des structures non phasées (DAO A. Kergourlay | L. Clouet)

3.5.4. Synthèse

En l'état actuel de nos connaissances, il est impossible d'émettre quelques hypothèses interprétatives quant à la fonction de ces structures non phasées. Les trous de poteaux peuvent refléter la présence d'aménagements type clôture ou bâtiment, mais aucun plan ne se dessine et aucun rattachement chronologique n'est possible. Néanmoins, ces faits archéologiques, bien qu'ayant très peu impacté le substrat, reflètent une certaine densité d'occupation.

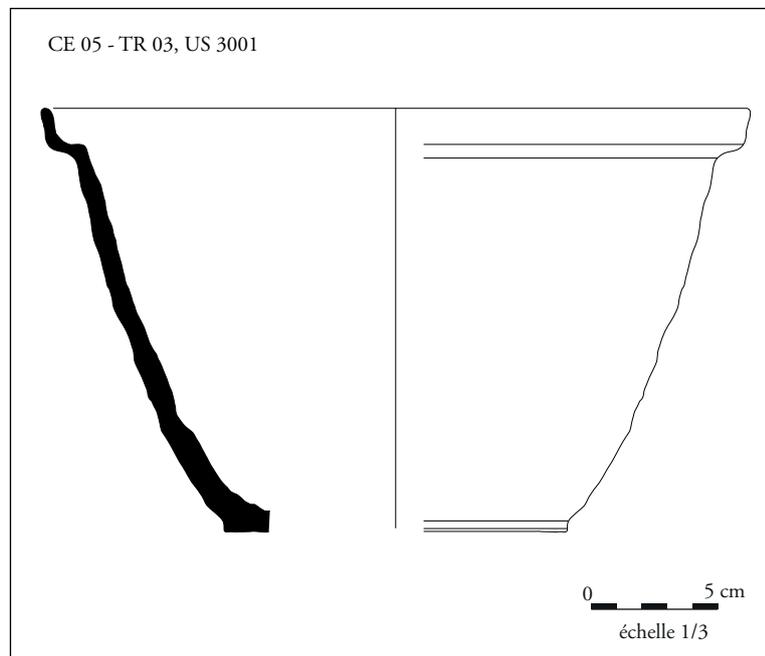


fig. 37 : Mobilier céramique hors structure archéologique (DAO L. Clouet)



cl. 53 : Mobilier céramique, CE 02 - © L. Clouet - CDA29

4. CONCLUSION

Le projet d'aménagement paysager des jardins et de réfection du manoir a été l'occasion de sonder les 15 300 m² prescrits par le Service Régional de l'Archéologie, au travers de quatorze tranchées se révélant toutes positives (cl. 54, cl. 55). L'analyse des vestiges a permis de mettre en évidence au moins quatre phases d'aménagements. La phase I se caractérise par la présence d'un probable enclos quadrangulaire daté potentiellement du second âge du Fer. Les vestiges d'une seconde phase d'occupation se perçoivent au travers de la mise en place d'un parcellaire dont l'orientation diffère des fossés de la phase I. La phase II est datée certainement de la fin du XII^e s. ou du début du XIII^e s. Cette occupation, qui n'a laissé que peu de traces, est abandonnée au profit de la création du manoir et de ses aménagements extérieurs à compter de la fin du XV^e s. Une nouvelle structuration spatiale se met en place. Les axes directifs suivent alors une orientation nord-ouest-sud-est/nord-est-sud-ouest. La cour du manoir est aménagée et les vestiges reflètent son utilité agricole. Ceint de murs, le jardin clos est agencé, organisé par des haies, des fosses de plantation, des fossés. Trois fosses postérieures à des aménagements de la phase III, sont attribuées à une quatrième phase. Cette dernière s'insère dans la chronologie de la phase III. Stéphanie Hurtin rappelle dans le cadre du rapport de fouille des jardins du château de Kerjean à Saint-Vougay (Finistère) que le jardin est « à considérer comme un ensemble construit qui évolue dans le temps » (Hurтин 1998, p. 11). Cette phrase souligne la difficulté d'un phasage chronologique précis lorsque l'ensemble des structures archéologiques propre à l'aménagement du jardin suit une certaine homogénéité durant plusieurs siècles.

Les vestiges peu nombreux associés à la phase I sont difficilement interprétables. Par ailleurs,

notons qu'avant d'obtenir les résultats de la datation radiocarbone et de soumettre le seul élément céramique significatif à une spécialiste de la protohistoire, l'hypothèse d'une occupation alto-médiévale avait été envisagée. Néanmoins, la concordance des résultats radiocarbones et de la datation du mobilier associés à un contexte archéologique protohistorique et des caractéristiques similaires à d'autres sites de cette période, permettent d'envisager une potentielle attribution de cette première phase au second âge du Fer. La présence d'une occupation *a priori* protohistorique à Kernault n'est pas totalement inédite puisque le contexte archéologique alentour est relativement riche en vestiges attribués à cette période (cf. *supra*). En effet, l'ancienneté de l'occupation sur les terres de Kernault était déjà avérée par la présence d'une stèle funéraire gauloise située au niveau de l'entrée de la cour du manoir. On note également une deuxième stèle située à moins de quatre cent cinquante mètres à l'ouest de l'enclos, et une troisième placée à environ trois cent cinquante mètres du site (fig. 38). La vocation des aménagements associés à la phase I est difficilement identifiable mais les vestiges présentent des aspects caractéristiques des enclos de l'âge du Fer. En effet, comme le soulignent Yves Menez et Thierry Lorho, les habitats ruraux de second âge du

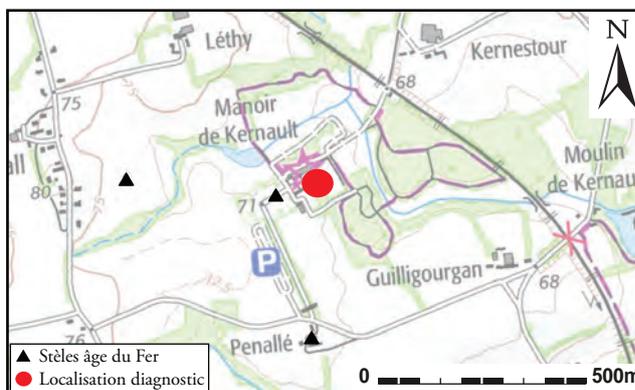


fig. 38 : Contexte archéologique à l'âge du Fer (fond de carte © geobretagne.fr | DAO L. Clouet)

Fer apparaissent presque systématiquement clôturés (Menez et Lorho 2013, p. 174). Les clôtures (palissades, fossés bordés de talus ou de murets) délimitent des espaces distincts : habitat, bâtiments d'exploitation ou parcelles non bâties (Menez et Lorho 2013, p. 178). De même, il existe une prédominance des enclos au plan quadrangulaire attribués à la période gauloise, même si les enclos curvilignes sont aussi fréquents (Leroux *et al.* 1999, p. 54). La présence de stèles gauloises à proximité directe est également une donnée non négligeable quant à l'interprétation du site. La contemporanéité de la phase I avec les stèles n'est pas avérée, et ces

dernières ont pu être déplacées au cours de leur histoire. Néanmoins, on connaît l'existence d'espace clôt accueillant des inhumations associé à une stèle funéraire au cours de La Tène ancienne comme sur le site de Coulon (Deux-Sèvres) évoqué dans l'article *Pratiques funéraires du second âge du Fer en Gaule de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)* (Gomez de Soto *et al.* 2011, p. 4). Des enclos à vocation d'habitat peuvent aussi bien être associés à une zone funéraire, comme sur le site de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor), bien que son occupation remonte au VI^e s. avant notre ère (Villard-Le Tiec 2011, p. 331). L'image d'un petit



cl. 54 : Vue panoramique du diagnostic côté jardin sud - © L. Clouet - CDA29



cl. 55 : Vue panoramique du diagnostic côté cour et jardin est - © L. Clouet - CDA29

habitat clôt, associé à un parcellaire et un espace funéraire serait tentante, mais nos données sont trop lacunaires pour affirmer quelque interprétation. Une occupation des lieux est néanmoins perceptible au cours de l'âge du Fer, et plus probablement aux IV^e-III^e s. avant notre ère. La période à laquelle cette première occupation est abandonnée n'est pas connue, mais on constate un hiatus chronologique important entre la phase I et la phase II.

Cette dernière est relative à une probable exploitation des terres de Kernault au Moyen-Âge, avant la construction du manoir. Une plate-forme de terre située à deux-cents mètres au nord du manoir est communément interprétée comme étant la trace d'une maison-forte du XIII^e s., indiquant alors la continuité d'un lieu de pouvoir du XIII^e s. à la création du manoir à la fin du XV^e s. On peut se demander si les vestiges de la phase II sont en lien avec la plate-forme de terre. Il serait alors intéressant de développer la question de la relation entre la plate-forme de terre et le manoir. Peut-on y voir un déplacement et une évolution de l'habitat ? S'agit-il d'une continuité de lieux de pouvoir ? Seules des investigations plus poussées permettraient d'identifier cette plate-forme située au nord de Kernault et de saisir le lien avec le manoir.

Il est assez fréquent qu'un manoir ne soit pas créé *ex nihilo* mais qu'il supplante une occupation plus ancienne. Ces occupations antérieures sont parfois déjà des lieux de pouvoir, comme le montre Patrick Kernevez dans son « Inventaires des mottes, enceintes et châteaux médiévaux du Finistère » (Kernevez 1996, p. 21-24). Il précise, que sur les quatre-vingt-onze mottes certaines recensées, cinquante-deux sont associées à un manoir ou à l'existence d'un lignage portant le nom du site d'implantation. L'exemple du site de Chasne-sur-Illet (Ille-et-Vilaine) (Beuchet 2016) est assez frappant. Le contexte est différent de celui de Kernault, puisque la fouille qui s'est déroulée dans le cœur du bourg de la commune permet d'aborder la question de la genèse du village.

Néanmoins, l'évolution du haut Moyen-Age jusqu'à la construction d'un manoir probablement au XIV^e s. est intéressante. La fouille a permis de mettre en évidence la structuration du paysage par la mise en place d'un réseau parcellaire orthogonal au cours des VIII^e-XI^e s et l'étude des textes permet d'identifier cet habitat comme la résidence d'une petite aristocratie, alors en place à Chasné avant l'érection de la motte. Cette dernière est érigée probablement au XII^e s. Le manoir, construit au XIV^e s. s'installe au pied de la motte.

Une autre problématique principale de ce diagnostic concerne la question de l'aménagement du jardin du manoir. L'une des spécialistes de l'archéologie des jardins, Anne Allimant-Verdillon rappelle dans un article (Allimant-Verdillon 2017) que cette discipline revêt un aspect constructif. En effet, outre l'avancée de la recherche scientifique, les investigations doivent donner des clés aux restaurateurs. Toutefois, Elisabeth Sirot souligne la difficulté de restituer des jardins par l'archéologie du fait de leur caractère éphémère (Sirot 2007, p. 98) et la complexité des données archéologiques doit être confrontée à une approche pluridisciplinaire : palynologie, micromorphologie, ethnobotanique (Hurtin 1998). A Mellac, le seul cadre de diagnostic ne suffit pas à restituer intégralement l'histoire et les aménagements du jardin. Nonobstant, les sondages archéologiques offrent un premier aperçu de ce à quoi pouvait ressembler le jardin de la fin du XV^e s. à aujourd'hui. A Kernault, l'existence d'un fragment de plan de jardin à la française découvert dans les archives du manoir de Kernault, attribué à l'architecte Forestier Le Jeune et daté de 1749, soulevait certaines questions aux restaurateurs. Ainsi, il a été demandé aux archéologues de savoir si ce projet de jardin à la française avait été réalisé, et sinon quels étaient les éventuels aménagements pouvant servir de base au futur projet paysager. Nous savons qu'une grande partie des propositions de l'architecte Forestier Le Jeune concernant les



cl. 56 : Vue du puits dans la cour - © L. Clouet - CDA29

travaux du manoir n'a pas abouti. Pour ce qui est du jardin, les découvertes archéologiques ne concordent absolument pas avec le fragment de plan du XVIII^e s. Cependant, un jardin aménagé et structuré a bien été perçu, caractéristique d'un jardin de la fin du Moyen-Âge.

Contrairement au premier Moyen-Âge où les extérieurs ont surtout une fonction utilitaire, à partir du XI^e s., les jardins « de plaisir » se développent, de plans carrés ou circulaires et toujours clos. Les jardins clos de murs sont par ailleurs souvent ceux des châteaux, palais, maisons fortifiés ou établissements ecclésiastiques (Gesbert 2003, p. 398-399). En effet, les maisons fortes, bien que rattachées à une réalité économique agricole, sont également associées à des espaces clos et organisés dédiés au confort et bien-être du seigneur et de sa famille. Le jardin, signe de raffinement, est depuis l'Antiquité une marque d'appartenance à un monde privilégié (Sirot 2007, p. 97). L'agencement interne de cet espace est pensé et structuré (Gesbert 2003, p. 401). En outre, l'alimentation en eau des jardins est fondamentale. Au manoir de Kernault, aucun aménagement spécifique n'a été repéré au cours du diagnostic concernant l'irrigation du jardin, aucune fontaine ni bassin. L'alimentation en eau se faisait grâce à un puits situé dans la cour (cl. 56) . Même si le comblement des fossés n'a pas révélé de marque d'hydromorphisme, il est toutefois envisageable que certains d'entre eux, F 08.06 et F 04.04 par exemple, aient été en eau permettant ainsi l'irrigation des

végétaux. Aucun élément ne nous permet d'étayer cette hypothèse.

Les études archéologiques de jardins en contexte seigneurial ne sont pas très fréquentes, et les éléments de comparaison se font rares. Néanmoins, on peut citer quelques études de spécialistes de la question réalisées en Bretagne. Au château de Kerjean à Saint-Vougay (Finistère), dans le cadre d'un projet de restauration des jardins, une fouille programmée menée par Stéphanie Hurtin (Hurtin 2000) a eu lieu dans la seconde moitié des années mille neuf cent quatre-vingt-dix. L'esplanade nord du château a été fouillée à cette occasion. On peut également citer l'opération menée par Cécile Travers dans les jardins du château de Kergroadez, à Brélès (Finistère) en 2012 (Travers 2012), ou encore celle dirigée par Anne Allimant-Verdillon au château de Coscro à Lignol (Morbihan) en 2002 (Allimant-Verdillon 2002). Au château de Kergroadez, les sondages archéologiques ont permis de mettre en évidence la création d'un probable potager-verger entre le XIV^e et la fin du XVI^e s., époque à laquelle un manoir précède au château. La ponctualité des sondages n'a pas permis de restituer une vision en plan de ces aménagements. Des vestiges de terrassements, d'allée et de fosses de plantation postérieurs sont des indices de la création d'un jardin d'agrément au début du XVII^e s., au moment de la construction du château (Travers 2012). C'est également au XVII^e s. qu'un jardin d'agrément est mis en place au château de Coscro. L'opération archéologique a permis d'identifier six rectangles de jardin, bordés de haies basses, suite à l'implantation d'allées structurantes (Allimant-Verdillon 2002).

Bien que l'histoire des jardins soit un sujet présent dans la littérature, la période et le contexte qui nous intéresse reste assez mal connu, situés entre le jardin utilitaire médiéval, souvent décrit en petits carrés plantés de végétaux aux vertus médicinales, et le majestueux jardin à la française des XVII^e et XVIII^e s. De même, l'archéologie des jardins se développe mais s'intéresse encore assez peu au

contexte manorial. Ainsi, l'opération menée dans le jardin et la cour du manoir de Kernault est une opportunité pour documenter ce sujet, observer les divers agencements liés aux fonctions du manoir (lieu d'utilité agricole et lieu de vie seigneuriale), mais également de donner un aperçu des prémices de l'occupation des terres dès l'âge du Fer. Ces résultats, certes, donneront des clés aux restaurateurs, mais soulèvent encore de nombreuses questions que seules des recherches approfondies permettraient d'élucider.

5. BIBLIOGRAPHIE

Allimant-Verdillon 2002

ALLIMANT-VERDILLON A. (dir.), *Le jardin du château du Coscro (Lignol, Morbihan). Etude archéologique*, Rapport final d'opération, sondages archéologiques, Lyon, Allimant-Verdillon A. - Rennes, SRA Bretagne, 2002, 343 p.

Allimant-Verdillon 2017

ALLIMANT-VERDILLON A., Jardins historiques : de l'archéologie à la restauration, définition des protocoles, *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], 2017, mis en ligne le 21 décembre 2018, consulté le 15 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/crcv/15334> ; DOI : 10.4000/crcv.15334

Béchenec et al. 2006

BÉCHENEC F., THIÉBLEMONT D., AUDRU J.-C. (dir.), avec la coll. de COCHERIE A., CORBIER P., *Notice explicative, Carte géol. France (1/50 000), feuille Plouay (348)*. Orléans, BRGM, 2006, 110 p.

Blanchet 2013

BLANCHET S. (dir.), *Une longue occupation de la protohistoire au Moyen-Âge. Plouedern (Finistère) – Leslouc'h*, Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, Cesson-Sévigné, Inrap Grand Ouest – SRA Bretagne, 2013, 475 p.

Beuchet 2016

BEUCHET L. (dir.) *CHASNE-SUR-ILLET (Ille-et-Vilaine), ZAC du Champ des Buttes*, Rapport final d'opération, fouille archéologique, Cesson-Sévigné, Inrap Grand Ouest - Rennes, SRA Bretagne, 2016, 2 vol.

Digou et Le Gal 2008

DIGOUS S. et LE GAL Y., *Manoirs et châteaux du Finistère*, Quimper, Editions Palantines, 2008, 157 p.

Douard 2000

DOUARD C., *Manoir de Kernault, Mellac*, D'après l'Inventaire Général du Patrimoine : Dossier IA29000395 réalisé en 2000 par Christel Douard [En ligne], URL : <http://patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/dossier/manoir-de-kernault-mellac/410eddea-a1a6-4d33-b407-afec110a53b0#historique>

Douard 2002

DOUARD C., *Quimperlé et son canton. Images du Patrimoine*, Inventaire Général des Monuments et des richesses artistiques de la France, Rennes, Apogée, 2002, 88 p.,

Flagelle 1878, p. 36

FLAGELLE E., Notes archéologiques sur le département du Finistère, *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2ème série, tome IV, 1876-1877, Brest, Société académique de Brest, 1878, p. 1-90

Gesbert 2003

GESBERT E., Les jardins au Moyen Âge : du XI^e au début du XIV^e siècle, *Cahiers de civilisation médiévale*, 46e année (n°184), Poitiers, CESCUM, 2003, p. 381-408

Gomez de Soto et al. 2009

GOMEZ DE SOTO J., VILLARD-LE TIEC A., BOUVET P., «Pratiques funéraires du second âge du Fer en Gaule de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)», in : BARRAL P., et

al. (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second âge du Fer*. Actes du XXXIII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Caen, 20-24 mai 2009), Besançon, PUFC, 2009, p.85-106

Hurtin 1998

HURTIN S. (dir.), *Le Château de Kerjean, Saint-Vougay, Esplanade nord, 29 0271 004 H. Archéologie des jardins. Fouille programmée bi-annuelle, premier rapport intermédiaire*, Rennes, SRA Bretagne, 1998, 48 p.

Hurtin 2000

HURTIN S. (dir.), *L'esplanade nord du château de Kerjean, Saint-Vougay, 29 0271 004 H. Archéologie des jardins. Fouille programmée bi-annuelle, rapport de synthèse*, Rennes, SRA Bretagne, 2000, 159 p.

Kernévez 1996

KERNEVEZ P., Inventaire des mottes, enceintes et châteaux médiévaux du Finistère, *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, Quimper, Société Archéologique du Finistère, 1996, p. 115-140

Kernévez 1997

KERNEVEZ P., *Les fortifications médiévales du Finistère. Mottes, enceinte et châteaux*, Vannes, Institut Culturel de Bretagne-Skol-Uhel ar vro - Saint-Malo, Centre régional d'archéologie d'Alet, 1997, 197 p.

Le Calvé 1995a

LE CALVE J., *Kernault, la mémoire d'un lieu. L'évolution du rôle du manoir dans le milieu rural 15^e-20^e siècles*, [inédit ; CRBC, Brest, bibliothèque de Kernault ; dactylographié], 1995, 441 p. + annexes

Le Calvé 1995b

LE CALVE J., La seigneurie de Kernault aux

XV^e et XVI^e siècles, *Maner*, 1995 hiver, Mellac, Association du manoir de Kernault, 1995, p. 3-8

Leroux et al. 1999

LE ROUX G., GAUTIER M., MEURET J.-C., NAAS P., Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique. De la prospection aérienne à la fouille entre Blavet et Mayenne, Documents d'archéologie de l'Ouest, Rennes, RAO-DRAC Bretagne, 1999

Menez et Lorho 2013

MENEZ Y. et LORHO T., «La Bretagne», in : MALRAIN F., BLANCQUAERT G., LORHO T. (dir.), *L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Paris, Inrap-CNRS Editions, 2013, p. 169-191

Mignot et Chatenet 1993

MIGNOT C., CHATENET M. (dir.), *Le manoir en Bretagne : 1380-1600*, Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, Paris, Imprimerie Nationale, 1993, 345 p. (Cahiers de l'Inventaire, 28)

Pesez 1986

PESEZ J.-M., « Maison forte, manoir, bastide, tour, motte, enceinte, moated-site, Wasserburg, ou les ensembles en archéologie », in : M. BUR (dir.), *La maison forte au Moyen-Age*, Actes de la Table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson 31 mai-3 juin 1984, Paris, Editions du CNRS, 1986, p. 331-339

Pla et Le Rest 1991

PLA L., LE REST F., *Inventaire des archives du manoir de Kernault, fonds de Poulpiquet*, Mémoire de maîtrise, histoire, Université de Bretagne occidentale, Centre de Recherches Bretonnes et Celtiques, Brest, 1991 [inédit ; dactylographié]

Postic 1993

POSTIC F., Kernault, manoir breton : un lieu de mémoire, *ArMen*, n°52, Douarnenez, Chasse-Marée, 1993, p. 38-49

Celtiques, Brest, 1993 [inédit ; dactylographié]

Postic 1994

POSTIC F. (dir.), Le CALVE J. (coll.), *Kernault, manoir breton*, Mellac, Association de gestion et d'animation du manoir de Kernault - Quimper, Conseil Général du Finistère, 1994, 32 p.

Roy 2003

ROY E. (dir.), *Découverte d'une petite zone d'habitat isolée du deuxième Age du Fer (abandonnée à la Tène Moyenne) à Quessoy dans les Côtes d'Armor*, Document final de synthèse, fouille archéologique, Cesson-Sévigné, Inrap Grand Ouest - Rennes, SRA Bretagne, 2003, 110 p.

Sirost 2007

SIROT E., *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales. Du milieu du XII^e au début du XVI^e siècle*, Paris, Picard, 2007, 207 p.

Travers 2012

TRAVERS C., *Opération menée sur la parcelle nord des jardins du château de Kergroadez (Brèlès, 29)*, Rapport de sondages archéologiques, Lyon, Archéoverde - Rennes, SRA Bretagne, 2012, 50 p.

Villard-Le Tiec 2011

VILLARD-LE TIEC A., Stèles armoricaines de l'âge du Fer et organisation de l'espace funéraire. Les exemples de Melgven et de Paule, *Documents d'archéologie méridionale*, 34, Vire, ADAM Editions, 2011, p. 323-337

Wanner 1993

WANNER F., *Inventaire des archives du manoir de Kernault, fonds du Vergier de Kerhorlay*, Mémoire de maîtrise, histoire, Université de Bretagne occidentale, Centre de Recherches Bretonnes et

6. LISTE DES FIGURES

<i>fig. 1</i> : Localisation du diagnostic sur un extrait de la carte géologique (©BRGM.fr L. Clouet)	p. 26
<i>fig. 2</i> : Localisation du diagnostic sur un extrait de carte topographique (© topographic-map.com L. Clouet)	p. 27
<i>fig. 3</i> : Contexte pédo-sédimentaire : logs stratigraphiques sur les parcelles impactées par le diagnostic (DAO L. Clouet)	p. 28
<i>fig. 4</i> : Localisation des entités archéologiques sur la commune de Mellac (fond de carte © geobretagne.fr DAO L. Clouet)	p. 29
<i>fig. 5</i> : Plan général du diagnostic (DAO L. Clouet)	p. 35
<i>fig. 6</i> : Plan général du diagnostic phasé (DAO L. Clouet)	p. 36
<i>fig. 7</i> : Localisation du diagnostic sur un extrait du cadastre de 1825 et carte de l'état major de 1820-1866 (© http://mnesys-portail.archives-finistere.fr © www.geoportail.gouv.fr DAO L. Clouet)	p. 34
<i>fig. 8</i> : Plan de la phase I (DAO L. Clouet)	p. 37
<i>fig. 9</i> : Relevés des coupes de F 03.03 et F 04.01 sondage 1 (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 39
<i>fig. 10</i> : Relevé de la coupe à l'interesection de F 04.20 et F 04.01 sondage 2 (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 40
<i>fig. 11</i> : Mobilier céramique de la phase I (DAO L. Clouet)	p. 42
<i>fig. 12</i> : Plan de la phase II (DAO L. Clouet)	p. 44
<i>fig. 13</i> : Relevés des coupes des fossés de la phase II (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 45
<i>fig. 14</i> : Relevés en plan de F 14.02 (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 47
<i>fig. 15</i> : Plan de la phase III (DAO L. Clouet)	p. 49
<i>fig. 16</i> : Schématisation des espaces créés par la structuration de l'espace (DAO L. Clouet)	p. 50
<i>fig. 17</i> : Relevés en plan et en coupe de F 13.02 et F 13.05 (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 52
<i>fig. 18</i> : Relevés des coupes de bermes de TR 14 ; F14.01, F 14.02 et F 14.03 (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 54
<i>fig. 19</i> : Diagramme stratigraphique des niveaux d'empierrements dans la cour (DAO L. Clouet)	p. 55
<i>fig. 20</i> : Relevé en plan de F 14.02 (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 56
<i>fig. 21</i> : Relevés des coupes des fossés de la phase III (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 59
<i>fig. 22</i> : Relevé en plan et en coupe de F 07.01 (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 63
<i>fig. 23</i> : Relevé en plan et en coupe de F 09.03 (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 64
<i>fig. 24</i> : Relevés en plan et en coupe de fosses de plantation circulaires (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 65
<i>fig. 25</i> : Relevé en coupe de F 03.01, F 03.02 et F 03.03 (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 67
<i>fig. 26</i> : Relevé en coupe de F 10.06 (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 69
<i>fig. 27</i> : Relevé en coupe de F 09.01 (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 70
<i>fig. 28</i> : Relevé en plan et coupe de F 08.04 (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 71
<i>fig. 29</i> : Relevé en plan et coupe de F 04.12 (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 72

<i>fig. 30</i> : Mobilier céramique de la phase III (DAO L. Clouet)	p. 73
<i>fig. 31</i> : Tableau des prélèvements sédimentaires avant traitement	p. 75
<i>fig. 32</i> : Tableau des résultats du tamisage des prélèvements sédimentaires	p. 75
<i>fig. 33</i> : Plan de la phase IV (DAO L. Clouet)	p. 77
<i>fig. 34</i> : Mobilier céramique de la phase IV (DAO L. Clouet)	p. 78
<i>fig. 35</i> : Relevé en coupe de F 08.01 et de F 08.06 (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 79
<i>fig. 36</i> : Relevé en coupe et plan des structures non phasées (DAO A. Kergourlay L. Clouet)	p. 82
<i>fig. 37</i> : Mobilier céramique hors structure archéologique (DAO L. Clouet)	p. 83
<i>fig. 38</i> : Contexte archéologique à l'âge du Fer (fond de carte © geobretagne.fr DAO L. Clouet)	p. 84

7. LISTE DES CLICHÉS

<i>cl. 1</i> : Vue panoramique de l'EA 29 147 0014 au nord du manoir, vers le sud © L. Clouet - CDA29	p. 30
<i>cl. 2</i> : Vue panoramique de l'EA 29 147 0014 au nord du manoir, vers l'ouest © L. Clouet - CDA29	p. 30
<i>cl. 3</i> : Vue du logis © L. Clouet - CDA29	p. 32
<i>cl. 4</i> : Vue du grenier à pans de bois © L. Clouet - CDA29	p. 32
<i>cl. 5</i> : Vue de l'extension de la tranchée TR 04 © L. Clouet - CDA29	p. 38
<i>cl. 7</i> : Vue de la coupe de F 04.01 et F 04.20, sondage 2 © L. Clouet - CDA29	p. 38
<i>cl. 6</i> : Vue de la coupe de F 04.01, sondage 1 © L. Clouet - CDA29	p. 38
<i>cl. 8</i> : Vue de la coupe de F 03.13 © L. Clouet - CDA29	p. 38
<i>cl. 9</i> : Vue de la coupe de F 07.04 et F 07.07 © R. Pérennec - CDA29	p. 41
<i>cl. 10</i> : CE 09, face interne et face externe - © L. Clouet - CDA29	p. 42
<i>cl. 11</i> : Vue de la coupe de F 10.04 - © A. Kergourlay - CDA29	p. 46
<i>cl. 12</i> : Vue de la coupe de F 10.05 - © A. Kergourlay - CDA29	p. 46
<i>cl. 13</i> : Vue de la coupe de F 07.07 - © R. Pérennec - CDA29	p. 46
<i>cl. 14</i> : Vue de TR 11 après décapage, F 11.08 au premier plan - © L. Clouet - CDA29	p. 46
<i>cl. 15</i> : Vue générale de F 14.03 - © R. Pérennec - CDA29	p. 47
<i>cl. 16</i> : Photographie d'archives du manoir	p. 51
<i>cl. 17</i> : Vue générale de F 13.02, F 13.07 et F 13.08 - © L. Clouet - CDA29	p. 51
<i>cl. 18</i> : Vue de la coupe de F 13.02 - © L. Clouet - CDA29	p. 51
<i>cl. 19</i> : Vue zénithale du sondage de F 13.02 et F 13.05 - © R. Pérennec - CDA29	p. 53
<i>cl. 20</i> : Vue générale du décapage de l'empierrement F 14.01 - © L. Clouet - CDA29	p. 53
<i>cl. 21</i> : Vue générale de F 14.01 après nettoyage - © R. Pérennec - CDA29	p. 53
<i>cl. 22</i> : Vue générale de F 14.02 après nettoyage - © R. Pérennec - CDA29	p. 56
<i>cl. 23</i> : Vue générale de F 08.01 et F 08.06 - © L. Clouet - CDA29	p. 57
<i>cl. 24</i> : Vue générale de TR 02, au premier plan F 02.09 - © B. Grall - CDA29	p. 58
<i>cl. 25</i> : Vue de la coupe de F 04.04 - © L. Clouet - CDA29	p. 58
<i>cl. 26</i> : Vue générale de F 04.02 - © L. Clouet - CDA29	p. 60
<i>cl. 27</i> : Vue générale de TR 11, F 11.07 sur la droite - © L. Clouet - CDA29	p. 60
<i>cl. 28</i> : Vue de la coupe de F 02.07 - © L. Clouet - CDA29	p. 60
<i>cl. 29</i> : Vue de la coupe de F 02.05 - © R. Pérennec - CDA29	p. 61
<i>cl. 30</i> : Vue des fossés F 03.06 et F03.07 - © B. Grall - CDA29	p. 61
<i>cl. 31</i> : Vue des fossés F 02.01 et F 02.02 - © R. Pérennec - CDA29	p. 61
<i>cl. 32</i> : Vue générale de F 07.01 - © L. Clouet - CDA29	p. 62
<i>cl. 33</i> : Vue du sondage en cours dans F 07.01 - © R. Pérennec - CDA29	p. 62
<i>cl. 34</i> : Vue en coupe de F 09.03 - © L. Clouet - CDA29	p. 62
<i>cl. 35</i> : Vue en coupe de F 01.05 - © R. Pérennec - CDA29	p. 64
<i>cl. 36</i> : Vue générale de F 02.03 - © R. Pérennec - CDA29	p. 66

<i>cl. 37</i> : Vue en coupe de F 03.01, F 03.02 et F 03.03 - © L. Clouet - CDA29	p. 66
<i>cl. 38</i> : Vue en coupe de F 10.06 - © A. Kergourlay - CDA29	p. 68
<i>cl. 39</i> : Vue en coupe de F 09.01 - © L. Clouet - CDA29	p. 68
<i>cl. 40</i> : Vue en coupe de F 08.04 - © L. Clouet - CDA29	p. 71
<i>cl. 41</i> : Vue générale de F 04.12 - © L. Clouet - CDA29	p. 71
<i>cl. 42</i> : Mobilier céramique, en haut CE 08, en bas CE 25 - © L. Clouet - CDA29	p. 73
<i>cl. 43</i> : Scories, ME 03 - © L. Clouet - CDA29	p. 75
<i>cl. 44</i> : Résidus aimantés, ME 05 - © L. Clouet - CDA29	p. 75
<i>cl. 45</i> : Mobilier lithique, LT 02 - © L. Clouet - CDA29	p. 75
<i>cl. 46</i> : Mobilier organique, de gauche à droite : OG 01, OG 02 et OG 03 - © L. Clouet - CDA29	p. 75
<i>cl. 47</i> : Photographie d'archives du manoir de Kernault	p. 76
<i>cl. 48</i> : Vue en coupe de F 08.01 et F 08.06 - © L. Clouet - CDA29	p. 78
<i>cl. 49</i> : Vue générale de F 07.02 - © R. Pérennec - CDA29	p. 80
<i>cl. 50</i> : Vue en coupe de F 11.04 - © R. Pérennec - CDA29	p. 80
<i>cl. 51</i> : Vue en coupe de F 11.09 - © R. Pérennec - CDA29	p. 81
<i>cl. 52</i> : Vue en coupe de F 13.03 - © R. Pérennec - CDA29	p. 81
<i>cl. 53</i> : Mobilier céramique, CE 02 - © L. Clouet - CDA29	p. 83
<i>cl. 54</i> : Vue panoramique du diagnostic côté jardin sud - © L. Clouet - CDA29	p. 85
<i>cl. 55</i> : Vue panoramique du diagnostic côté cour et jardin est - © L. Clouet - CDA29	p. 85
<i>cl. 56</i> : Vue du puits dans la cour - © L. Clouet - CDA29	p. 87

Troisième section : **Inventaires techniques**

Inventaire des tranchées

MELLAC (29), manoir de Kernault

INVENTAIRE DES TRANCHÉES

Arrêté 2019_081

n° tranchée	Commune	Section cad.	n° parcelle(s)	POSITIVE	NÉGATIVE	Longueur (en m)	Superficie (en m2)	Profondeur maximale (en m)	Site associé	Divers
01	Mellac	D	343			32,3	68,9	0,7		
02	Mellac	D	343			31,1	70,5	0,75		
03	Mellac	D	343			30	86,5	1,4		
04	Mellac	D	343			35,6	118,8	0,3		
05	Mellac	D	342			31,3	65,9	0,6		
06	Mellac	D	342			8,4	17,7	0,65		
07	Mellac	D	342			24,3	94,6	0,34		
08	Mellac	D	342			11,6	42,2	0,6		
09	Mellac	D	343			19,3	74,9	0,8		
10	Mellac	D	343			20,7	68,9	0,5		
11	Mellac	D	343			16,8	35	0,55		
12	Mellac	D	343			16,7	36,3	0,6		
13	Mellac	D	341			26,3	113,6	0,85		
14	Mellac	D	341			26,1	62	0,5		

Inventaire des faits et des unités stratigraphiques

Arrêté 2019_081

INVENTAIRE DES FAITS ET UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

MELLAC (29), manoir de Kernault

n° tranchée	n° fait	nature du fait	phase associée	section cad.	n° parcelle(s)	sondé	L (en m)	l (en m)	profondeur maximale (en m)	US	datation	mobilier
TR 01	F 01.01	fossé	III	D	343	N		0,6				
TR 01	F 01.02	fosse ?	III	D	343	N		0,6				
TR 01	F 01.03	fossé	III	D	343	O		0,6	0,09	Creusement : US 1.001 ; Comblement : US 1.002 ; Recouvrement : US 1000		
TR 01	F 01.04	TP ?	III	D	343	N		0,6				
TR 01	F 01.05	fosse	III	D	343	O	1,3	0,8	0,14	Creusement : US 1003 ; Comblements : US 1004, US 1005 ; Recouvrement : US 1000		
TR 01	F 01.06	fosse	III	D	343	N	1,14	0,7				
TR 01	F 01.08	fosse ?	indéterminée	D	343	N	1	0,7				
TR 01	F 01.09	fosse ?	indéterminée	D	343	N	0,84	0,56				
TR 01	F 01.10	fosse ?	indéterminée	D	343	N	1	0,6				
TR 02	F 02.01	fossé	III	D	343	N		0,5				
TR 02	F 02.02	fossé	III	D	343	N		0,6				
TR 02	F 02.03	fossé	III	D	343	O		0,6	0,14	Creusements : US 2007, US 2008, US 2009, US 2010, US 2011 ; Comblement : US 2012 ; Recouvrement : US 2000		O
TR 02	F 02.04	fossé	III	D	343	N		0,5				
TR 02	F 02.05	fossé	III	D	343	O		0,64	0,07	Creusement : US 2005 ; Comblement : US 2006 ; Recouvrements : US 2003, US 2004, US 2000		
TR 02	F 02.06	fossé / racines ?	III	D	343	N		0,3				
TR 02	F 02.07	fossé	III	D	343	O		1,10	0,16	Creusement : US 2001 ; Comblement : US 2002 ; Recouvrement : US 2000		
TR 02	F 02.08	fosse	indéterminée	D	343	N		3,2				
TR 02	F 02.09	fossé	III	D	343	N		0,6				
TR 03	F 03.01	fosse	III	D	343	O		2,7		Encaissant : US 3002 ; Creusement : US 3003 ; Comblement : US 3004 ; Recouvrements : US 3010, US 3011, US 3000		
TR 03	F 03.02	fosse	III	D	343	O		1,7	0,86	Encaissant : US 3002 ; Creusement : US 3005 ; Comblement : US 3006, US 3009 ; Recouvrements : US 3010, US 3011, US 3000		
TR 03	F 03.03	fosse	III	D	343	O		1,6		Encaissant : US 3002 ; Creusement : US 3007 ; Comblement : US 3008 ; Recouvrements : US 3010, US 3011, US 3000		O
TR 03	F 03.04	fosse	III	D	343	N	1,9	1,9				
TR 03	F 03.05	fosse	III	D	343	N		1,6				
TR 03	F 03.06	fossé	III	D	343	N		1,5				

n° tranchée	n° fait	nature du fait	phase associée	section cad.	n° parcelle(s)	sondé	L (en m)	l (en m)	profondeur maximale (en m)	US	datation	mobilier
TR 03	F 03.07	fossé	III	D	343	N		0,8				
TR 03	F 03.08	fosse	indéterminée	D	343	N	1	1				
TR 03	F 03.09	fosse	indéterminée	D	343	N		0,9				
TR 03	F 03.10	fosse	indéterminée	D	343	N	1,1	2,5				
TR 03	F 03.11	fossé	I	D	343	N		0,5				
TR 03	F 03.12	TP ?	I	D	343	N	0,5	0,5				
TR 03	F 03.13	fossé	I	D	343	O		0,9	0,94	Creusement : US 3012 ; Comblements : US 3013, US 3014, US 3015 ; Recouvrement : US 3000		
TR 04	F 04.01	fossé	I	D	343	O		1,1	0,92	Creusement : US 4001 ; Comblements : US 4002, US 4003, US 4015, US 4016, US 4017, US 4018 ; Encaissant : US 4004 ; Recouvrement : US 4000	IIIe-IVe av. n. ère	O
TR 04	F 04.02	fossé	III	D	343	O		0,94	0,04	Creusement : US 4019 ; Comblement : US 4020 ; Recouvrement : US 4000		
TR 04	F 04.03	fosse	III	D	343	N	0,42	0,34				
TR 04	F 04.04	fossé	III	D	343	O		0,9	0,37	Creusement : US 4005, Comblements : US 4006, US 4007 ; Recouvrement : US 4000		
TR 04	F 04.05	fosse	indéterminée	D	343	N	0,64	0,4				
TR 04	F 04.06	fosse	indéterminée	D	343	N	0,75	0,7				
TR 04	F 04.07	fossé	II	D	343	N		0,6				
TR 04	F 04.08	fosse	indéterminée	D	343	N		0,9				
TR 04	F 04.09	fosse	indéterminée	D	343	N	0,9	0,7				
TR 04	F 04.10	fossé / fosse ?	II	D	343	N		1,1				
TR 04	F 04.11	fosse / fossé ?	II	D	343	N		1,3				
TR 04	F 04.12	fosse combustion	III	D	343	O	1,5	1,1	0,26	Creusement : US 4008 ; Comblements : US 4009, US 4010, US 4011 ; Recouvrement : US 4000		
TR 04	F 04.13	fossé ?	I	D	343	N						
TR 04	F 04.14	fossé	II	D	343	N		0,4				
TR 04	F 04.15	fossé ?	II	D	343	N				Creusement : US 4012 ; Comblement : US 40013 ; Recouvrement : US 4000		
TR 04	F 04.16	TP	I	D	343	N	0,53	0,53				
TR 04	F 04.17	TP	I	D	343	N	0,33	0,33				
TR 04	F 04.18	TP	I	D	343	N	0,4	0,4				

n° tranchée	n° fait	nature du fait	phase associée	section cad.	n° parcelle(s)	sondé	L (en m)	l (en m)	profondeur maximale (en m)	US	datation	mobilier
TR 04	F 04.19	TP	I	D	343	N	0,3	0,3				
TR 04	F 04.20	fossé	II	D	343	O		1,2	0,23	Creusement : US 4014 ; Comblement : US 4004 ; Recouvrement : US 4000		
TR 05	F 05.01	chablis	III	D	342	N	1,4	1,05				
TR 05	F 05.02	chablis	III	D	342	N	1,2	0,9				
TR 05	F 05.03	chablis	III	D	342	N		3,3				
TR 05	F 05.04	fosse	indéterminée	D	342	N		0,98				
TR 05	F 05.05	chablis	III	D	342	N	3,42	2,1				
TR 05	F 05.06	chablis	III	D	342	N		2,4				
TR 06	F 06.01	chablis	III	D	342	N	1,64	1,3				
TR 07	F 07.01	fossé	III	D	342	O		1,92	0,04	Comblement : US 7002 ; Recouvrements : US 7000, US 7001		O
TR 07	F 07.02	fosse	indéterminée	D	342	O	1,74	0,64	0,14	Creusement : US 7003 ; Comblement : US 7004 ; Recouvrement : US 7000		O
TR 07	F 07.03	fosse	indéterminée	D	342	N	1,76	0,74				
TR 07	F 07.04	fossé	I	D	342	O		1,6	0,24	Creusement : US 7007 ; Comblement : US 7008 ; Recouvrement : US 7000		
TR 07	F 07.05	fossé	I	D	342	N		0,7	0,12			
TR 07	F 07.06	fosse	indéterminée	D	342	N	0,75	0,4				
TR 07	F 07.07	fossé	II	D	342	O		0,5	0,26	Creusement : US 7005 ; Comblement : US 7006 ; Recouvrement : US 7000		
TR 07	F 07.08	TP	indéterminée	D	342	N	0,4	0,4				
TR 08	F 08.01	fosse	IV	D	342	O			0,96	Creusement : US 8006 ; Comblements : US 8007, US 8008, US 8009 ; Recouvrement : US 8000	XVieXVIIe	O
TR 08	F 08.02	fosse	III	D	342	N		0,5				
TR 08	F 08.03	fosse	III	D	342	N		1,36				
TR 08	F 08.04	TP	III	D	342	O	0,44	0,32	0,38	Creusement : US 8001 ; Comblements : US 8002, US 8003 ; Recouvrement : US 8000		
TR 08	F 08.05	TP	III	D	342	N	0,44	0,37				
TR 08	F 08.06	fossé	III	D	342	O		0,92	0,36	Creusement : US 8004 ; Comblement : US 8005 ; Recouvrement : US 8000		O
TR 08	F 08.07	fosse	IV	D	342	N		1,68				
TR 09	F 09.01	fosse	III	D	343	O				Creusement : US 9002 ; Comblements : US 9003, US 9004 ; Recouvrement : US 9000		O
TR 09	F 09.02	fosse	III	D	343	N	0,8	0,76				

n° tranchée	n° fait	nature du fait	phase associée	section cad.	n° parcelle(s)	sondé	L (en m)	l (en m)	profondeur maximale (en m)	US	datation	mobilier
TR 09	F 09.03	fosse	III	D	343	O	0,8	0,76	0,1	Creusement : US 9005 ; Comblement : US 9006 ; Recouvrement : US 9000		
TR 09	F 09.04	fosse	III	D	343	N	80	80				
TR 09	F 09.05	fosse	III	D	343	N	1	0,79		Comblement : US 9007 ; Recouvrement : US 9000		
TR 09	F 09.06	fosse	III	D	343	N	0,83					
TR 09	F 09.07	fosse	III	D	343	N	0,76	0,64				
TR 09	F 09.08	fosse	III	D	343	N	0,8	0,51				
TR 09	F 09.09	fosse	III	D	343	N	0,71	0,63				
TR 10	F 10.01	fossé / haie ?	II	D	343	N		1,1				
TR 10	F 10.02	TP	II	D	343	N	0,25	0,25				
TR 10	F 10.03	TP	II	D	343	N	0,4	0,4				
TR 10	F 10.04	fossé	II	D	343	O		0,6	0,34	Creusement : US 10003 ; Comblement : US 10004 ; Recouvrement : US 10000		
TR 10	F 10.05	fossé	II	D	343	O		0,9	0,36	Creusement : US 10005 ; Comblement : US 10006 ; Recouvrement : US 10000		
TR 10	F 10.06	fosse	III	D	343	O	3,9	2,70	0,82	Creusement : US 10001 ; Comblement : US 10002 ; Recouvrement : US 10000		O
TR 11	F 11.01	TP	indeterminée	D	343	N	0,3	0,3				
TR 11	F 11.02	TP	indeterminée	D	343	N	0,3	0,3				
TR 11	F 11.03	fosse	indeterminée	D	343	N	0,9	0,75				
TR 11	F 11.04	fosse	indeterminée	D	343	O	0,85	0,7	0,1	Creusement : US 11001 ; Comblement : US 11002 ; Recouvrement : US 11000		
TR 11	F 11.05	fosse / fossé ?	indeterminée	D	343	O		1,3	0,12	Creusement : US 11003 ; Comblement : US 11004 ; Encaissant : US 11005 ; Recouvrement : US 10000		
TR 11	F 11.06	fossé	II	D	343	N		0,5				
TR 11	F 11.07	fosse / fossé ?	III	D	343	N		2,1				
TR 11	F 11.08	fosse	II	D	343	N		2,5				
TR 11	F 11.09	fosse	indeterminée	D	343	O		0,46	0,06	Creusement : US 11006 ; Comblement : US 11007 ; Recouvrement : US 11008, US 10000		
TR 11	F 11.10	TP	indeterminée	D	343	O		0,25	0,06	Creusement : US 11009 ; Comblement : US 11010 ; Recouvrement : US 10000		
TR 11	F 11.11	fosse	indeterminée	D	343	N		0,7				
TR 12	F 12.01	chablis / fosse ?	indeterminée	D	343	N		1				
TR 12	F 12.02	chablis / fosse ?	indeterminée	D	343	N	2,2	1,5				

n° tranchée	n° fait	nature du fait	phase associée	section cad.	n° parcelle(s)	sondé	L (en m)	l (en m)	profondeur maximale (en m)	US	datation	mobilier
TR 12	F 12.03	TP / fosse ?	III	D	343	N	0,6	0,6				
TR 12	F 12.04	fossé	III	D	343	N		0,8				
TR 12	F 12.05	TP / fosse ?	indeterminée	D	343	N	0,7	0,55				
TR 12	F 12.06	fosse	indeterminée	D	343	N		4				
TR 13	F 13.02	fossé	III	D	341	O		1,4	0,12	Creusement : US 13004 ; Comblements : US 13005, US 13006 ; Recouvrement : US 13000		
TR 13	F 13.03	TP	indeterminée	D	341	O		0,6	0,24	Creusement : US 13003 ; Comblement : US 13002 ; Recouvrement : US 13001, US 13000		
TR 13	F 13.04	TP	indeterminée	D	341	N	0,7	0,5				
TR 13	F 13.05	TP	III	D	341	O	0,55	0,4	0,18	Creusement : US 13007 ; Comblement : US 13008 ; Recouvrement : US 13000		
TR 13	F 13.06	TP	III	D	341	N	0,71	0,58				
TR 13	F 13.07	fosse	IV	D	341	N		5,29				
TR 13	F 13.08	fossé	III	D	341	N		0,93				
TR 14	F 14.01	sol	III	D	341	N		11		Sol : US 14001, Préparation de sol : US14002, TV : US 14000, Remblaiements : US 14005, US 14006, Empierrement : US 14007	XVIIe- XVIIIe	O
TR 14	F 14.02	sol	III	D	341	N				Sol : US 14015, Préparation de sol : US14018, Sol : US 14014, Préparation de sol : US 14013, TV : US 14000, Remblaiements : US 14012, US 14016, US 14010, US 14011, Empierrements : US 14009, US 14017		
TR 14	F 14.03	fosse	II	D	341	N				Creusement : US 14008, Comblements : US 14003, US 14004		

Inventaire du mobilier

MELLAC (29), manoir de Kernault

INVENTAIRE MOBILIER

Arrêté 2019_081

Type	Lot	Matière/ Catégorie	TR	F	US	Description	Datation	NR	NMI	Poids (en g)	Sac	Boîte	Bac	Lieu de conservation
CE	01	Céramique	02	-	2000	tessons		1	-	48	01	-	1/2	CDA 29
CE	02	Céramique	02	-	2003	1 bord		1	1	32	02	-	1/2	CDA 29
CE	03	Céramique	02	03	2012	tessons		1	-	72	03	-	1/2	CDA 29
CE	04	Céramique	03	-	H.S.	tessons		1	-	13	04	-	1/2	CDA 29
CE	05	Céramique	03	-	3001	1 bord	fin XVIe-XVIIe s.	10	1	450	05	-	1/2	CDA 29
CE	06	Céramique	03	-	3001	tessons		2	-	100	06	-	1/2	CDA 29
CE	07	Céramique	03	-	3001	tesson avec décor		1	-	21	07	-	1/2	CDA 29
CE	08	Céramique	03	03	3008	1 bord avec départ d'anse		1	1	22	08	-	1/2	CDA 29
CE	09	Céramique	04	01	4003	1 fond de galetière		2	-	207	09	-	1/2	CDA 29
CE	10	Céramique	04	01	4003	1 bord	IIIe-IVe s av. n. ère.	1	1	13	10	-	1/2	CDA 29
CE	11	Céramique	07	01	7002	tessons, en surface de l'US		4	-	49	11	-	1/2	CDA 29
CE	12	Céramique	07	02	7004	1 fond		1	-	52	12	-	1/2	CDA 29
CE	13	Céramique	08	01	8009	tessons, en surface de l'US		2	-	4	13	-	1/2	CDA 29
CE	14	Céramique	08	01	8009	1 bord	XVIe-XVIIe s.	1	1	86	14	-	1/2	CDA 29
CE	15	Céramique	08	01	8009	1 tesson avec décor		2	-	7	15	-	1/2	CDA 29
CE	16	Céramique	08	06	8005	tessons		6	-	30	16	-	1/2	CDA 29
CE	17	Céramique	09	01	9001	tessons		2	-	27	17	-	1/2	CDA 29
CE	18	Céramique	10	06	10002	1 fond		3	-	12	18	-	1/2	CDA 29
CE	19	Céramique	10	06	10002	tessons		3	-	14	19	-	1/2	CDA 29
CE	20	Céramique	13	-	13000	1 fond		1	-	11	20	-	1/2	CDA 29
CE	21	Céramique	13	-	13000	1 anse		1	-	33	21	-	1/2	CDA 29
CE	22	Céramique	13	-	13000	1 anse		1	-	14	22	-	1/2	CDA 29
CE	23	Céramique	13	-	13000	tessons		7	-	57	23	-	1/2	CDA 29
CE	24	Céramique	14	01	14006	1 forme complète		1	1	158	24	-	1/2	CDA 29
CE	25	Céramique	14	01	14005	1 anse		1	-	39	25	-	1/2	CDA 29
CE	26	Céramique	14	01	14005	1 bord de pot à onguent	XVIe-XVIIe s.	1	1	5	26	-	1/2	CDA 29

Type	Lot	Matière/ Catégorie	TR	F	US	Description	Datation	NR	NMI	Poids (en g)	Sac	Boîte	Bac	Lieu de conservation
CE	27	Céramique	14	01	14005	1 bord avec tessons du même individu		5	1	43	27	-	1/2	CDA 29
CE	28	Céramique	14	01	14005	tessons		3	-	14	28	-	1/2	CDA 29
TA	01	Terre cuite	07	02	7004	indéterminé		1	-	32	29	-	2/2	CDA 29
TA	02	Terre cuite	10	06	10002	indéterminé		1	-	43	30	-	2/2	CDA 29
TA	03	Terre cuite	13	-	13000	indéterminé		2	-	17	31	-	2/2	CDA 29
LT	01	Schiste ardoisier	03	-	3001	ardoise de toiture complète		1	-	450	32	-	2/2	CDA 29
LT	02	Schiste ardoisier	10	06	10002	fragment rond d'ardoise avec un trou central : déchet d'ardoise de toiture retaillé pour faire un jeton ou cassé naturellement		1	-	18	33	-	2/2	CDA 29
LT	03	Silex	09	05	9007	1 micro éclat de silex retrouvé dans PV08		1	-	0,01	57	1	2/2	CDA 29
ME	01	Fer	07	01	7002	1 fer à cheval, en surface de l'US		1	-	201	34	-	2/2	CDA 29
ME	02	Fer	07	01	7002	indéterminé - élément d'harnachement ?, en surface de l'US		1	-	128	35	-	2/2	CDA 29
ME	03	-	10	06	10002	scories coulées		2	-	13	36	-	2/2	CDA 29
ME	04	Fer	10	06	10002	1 clou		1	-	38	37	-	2/2	CDA 29
ME	05	-	04	12	4010	Éléments aimantés indéterminés issus des refus de tamis mailles 2,5 et 1 mm de PV07		-	-	3,5	55	1	2/2	CDA 29
ME	06	Fer	09	05	9007	1 petit élément d'accroche retrouvé dans PV08		1	-	1	56	1	2/2	CDA 29
OG	01	Végétal	04	12	4010	1 fragment d'enveloppe de graine retrouvé dans PV07		1	-	0,02	58	1	2/2	CDA 29
OG	02	Végétal	09	05	9007	2 petites graines et une brindille retrouvés dans PV08		3	-	0,01	59	1	2/2	CDA 29
OG	03	Animal	09	05	9007	2 insectes retrouvés dans PV08		2	-	0,01	60	1	2/2	CDA 29
PV	01	Charbon	04	01	4003	Prélèvement de charbon pour datation C14 - SD 1	IIIe-IVe s av. n. ère.	-	-	-	38	-	-	CDA 29
PV	02	Charbon	04	12	4010	Prélèvement de charbon		-	-	-	39	-	2/2	CDA 29

Type	Lot	Matière/ Catégorie	TR	F	US	Description	Datation	NR	NMI	Poids (en g)	Sac	Boîte	Bac	Lieu de conservation
PV	03	Charbon	13	02	13005	Prélèvement de charbon		-	-		40	-	2/2	CDA 29
PV	04	Charbon	13	05	13008	Prélèvement de charbon		-	-		41	-	2/2	CDA 29
PV	05	Sédiments	02	03	2012	Prélèvement sédimentaire avant tamisage (fosse sous berme nord) - 0,5 L ; fosse creusement US 2011. Seuls les refus de tamis sont préservés		-	-	400	-	-	-	CDA 29
PV	05	Sédiments	02	03	2012	Refus de tamis maille 6 mm du prélèvement sédimentaire PV 05, avant analyse ; fosse creusement US 2011		-	-	4,93	42	-	2/2	CDA 29
PV	05	Sédiments	02	03	2012	Refus de tamis maille 2,5 mm du prélèvement sédimentaire PV 05, avant analyse ; fosse creusement US 2011		-	-	32,73	43	-	2/2	CDA 29
PV	05	Sédiments	02	03	2012	Refus de tamis maille 1 mm du prélèvement sédimentaire PV 05, avant analyse ; fosse creusement US 2011		-	-	33,69	44	-	2/2	CDA 29
PV	06	Sédiments	02	03	2012	Prélèvement sédimentaire avant tamisage (fosse sous berme sud) - 0,4 L ; fosse creusement US 2007. Seuls les refus de tamis sont préservés		-	-	350	-	-	-	CDA 29
PV	06	Sédiments	02	03	2012	Refus de tamis maille 6 mm du prélèvement sédimentaire PV 06, avant analyse ; fosse creusement US 2007		-	-	29,8	45	-	2/2	CDA 29
PV	06	Sédiments	02	03	2012	Refus de tamis maille 2,5 mm du prélèvement sédimentaire PV 06, avant analyse ; fosse creusement US 2007		-	-	42,03	46	-	2/2	CDA 29
PV	06	Sédiments	02	03	2012	Refus de tamis maille 1 mm du prélèvement sédimentaire PV 06, avant analyse ; fosse creusement US 2007		-	-	17,22	47	-	2/2	CDA 29
PV	07	Sédiments	04	12	4010	Prélèvement sédimentaire avant tamisage - volume : 8 L. Seuls les refus de tamis sont préservés		-	-	8250	-	-	-	CDA 29
PV	07	Sédiments	04	12	4010	Refus de tamis maille 6 mm du prélèvement sédimentaire PV 07, avant analyse		-	-	300	48	-	2/2	CDA 29
PV	07	Sédiments	04	12	4010	Refus de tamis maille 2,5 mm du prélèvement sédimentaire PV 07, avant analyse		-	-	750	49	-	2/2	CDA 29

Inventaire des photographies

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	TR	Fait / Log	Description	Orientation	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 01	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_001	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 01	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_002	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 01	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_003	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 02	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_004	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 02	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_005	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 02	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_006	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 03	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_007	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 03	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_008	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 03	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_009	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 03	-	Vue générale de la tranchée	S	IM_2019_081_010	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 03	-	Vue générale de la tranchée	S	IM_2019_081_011	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 04	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_012	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 04	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_013	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 04	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_014	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 05	-	Photographie d'ambiance	N	IM_2019_081_015	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 05	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_016	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 05	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_017	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 06	-	Vue générale de la tranchée	E	IM_2019_081_018	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 07	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_019	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	19/03/2019	TR 07	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_020	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	B. Grall	19/03/2019	TR 07	F 07.01	Vue générale	O	IM_2019_081_021	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	19/03/2019	TR 07	F 07.01	Vue générale	NO	IM_2019_081_022	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	19/03/2019	TR 04	F 04.01 ; F 04.02	Vue générale	NO	IM_2019_081_023	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	19/03/2019	TR 04	F 04.01 ; F 04.02	Vue générale	NO	IM_2019_081_024	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	19/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue générale	NO	IM_2019_081_025	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	19/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue générale	O	IM_2019_081_026	CD 1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	TR	Fait / Log	Description	Orientation	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	19/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue générale	SO	IM_2019_081_027	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	19/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue générale	O	IM_2019_081_028	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	19/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue générale	S	IM_2019_081_029	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	19/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue générale	S	IM_2019_081_030	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	20/03/2019	TR 08	-	Vue générale de la tranchée	S	IM_2019_081_031	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	20/03/2019	TR 08	-	Vue générale de la tranchée	NE	IM_2019_081_032	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	20/03/2019	TR 09	-	Vue générale de la tranchée	SSE	IM_2019_081_033	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	20/03/2019	TR 09	-	Vue générale de la tranchée	NO	IM_2019_081_034	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	20/03/2019	TR 09	F 09.01	Vue générale en plan	NO	IM_2019_081_035	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	20/03/2019	TR 10	-	Vue générale de la tranchée	SO	IM_2019_081_036	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	20/03/2019	TR 10	-	Vue générale de la tranchée	SO	IM_2019_081_037	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	20/03/2019	TR 12	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_038	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	20/03/2019	TR 12	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_039	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	20/03/2019	TR 07	-	Photographie d'ambiance	O	IM_2019_081_040	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	R. Perennec	20/03/2019	TR 07	-	Photographie d'ambiance	O	IM_2019_081_041	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	R. Perennec	20/03/2019	TR 07	F 07.01	Vue du sondage mécanique dans F 07.01	S	IM_2019_081_042	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	21/03/2019	TR 11	-	Vue générale de la tranchée	S	IM_2019_081_043	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	21/03/2019	TR 13	-	Vue générale de la tranchée	S	IM_2019_081_044	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	21/03/2019	TR 14	-	Vue générale de la tranchée	S	IM_2019_081_045	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	21/03/2019	TR 14	F 14.01	Vue de l'extrémité sud de l'empierrment	N	IM_2019_081_046	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	21/03/2019	TR 14	F 14.01	Vue de l'extrémité sud de l'empierrment	N	IM_2019_081_047	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	21/03/2019	TR 14	F 14.01	Vue de l'extrémité sud de l'empierrment	N	IM_2019_081_048	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	21/03/2019	TR 14	F 14.01	Vue de l'extrémité sud de l'empierrment	E	IM_2019_081_049	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	21/03/2019	TR 14	F 14.01	Vue de l'extrémité sud de l'empierrment	E	IM_2019_081_050	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	21/03/2019	TR 14	F 14.01	Vue de la coupe NS	E	IM_2019_081_051	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	21/03/2019	TR 14	F 14.01	Vue de la coupe NS	O	IM_2019_081_052	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	21/03/2019	TR 14	F 14.01	Vue de la coupe NS	O	IM_2019_081_053	CD 1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	TR	Fait / Log	Description	Orientation	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	21/03/2019	TR 14	F 14.01 ; F 14.03	Vue de la coupe NS	E	IM_2019_081_054	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	21/03/2019	TR 14	F 14.01 ; F 14.03	Vue de la coupe NS	E	IM_2019_081_055	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	21/03/2019	TR 14	F 14.01 ; F 14.03	Vue de la coupe NS	E	IM_2019_081_056	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	21/03/2019	TR 14	F 14.01 ; F 14.03	Vue de la coupe NS	E	IM_2019_081_057	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	21/03/2019	TR 14	F 14.01 ; F 14.03	Vue de la coupe NS	E	IM_2019_081_058	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	21/03/2019	TR 14	F 14.01 ; F 14.03	Vue générale en plan	NE	IM_2019_081_059	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	R. Perennec	21/03/2019	TR 14	F 14.01 ; F 14.03	Vue générale en plan	NE	IM_2019_081_060	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	R. Perennec	21/03/2019	TR 14	F 14.01 ; F 14.03	Vue générale en plan	S	IM_2019_081_061	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	21/03/2019	TR 14	F 14.01 ; F 14.03	Vue générale en plan	S	IM_2019_081_062	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	21/03/2019	TR 14	F 14.01	Vue générale en plan, extrémité nord de l'empierrement	E	IM_2019_081_063	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	21/03/2019	TR 14	F 14.01	Vue générale en plan, extrémité nord de l'empierrement	SE	IM_2019_081_064	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	21/03/2019	TR 14	F 14.01	Vue générale en plan, extrémité nord de l'empierrement	N	IM_2019_081_065	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	21/03/2019	TR 14	F 14.01	Vue générale en plan, extrémité nord de l'empierrement	S	IM_2019_081_066	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	R. Perennec	21/03/2019	TR 14	F 14.01 ; F 14.03	Vue générale en plan	S	IM_2019_081_067	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	21/03/2019	TR 14	F 14.01	Vue générale en plan, extrémité nord de l'empierrement	O	IM_2019_081_068	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	21/03/2019	TR 14	F 14.01	Vue générale en plan, extrémité nord de l'empierrement	O	IM_2019_081_069	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	21/03/2019	TR 14	F 14.01 ; F 14.03	Vue générale	NO	IM_2019_081_070	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	22/03/2019	TR 14	F 14.02	Vue générale	SO	IM_2019_081_071	CD 1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	TR	Fait / Log	Description	Orientation	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	22/03/2019	TR 14	F 14.02	Vue générale	SO	IM_2019_081_072	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	22/03/2019	TR 14	F 14.02	Vue générale	S	IM_2019_081_073	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	22/03/2019	TR 14	F 14.02	Vue générale	N	IM_2019_081_074	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	22/03/2019	TR 14	F 14.02	Vue générale	E	IM_2019_081_075	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	22/03/2019	TR 14	F 14.02	Vue générale	E	IM_2019_081_076	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	22/03/2019	TR 14	F 14.02	Vue générale	O	IM_2019_081_077	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	22/03/2019	TR 14	F 14.02	Vue générale	NO	IM_2019_081_078	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	22/03/2019	TR 13	F 13.02	Vue de la coupe	S	IM_2019_081_079	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	22/03/2019	TR 13	F 13.02 ; F 13.05 ; F 13.06	Vue générale	SE	IM_2019_081_080	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	22/03/2019	TR 13	F 13.02 ; F 13.05 ; F 13.06	Vue générale	SE	IM_2019_081_081	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	22/03/2019	TR 13	-	Photographie d'ambiance	S	IM_2019_081_082	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	25/03/2019	TR 14	-	Coupe SN, extrémité S de la tranchée	O	IM_2019_081_083	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	25/03/2019	TR 13	F 13.03	Vue de la coupe O	O	IM_2019_081_084	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	25/03/2019	TR 13	F 13.03	Vue en plan	O	IM_2019_081_085	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	25/03/2019	TR 13	F 13.02	Vue de la coupe O	O	IM_2019_081_086	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de la coupe N du sondage 1	N	IM_2019_081_087	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de la coupe N du sondage 1	N	IM_2019_081_088	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	26/03/2019	TR 13	F 13.02 ; F 13.05 ; F 13.06	Vue de la coupe NE	NE	IM_2019_081_089	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	26/03/2019	TR 13	F 13.02 ; F 13.05 ; F 13.06	Vue générale en plan	NE	IM_2019_081_090	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	R. Perennec	26/03/2019	TR 13	F 13.02 ; F 13.05 ; F 13.06	Vue générale en plan	S	IM_2019_081_091	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de l'extension nord de TR 04	SE	IM_2019_081_092	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de l'extension nord de TR 04	SE	IM_2019_081_093	CD 1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	TR	Fait / Log	Description	Orientation	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de l'extension nord de TR 04	SO	IM_2019_081_094	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de l'extension nord de TR 04	SO	IM_2019_081_095	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de l'extension nord de TR 04	SO	IM_2019_081_096	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de l'extension nord de TR 04, manoir en fond	NO	IM_2019_081_097	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de l'extension nord de TR 04	NO	IM_2019_081_098	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de l'extension nord de TR 04	NO	IM_2019_081_099	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de l'extension nord de TR 04	NO	IM_2019_081_100	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de l'extension nord de TR 04	N	IM_2019_081_101	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de l'extension nord de TR 04	N	IM_2019_081_102	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de l'extension nord de TR 04	N	IM_2019_081_103	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01	Vue de l'extension nord de TR 04	E	IM_2019_081_104	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 04	F 04.01 ; F 04.12	Vue de l'extension nord de TR 04, avec le foyer F 04.12	NO	IM_2019_081_105	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	26/03/2019	TR 07	F 07.01	Vue de la coupe SO	SO	IM_2019_081_106	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	26/03/2019	TR 07	F 07.04	Vue de la coupe SE	SE	IM_2019_081_107	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	26/03/2019	TR 07	F 07.04	Vue de la coupe SE	SE	IM_2019_081_108	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 03	F 03.01 ; F 03.02 ; F 03.03	Vue de la coupe E	E	IM_2019_081_109	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 03	F 03.01 ; F 03.02 ; F 03.03	Vue de la coupe E	E	IM_2019_081_110	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 03	F 03.01 ; F 03.02 ; F 03.03	Vue de la coupe E	E	IM_2019_081_111	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 03	F 03.01 ; F 03.02 ; F 03.03	Vue de la coupe E	E	IM_2019_081_112	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	26/03/2019	TR 03	F 03.01 ; F 03.02 ; F 03.03	Vue de la coupe E	E	IM_2019_081_113	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	26/03/2019	TR 07	F 07.07	Vue de la coupe SO	SO	IM_2019_081_114	CD 1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	TR	Fait / Log	Description	Orientation	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	R. Perennec	26/03/2019	TR 07	F 07.07	Vue de la coupe SO	SO	IM_2019_081_115	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	27/07/2019	TR 07	F 07.02	Vue générale	S	IM_2019_081_116	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	R. Perennec	27/07/2019	TR 07	F 07.02	Vue de la coupe O	O	IM_2019_081_117	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	27/07/2019	TR 04	F 04.04	Vue de la coupe NE	NE	IM_2019_081_118	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	27/07/2019	TR 02	F 02.07	Vue de la coupe SO	SO	IM_2019_081_119	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	27/07/2019	TR 02	F 02.07	Vue de la coupe SO	SO	IM_2019_081_120	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	27/07/2019	TR 11	F 11.04	Vue de la coupe SE	SE	IM_2019_081_121	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	27/07/2019	TR 11	F 11.09	Vue de la coupe E	E	IM_2019_081_122	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	27/07/2019	TR 11	F 11.09 ; F 11.10	Vue d'ensemble	SE	IM_2019_081_123	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	27/07/2019	TR 11	F 11.09 ; F 11.10	Vue d'ensemble	SE	IM_2019_081_124	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	27/07/2019	TR 11	F 11.09 ; F 11.10	Vue d'ensemble	SE	IM_2019_081_125	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	27/07/2019	TR 11	F 11.11	Vue d'ensemble	SE	IM_2019_081_126	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	27/07/2019	TR 11	F 11.11	Vue d'ensemble	SE	IM_2019_081_127	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	27/07/2019	TR 04	F 04.12	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_128	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	27/07/2019	TR 04	F 04.12	Vue d'ensemble	S	IM_2019_081_129	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	27/07/2019	TR 04	F 04.12	Vue en plan	S	IM_2019_081_130	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	27/07/2019	TR 04	F 04.12	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_131	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	27/07/2019	TR 04	F 04.12	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_132	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	27/07/2019	TR 04	F 04.12	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_133	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	R. Perennec	28/03/2019	TR 02	F 02.03	Vue en plan	S	IM_2019_081_134	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	28/03/2019	TR 02	F 02.01 ; F 02.02 ; F 02.03 ; F 02.04	Vue d'ensemble	S	IM_2019_081_135	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	28/03/2019	TR 02	F 02.01 ; F 02.02 ; F 02.03 ; F 02.04	Vue d'ensemble	S	IM_2019_081_136	CD 1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	TR	Fait / Log	Description	Orientation	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	28/03/2019	TR 09	F 09.01	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_137	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	28/03/2019	TR 09	F 09.01	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_138	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	28/03/2019	TR 09	F 09.01	Vue de détail du creusement dans le substrat rocheux	E	IM_2019_081_139	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	28/03/2019	TR 09	F 09.01	Vue d'ensemble	E	IM_2019_081_140	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	R. Perennec	28/03/2019	TR 02	F 02.03	Vue générale	S	IM_2019_081_141	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	R. Perennec	28/03/2019	TR 02	F 02.03	Vue générale	S	IM_2019_081_142	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	28/03/2019	TR 02	F 02.03	Vue de la coupe O	O	IM_2019_081_143	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	28/03/2019	TR 01	Log 5	Vue du log sédimentaire	SE	IM_2019_081_144	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	28/03/2019	TR 04	Log 4	Vue du log sédimentaire	NE	IM_2019_081_145	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	28/03/2019	TR 05	Log 3	Vue du log sédimentaire	NO	IM_2019_081_146	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	28/03/2019	TR 08	Log 2	Vue du log sédimentaire	NE	IM_2019_081_147	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	28/03/2019	TR 13	Log 7	Vue du log sédimentaire	O	IM_2019_081_148	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	28/03/2019	TR 03	Log 6	Vue du log sédimentaire	E	IM_2019_081_149	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	R. Perennec	28/03/2019	TR 02	F 02.05	Vue générale	NO	IM_2019_081_150	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	28/03/2019	TR 02	F 02.05	Vue de la coupe NO	NO	IM_2019_081_151	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	28/03/2019	TR 08	F 08.04	Vue en plan	S	IM_2019_081_152	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	28/03/2019	TR 08	F 08.04	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_153	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	TR 09	F 09.03	Vue générale	N	IM_2019_081_154	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	TR 09	F 09.03	Vue de la coupe O	O	IM_2019_081_155	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	TR 03	F 03.13	Vue générale	NO	IM_2019_081_156	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	TR 03	F 03.13	Vue de la coupe NO	NO	IM_2019_081_157	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	TR 03	F 03.13	Vue de la coupe NO	NO	IM_2019_081_158	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	TR 03	F 03.13	Vue générale	NO	IM_2019_081_159	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	29/03/2019	TR 02	F 02.05	Vue de la coupe NO dans la berme	NO	IM_2019_081_160	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	R. Perennec	29/03/2019	TR 01	F 01.05	Vue générale	SE	IM_2019_081_161	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	R. Perennec	29/03/2019	TR 01	F 01.03	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_162	CD 1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	TR	Fait / Log	Description	Orientation	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	29/03/2019	TR 01	F 01.03	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_163	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	29/03/2019	TR 04	F 04.02	Vue en plan	O	IM_2019_081_164	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	29/03/2019	TR 04	F 04.02	Vue en plan	O	IM_2019_081_165	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	TR 04	F 04.02	Vue de la coupe O	O	IM_2019_081_166	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	TR 11	F 11.05	Vue générale	O	IM_2019_081_167	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	29/03/2019	TR 11	-	Vue générale de la tranchée	N	IM_2019_081_168	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	TR 11	F 11.05	Vue de la coupe E	E	IM_2019_081_169	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : la cour	NO	IM_2019_081_170	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le jardin	S	IM_2019_081_171	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le jardin	SSE	IM_2019_081_172	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le jardin	SSE	IM_2019_081_173	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le jardin	SE	IM_2019_081_174	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le jardin	E	IM_2019_081_175	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le jardin	SE	IM_2019_081_176	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le jardin	SSO	IM_2019_081_177	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le jardin	S	IM_2019_081_178	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le jardin	SE	IM_2019_081_179	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le jardin	E	IM_2019_081_180	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le jardin	E	IM_2019_081_181	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : la cour	SE	IM_2019_081_182	CD 1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	TR	Fait / Log	Description	Orientation	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : la cour	SE	IM_2019_081_183	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : la cour	S	IM_2019_081_184	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : la cour	S	IM_2019_081_185	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : la cour	SO	IM_2019_081_186	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : la cour	SO	IM_2019_081_187	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : la cour	S	IM_2019_081_188	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : la cour	S	IM_2019_081_189	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : la cour	SO	IM_2019_081_190	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le puits	SE	IM_2019_081_191	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le manoir	NO	IM_2019_081_192	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le grenier	S	IM_2019_081_193	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : le manoir et la chapelle	O	IM_2019_081_194	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : extérieur E du manoir	NE	IM_2019_081_195	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : extérieur E du manoir	SE	IM_2019_081_196	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : extérieur E du manoir	E	IM_2019_081_197	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : extérieur E du manoir	E	IM_2019_081_198	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	O	IM_2019_081_199	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	O	IM_2019_081_200	CD 1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	TR	Fait / Log	Description	Orientation	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	SO	IM_2019_081_201	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	SO	IM_2019_081_202	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	S	IM_2019_081_203	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	S	IM_2019_081_204	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	S	IM_2019_081_205	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	S	IM_2019_081_206	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	S	IM_2019_081_207	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	S	IM_2019_081_208	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	S	IM_2019_081_209	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	SE	IM_2019_081_210	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	SO	IM_2019_081_211	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	N	IM_2019_081_212	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	N	IM_2019_081_213	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	29/03/2019	-	-	Photographie d'ambiance, vue générale des parcelles : zone S du jardin	S	IM_2019_081_214	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	R. Perennec	29/03/2019	TR 01	Log 8	Vue du log sédimentaire	O	IM_2019_081_215	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	01/04/2019	TR 10	F 10.06	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_216	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	01/04/2019	TR 10	F 10.06	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_217	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	01/04/2019	TR 10	F 10.06	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_218	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	01/04/2019	TR 10	F 10.06	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_219	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	01/04/2019	TR 10	F 10.06	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_220	CD 1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	TR	Fait / Log	Description	Orientation	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	01/04/2019	TR 13	F 13.07 ; F 13.08	Vue générale	SO	IM_2019_081_221	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	01/04/2019	TR 13	F 13.07 ; F 13.08	Vue générale	SO	IM_2019_081_222	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	01/04/2019	TR 13	-	Vue générale de l'extension O de la tranchée	O	IM_2019_081_223	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	01/04/2019	TR 13	-	Vue générale de l'extension O de la tranchée	O	IM_2019_081_224	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	01/04/2019	TR 13 ; TR 14	-	Vue générale de l'extension O des tranchées	E	IM_2019_081_225	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	01/04/2019	TR 13 ; TR 14	-	Vue générale de l'extension O des tranchées	E	IM_2019_081_226	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	01/04/2019	TR 10	F 10.04	Vue de la coupe E	E	IM_2019_081_227	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	01/04/2019	TR 10	F 10.04	Vue de la coupe E	E	IM_2019_081_228	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	01/04/2019	TR 10	F 10.05	Vue de la coupe SE	SE	IM_2019_081_229	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	01/04/2019	TR 10	F 10.05	Vue de la coupe SE	SE	IM_2019_081_230	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	01/04/2019	TR 04	F 04.01 ; F 04.20	Vue de la coupe N	N	IM_2019_081_231	CD 1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	L. Clouet	01/04/2019	TR 08	F 08.01 ; F 08.06	Vue de la coupe S	S	IM_2019_081_232	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4672 x 3104	L. Clouet	09/08/2019	-	-	Photographie de mobilier : CE 09, face externe	zénithale	IM_2019_081_233	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4672 x 3104	L. Clouet	09/08/2019	-	-	Photographie de mobilier : CE 09, face interne	zénithale	IM_2019_081_234	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4672 x 3104	L. Clouet	09/08/2019	-	-	Photographie de mobilier : de haut en bas, CE 08, CE 25	zénithale	IM_2019_081_235	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4672 x 3104	L. Clouet	09/08/2019	-	-	Photographie de mobilier : CE 02	zénithale	IM_2019_081_236	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4672 x 3104	L. Clouet	09/08/2019	-	-	Photographie de mobilier : LT 02	zénithale	IM_2019_081_237	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4672 x 3104	L. Clouet	09/08/2019	-	-	Photographie de mobilier : ME 03	zénithale	IM_2019_081_238	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4672 x 3104	L. Clouet	09/08/2019	-	-	Photographie de mobilier : ME 05	zénithale	IM_2019_081_239	CD 1
Num. couleur	.jpeg	4896 x 2760	L. Clouet	09/08/2019	-	-	Photographie de mobilier : de gauche à droite, OG 01, OG 02, OG 03	zénithale	IM_2019_081_240	CD 1

Inventaire des documents graphiques

MELLAC (29), manoir de Kernault

INVENTAIRE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

Arrêté 2019_081

Support	Format	Auteur(s)	Date	Échelle	Sujet	Code document	Réf. contenant
Feuille millimétrée	A4	L. Clouet	22/03/19	1/20	F 14. 01 ; F14.03	GR_2019_081_01	Dossier 1/1
Feuille millimétrée	A4	R. Pérennec		1/20	F14.02 ; F13.03 ; F 13;02	GR_2019_081_02	Dossier 1/1
Feuille millimétrée	A4	L. Clouet ; R. Pérennec	26/03/19	1/20	F 04.01 ; F 07.01 ; F 07.02 ; F 07.04 ; F 04.07 ; F 11.10 ; F 13.02 ; F 13.05	GR_2019_081_03	Dossier 1/1
Feuille millimétrée	A3	L. Clouet	26/03/19	1/20	F 02.07 ; F 03.01 ; F 03.02 ; F 03.13 ; F 04.04 ; F 04.12	GR_2019_081_04	Dossier 1/1
Feuille millimétrée	A4	R. Pérennec		1/20	TR 2 coupe nord ; F 02.03 ; F 02.05 ; F 11.09	GR_2019_081_05	Dossier 1/1
Feuille millimétrée	A3	L. Clouet	28/03/19	1/20	F 08.04 ; F 09.01 ; F 09.03 ; F 14.02	GR_2019_081_06	Dossier 1/1
Feuille millimétrée	A4	R. Pérennec ; A. Kergourlay	01/04/19	1/20	F 01.03 ; F 01.05 ; F10.04 ; F10.05	GR_2019_081_07	Dossier 1/1
Feuille millimétrée	A3	L. Clouet ; A. Kergourlay	29/03/19	1/20	F 04.01 (SD 2) ; F 04.02 ; F 08.01 ; F 08.06 ; F10.06 ; F 11.05	GR_2019_081_08	Dossier 1/1
Feuille millimétrée	A3	L. Clouet	12/07/19	1/1	Dessin du mobilier céramique	GR_2019_081_09	Dossier 1/1
Feuille millimétrée	A3	L. Clouet	12/07/19	1/1	Dessin du mobilier céramique	GR_2019_081_10	Dossier 1/1

Inventaire des documents numériques

Type	Format	Auteur(s)	Échelle	Sujet	Code document	Réf. contenant
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe F 14.01 et F 14.03	NUM_2019_081_01	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Plan F 14.03 et extrémité nord F 14.01	NUM_2019_081_02	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	TR 14, coupe ouest avec F 14.02	NUM_2019_081_03	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe ouest F 13.03	NUM_2019_081_04	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe ouest F 13.02	NUM_2019_081_05	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe nord F 04.01, sondage 1	NUM_2019_081_06	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe est et plan F 13.05 et F 13.02	NUM_2019_081_07	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe ouest F 07.01	NUM_2019_081_08	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe ouest et plan F 07.02	NUM_2019_081_09	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe est F 07.04 et F 07.07	NUM_2019_081_10	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe sud F 07.07	NUM_2019_081_11	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe est et plan F 11.10	NUM_2019_081_12	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe est et plan F 11.04	NUM_2019_081_13	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe est TR 03, F 03.01, F 03.02 et F 03.03	NUM_2019_081_14	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe ouest nord-ouest F 04.04	NUM_2019_081_15	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe ouest F 02.07	NUM_2019_081_16	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe sud et plan F 04.12	NUM_2019_081_17	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe ouest F 03.13	NUM_2019_081_18	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe est et plan F 11.09	NUM_2019_081_19	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe nord- ouest et plan F 02.03	NUM_2019_081_20	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe nord F 02.05	NUM_2019_081_21	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe nord (paroi sud de la berme) au dessus de F 02.05	NUM_2019_081_22	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe sud F 09.01	NUM_2019_081_23	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Plan F 14.02	NUM_2019_081_24	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe sud-est et plan F 08.04	NUM_2019_081_25	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe ouest sud-ouest et plan F 09.03	NUM_2019_081_26	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay/ N. Herry	1/20	Coupe sud et plan F 01.05	NUM_2019_081_27	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay/ N. Herry	1/20	Coupe sud F 01.03	NUM_2019_081_28	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay/ N. Herry	1/20	Coupe est F 10.04	NUM_2019_081_29	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay/ N. Herry	1/20	Coupe sud F 10.05	NUM_2019_081_30	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe ouest et plan F 04.02	NUM_2019_081_31	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe sud F 10.06	NUM_2019_081_32	Dossier 1/1

Type	Format	Auteur(s)	Échelle	Sujet	Code document	Réf. contenant
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe nord nord-ouest, sondage 2, F 04.01	NUM_2019_081_33	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe est F 11.05	NUM_2019_081_34	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	A. Kergourlay	1/20	Coupe sud-est F 08.06 et F 08.01	NUM_2019_081_35	Dossier 1/1
image	Adobe Illustrator	L. Clouet	1/3	Dessin du mobilier céramique	NUM_2019_081_36	Dossier 1/1

Inventaire de la documentation écrite

MELLAC (29), manoir de Kernault

INVENTAIRE DE LA
DOCUMENTATION ÉCRITE

Arrêté 2019_081

Type et n° contenant	Contenu	Auteur(s)	Date	Rangement
Classeur 1	Fiches tranchées, liste faits, liste US, fiches US , liste des données de terrain	L. Clouet, R. Pérennec, A. Kergourlay		Boîte archive 1/1
Carton 1	Minutes de terrain, dessin de mobilier	L. Clouet, R. Pérennec, A. Kergourlay		Boîte archive 1/1
CD 1	Fichiers numériques, exemplaires pdf du rapport	L. Clouet, A. Kergourlay		Boîte archive 1/1

Annexe : analyse radiocarbone



Beta Analytic
TESTING LABORATORY

Beta Analytic Inc
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2005-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Laureen Habasque

Report Date: August 23, 2019

Conseil Departemental du Finistere

Material Received: August 05, 2019

Laboratory Number	Sample Code Number	Conventional Radiocarbon Age (BP) or Percent Modern Carbon (pMC) & Stable Isotopes	
		Calendar Calibrated Results: 95.4 % Probability High Probability Density Range Method (HPD)	
Beta - 533215	PV01	2240 +/- 30 BP	IRMS $\delta^{13}C$: -26.2 o/oo

(70.5%) **323 - 205 cal BC** **(2272 - 2154 cal BP)**
(24.9%) **390 - 345 cal BC** **(2339 - 2294 cal BP)**

Submitter Material: Charcoal
Pretreatment: (charred material) acid/alkali/acid
Analyzed Material: Charred material
Analysis Service: AMS-Standard delivery
Percent Modern Carbon: 75.67 +/- 0.28 pMC
Fraction Modern Carbon: 0.7567 +/- 0.0028
D14C: -243.35 +/- 2.83 o/oo
 $\Delta^{14}C$: -249.64 +/- 2.83 o/oo(1950:2,019.00)
Measured Radiocarbon Age: (without d13C correction): 2260 +/- 30 BP
Calibration: BetaCal3.21: HPD method: INTCAL13

Results are ISO/IEC-17025:2005 accredited. No sub-contracting or student labor was used in the analyses. All work was done at Beta in 4 in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the ^{14}C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1 sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. $d^{13}C$ values are on the material itself (not the AMS $d^{13}C$). $d^{13}C$ and $d^{15}N$ values are relative to VPDB-1. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.

